FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANCAISE

FONDÉ

Pour si possible mettre un terme à la guerre sommet Nixon-Inleu le 8 juin à Midway

LES COMMUNISTES RÉCUSENT TOUT ACCORD AVEC LE PRÉSIDENT DU VIET-N

SHOHOTONTOR

Pacifique.

Océan

MAGRIHALL

Sur notre document, on voit très bien l'île de Midway, où tant d'Américains périrent

durant la Deuxième Guerre mondiale face aux Japonais.

HAWA! 6.300 MM.

WASHINGTON (AP). - Le président Nixon et le président Thieu se rencontreront le 8 juin sur l'île de Midway, dans le Pacifique, pour parler de la guerre du Viet-nam et des efforts pour y mettre un terme.

L'annonce de cette rencontre qui doit durer un jour a été faite simultanément à Washington et à Saigon.

Samedi dernier, le président Thieu avait exprimé l'espoir de rencontrer le président

américain, parce qu'il sentait la nécessité d'établir une politique commune.

Midway, qui fut le théâtre d'une bataille cruciale pendant la Seconde Guerre mondiale, est située à 1149 milles à l'ouest

Pour faire ce voyage, le président Nixon a dû modifier son emploi du temps. Il devait prononcer un discours le 7 juin à l'Université d'Etat de l'Ohio. Le vice-pré-

> Coup de théâtre au Grand conseil neuchâtelois:

Le juge candidat est évincé par un député qui ne l'est plus...

(Lire en pages neuchâteloises)

sident Spiro Agnew le remplacera, a an-noncé la Maison-Blanche.

UNE SOLUTION PACIFIQUE Voici la façon dont M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche,

a annoncé la rencontre : « Le président Thieu de la République du Viet-nam, et le président Nixon se sont mis d'accord pour se rencontrer sur l'île de Midway, le dimanche 8 juin. Les deux présidents désiraient une rencontre de ce genre au plus tôt afin d'établir des con-tacts personnels et de discuter ensemble de la conduite de la guerre au Viet-nam et la recherche d'une solution pacifique. » La récente visite à Saigon du secrétaire

d'Etat M. Rogers, et les discussions qu'il y a eues, ont préparé la voie à cette réunion.

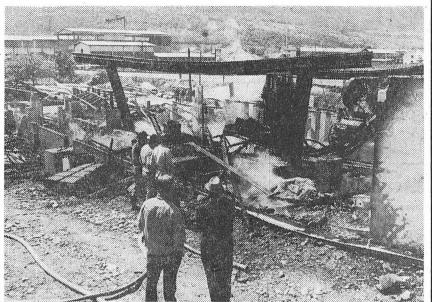
»Les deux présidents considèrent la prochaine rencontre de Midway comme une occasion de discuter de la situation ac-

tuelle et des pians d'avenir pour réaffir-mer l'identité de leurs objectifs. » Le président Nixon partira pour Mid-way de San-Clemente, sur la côte californienne, où il vient d'acquérir une nouvelle résidence de style colonial espagnol.

SURPRISE

Le président Thieu se rendra par avion à Midway après une visite officielle à Formose qui s'achèvera le 3 juin. Le président Thieu doit quitter le Viet-nam le 27 mai pour se rendre tout d'abord en Corée du Sud puis à Formose.

(Lire la suite en dernière page)



La scierie détruite par le feu-

(Avipress - M. France)

Pour des causes encore inconnues

De notre correspondant :

Mardi à l'aube, un violent incendie semait l'effroi en ville de Sion. L'une des plus importantes industries de la localité, soit la scierie appartenant à M. Armand Berclaz, était la proje des flammes. En quelques minutes, cette florissante industrie n'était plus qu'un gigantesque brasier.

Le feu éclata vers 3 heures du matin. On ignore pour quelles raisons. Mardi après-midi encore, la police qui mène l'enquête n'avait aucun indice sur les origines du sinistre.

Lundi soir, M. Armand Berclaz - et tout son personnel - quitta la scierie comme à l'accoutumée, en vérifiant si tout était en ordre. On prit même la précaution habituelle de déclencher le courant dans tout le bâtiment, ce qui permet de conclure qu'un court-circuit ne peut être retenu parmi les causes probables. La scierie Berclaz occupait huit personnes spécialisées dans le sciage des

longs bois, travaux de rabotage et préparatoire aux travaux de menuiserie. L'entreprise était exploitée depuis deux générations par la famille Berclaz.

Le propriétaire actuel la dirige à cet emplacement depuis vingt-deux ans. Les pompiers ont protégé les immeubles voisins, notamment la nouvelle maison de la famille Berclaz dont on termine actuellement les travaux de cons-

LES IDÉES ET LES FAITS

RYOKOHAMA:

PROSE

La tension sino-russe

A « Pravda » reprend son offensive contre Pékin. L'auteur russe Siemionov vient d'envoyer des bords de l'Oussouri des reportages poignants. Il affirme que les épisodes belliqueux sont fréquents dans ce secteur. Selon lui, il s'agit, de la part des Chinois, d'une vaste manœuvre politique, mise en œuvre tout au long de la frontière sino-russe, qui a pour but la stimulation de la haine des Chinois envers les Soviétiques. Cela ne peut aboutir à rien d'autre qu'à la lutte et à la vio-

lence. Pour M. Siemionov, Pékin cherche à éveiller dans l'âme des habitants de la zone frontière sino-soviétique une véritable animosité contre les Russes. Il faut donc, écrit-il, que les Russes rassemblent leurs forces et soient prêts à une éventuelle défense du sol national.

Les articles de Siemionov — il y en avait plusieurs - étaient écrits avec le désir visible d'impressionner le public. Le moment était bien choisi. A l'issue du neuvième congrès du parti communiste chinois, les militaires ont obtenu 40 % des sièges au nouveau comité central de Pékin, mais aucun

représentant dans le comité permanent du bureau politique. Le dauphin présumé de Mao, le maréchal Lin Piao, ministre de la défense, n'appartient pratiquement plus au clan des militaires de carrière. Ces derniers le considèrent plutôt comme un adversaire dangereux.

Or, ces militaires croient — et cela avec raison — qu'ils sont les seuls garants véritables de l'ordre public en Chine. L'idée de se soumettre entièrement au parti ne leur plaît guère. Existe toujours le danger que si Mao Tsé-toung et Lin Piao commencent à considérer les généraux — surtout certains généraux — comme trop puissants, ils n'hésiteront point à les priver de leur commandement, sinon de leur

Virtuellement, l'armée chinoise ne prend guère part aux décisions nationales. Mais cela, précisément, et vu la situation présente, crée un genre d'anomalie. Au Kremlin, on suppose que si l'animosité entre le parti et l'armée en Chine s'aggravait, les militaires auraient intérêt à allumer dans diverses régions de la frontière sino-soviétique des points de friction et de lutte. De la sorte, les chefs militaires gagneraient en influence et devraient être traités avec ménagement. C'est une excellente méthode pour se mettre éventuellement en valeur.

On ne saurait oublier que la frontière russo-chinoise a près de cinq mille kilomètres de longueur. Par conséquent, même si les généraux sont en lutte entre eux - chose très fréquente dans le Pays du Milieu -_ cela ne les empêche pas d'agir simultanément.

M.-I. CORY

soleil.

Si tout continue à bien marcher

CONTOURNERA PREMIÈRE FOIS NOTRE SATELLITE À 21 H 27



A bord d'Apollo. Tête en haut: Stafford; tête en bas: Young. (Téléphoto AP)

des fusées directionnelles de bord et par les vibra-

tions qu'engendrait cette opération, pourtant essen-

En effet, pour que les voyageurs du cosmos exposés

d'un côté au froid terrifiant des espaces intersidéraux

et de l'autre aux brûlants rayons du soleil ne péris-

sent pas mi-carbonisés ou mi-frigorifiés, la NASA a

mis au point un système de contrôle thermique, dit

« système barbecue », mis en route 12 heures après

le lancement et ne devant s'interrompre qu'à proxi-

Ce sont les fusées directionnelles qui permettent

cette manœuvre consistant à faire tourner la cabine

sur elle-même comme un poulet à la broche pour

répartir également le réchauffement des rayons du

HOUSTON (AP). - Le voyage d'« Apollo 10 » vers la lune s'est pour-suivi mardi d'une manière tout à fait conforme aux prévisions.

Les trois astronautes n'ont guère qu'à se laisser porter vers leur destination et ils en ont profité pour faire des réserves de sommeil, avant la partie la plus chargée de leur programme qui commencera mercredi soir, lorsqu'ils se placeront sur une orbite lunaire.

C'est à 21 h 27, heure suisse, que leur vaisseau commencera à contourner la lune, qui, faisant alors écran entre les astronautes et la terre, empêchera tout contact radio jusqu'à leur réapparition sur le bord opposé du disque lunaire.

Pendant cette phase, les astronautes auront allumé leur moteur principal pour se placer sur leur orbite circumlunaire, à 111 km d'altitude. Alors commenceront deux journées et demie de travail marquées par le détachement et la descente jusqu'à 15 km d'altitude du

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

«Système barbecue» HORRIBLE ACCIDENT HOUSTON (ATS-AFP). - L'équipage d'« Apollo X » A NEUCHATEL: UNE FILLETTE avait eu, dès l'abord, du mal à s'endormir. Les cosmonautes étaient réveillés, dès qu'ils s'assoupissaient. A LE PIED SECTIONNÉ par le choc sourd et répété de l'allumage automatique

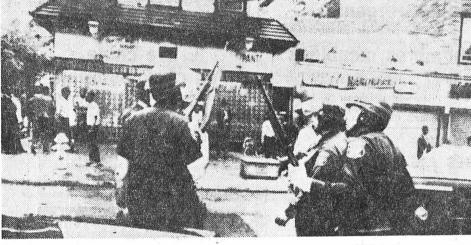
(Pages neuchâteloises)

SPECIAL - AUTO (Pages 12 et 13)

LA NAVIGATION INTÉRIEURE **EN SUISSE**

(Page 18)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9 LES SPORTS: pages 21 et 23 LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAM-MES RADIO-TV — LES BOURSES : page 25 L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 27



Patrouilles de police dans les rues de Newark. (Téléphoto AP)

VERS UN ÉTÉ CHAUD AUX ÉTATS-UNIS Nouvelle furie noire à Newark: 31 arrestations

NEWARK (AP-AFP). — Trente et une arrestations, cinq blessés, dont un garcon de 13 ans atteint d'une balle, tel est le bilan des scènes de violence qui se sont déroulées dans le ghetto noir de Newark, le grand port du New-Jersey sur la rive ouest de l'estuaire de l'Hudson, face à

(Lire la suite en dernière page)

La force de la presse écrite

Les événements d'importance mondiale profitent diversement aux moyens d'expression et de communication modernes. Une nouvelle preuve nous en est fournie en ce moment par le raid fantastique d'« Apollo X ». L'exploit des trois cosmonautes américains amène une fois de plus à la télévision une clientèle nombreuse, assidue et reconnaissante.

Est-ce à dire, comme certains tendent à le faire accroire, que cet engouement pour le petit écran s'exerce au détriment de la presse écrite? Ceux qui le prétendent méconnaissent les besoins profonds et les réflexes des foules. On s'est aperçu à maintes reprises qu'un événement sensationnel, bien présenté et commenté à la télévision, faisait lire davantage les quotidiens le lendemain matin.

Ce ne sont pas là des propos en l'air. Le public veut « toucher du doigt » la grande nouvelle. Il veut retrouver dans son journal la photo du héros, du criminel ou de la vedette. Il veut relire le compte rendu de leurs exploits. Les faits les plus remarquables, les performances incroyables ne sont acceptés, reconnus, « crus », que lorsqu'on en voit imprimée, noir sur blanc, la relation. Ce n'est point que l'on mette en doute la version diffusée par la télévision. Mais un réflexe vieux comme le monde, et qui ne s'émoussera pas de sitôt, veut que l'on s'assure, grâce à son journal, comme jadis on exigeait de voir les trophées et le butin, si les nouvelles fantastiques sont réellement vraies.

Aujourd'hui, des chiffres permettent de vérifier, scientifiquement, la permanence de cette exigence atavique. Il y a quelques semaines, quand la nouvelle du départ du général De Gaulle fut officiellement annoncée après le « non » des électeurs au référendum, les Français se sont jetés sur les journaux. « France Soir » est passé subitement d'un tirage de 1,200,000 exemplaires à plus de 1,700,000. « Le Monde » a fait un bond en avant aussi spectaculaire, en passant du jour au lendemain de moins de 500,000 à plus de 700,000 exemplaires.

Mais cette confiance que le lecteur accorde à son journal se mérite. La presse écrite ne conservera sa clientèle que si elle s'efforce de ne jamais la décevoir.

LEDENÉUCHATEL

Assemblée générale des actionnaires d'Ebauches S A

M. Léo DuPasquier: «La montre électronique a un grand avenir, mais le produit n'est pas stabilisé»

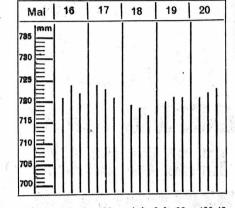


ONTRE classique, mon-tre électronique. C'est ces deux pôles de fabrication actuelle que l'attention de deux cent quatre - vingt - un actionnaires (48,000 tions) d'Ebauches S.A. réunis hier au cinéma des Arcades, s'est fixée, grâce à l'exposé de l'administrateur

délégué, M. Léo DuPasquier, de Neuchâ-L'assemblée avait été ouverte par Karl Obrecht, de Soleure, président du conseil d'administration, successeur de l'ancien conseiller fédéral Max Petitpierre, qui vait occupé cette fonction durant six ans. Hier, M. Obrecht a rendu un vibrant

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 20 mai. Température: Moyenne: 10,2; min.: 4,7; max.: 16,5. Baromètre: Moyenne: 721,7. Vent dominant: Direction: ouest jusqu'à 7 heures, sud-est jusqu'à 10 heures, sud jusqu'à 18 heures, ensuite nord; force: faible à modéré. Etat du ciel: légèrement nuageux.



Niveau du lac 20 mai à 6 h 30: 429,42 Température de l'eau: 14°

AVIS TARDIFS

HOTEL-RESTAURANT ROBINSON 2013 COLOMBIER — Tél. 6 33 53

TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS

DANSE



engage pour la cantine du nouveau collège du Mail, une

PERSONNE

(quelques heures par jour) Tél. 400 44 (M. Strautmann)

MIGROS urgent

cherche pour ses employés (ées)

chambres meublées

si possible avec confort, région Saint-Blaise - Marin - Neuchâtel. Prière de téléphoner à la Société coopérative Migros, service du personnel, (038) 3 31 41.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

DE NEUCHATEL

Assemblée générale AU MUSÉE

mardi 3 juin, à 18 heures

CHAPELLE ORANGERIE, 20 heures

M. SELVARATNAM,

de CEYLAN

Invitation cordiale



PLACE DES SPORTS Mercredi 21 mai, à 18 heures

Vevey - Fontainemelon Championnat 1re ligue

Futures mamans demain, de 14 h 30 à 15 h 30

PUÉRICULTURE Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17



Neuchâtel cherche pour plusieurs employés (ées)

CHAMBRES

à Neuchâtel ou aux environs. Téléphoner au 5 37 21.



ASPERGES

DE FRANCE 1er choix

la botte:

Fr. 3.50

Fr. 3.29

Ristourne déduite :

avec timbres Coop dans tous les magasins

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath

Rédacteur en chef: Jean Hostettler

hommage à son prédécesseur, qui n'avait pu être présent pour le recevoir. Aux premiers rangs des invités figuraient MM. Rémy Schläppy, nouveau président du Conseil d'Etat, le conseiller communal Philippe Mayor, l'ancien juge fédéral et président des délégations réunies, Me Albert Rais, des représentants de nombreuses associations et groupements patro-naux horlogers, ainsi que M. Sydney de Coulon, l'ancien grand patron d'Ebauches

ÉVOLUTION TECHNIQUE ET COMMERCIALE DE LA MONTRE

L'horlogerie artisanale étant définitivement enterrée, ce qui ne semble pas unanime-ment admis contrairement aux apparences, il convient de tourner ses regards vers l'avenir. Ce qu'a fait avec lucidité M. Du-Pasquier, au cours d'un exposé qui mérite la plus large audience. Nous n'en retienrons que les principaux passages.
L'introduction de l'électronique dans l'in-

dustrie suisse (suscitée, rappelons-le, par la naissance d'une montre américaine mise au point par un ingénieur suisse) a provoqué un dédoublement du produit qui, parallèlement à la production classique, toujours actuelle et valable, a vu surgir une variante électronique qui a un riche avenir.

UN PRODUIT NON STABILISÉ

Si la montre classique est un produit stabilisé parce qu'elle a quelques siècles derrière elle, la montre électronique, elle, est loin de l'être. Les résultats remarqua-bles obtenus avec les mouvements électroniques, s'ils sont encourageants, ne peuvent faire oublier que cette technique n'a qu'une décennie! Le produit exigera donc un ef-fort non négligeable d'organisation de service après vente.

Mais, c'est sur le prix que l'évolution sera la plus marquée: en dix ans le prix moyen d'un transistor a passé de 43 fr. 50 à 1 fr. 10! C'est comme le stylo à bille qui, en 1945, valait 80 fr. et ne coûte presque plus rien aujourd'hui. C'est cela un produit non stabilisé, qui peut avoir des conséquences sur le prix de l'ébauche. Autrement dit, il est certain qu'en ce qui concerne la montre électronique, il va se produire des baisses notables de prix. La nouvelle usine de Marin est desti-née précisément à la fabrication de l'ébau-

e, voire du mouvement électronique. Il faut en outre se souvenir, ajouta M. DuPasquier, que si une saine politique des

Affaires cantonales

Nouveaux pédagogues

La chancellerie d'Etat nous communique que dans sa séance du 13 mai le Conseil d'Etat a délivré le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement lit-téraire dans les écoles secondaires, les gym-nases et les écoles de commerce, à M. Mar-cel Garin, à Fleurier.

Le brevet spécial pour l'enseignement des branches scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur à Mlle Danièle Humbert, au Locle.

Le brevet spécial pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secon-daires du degré inférieur à M. Claude Ja-quet à Fleurier.

0 36 3

NODS

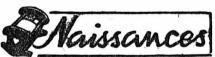
Grave chute d'un cyclomotoriste

(c) Samedi vers 18 h 30, M. Robert Conrad, agriculteur qui rentrait à son domici-le avec son cyclomoteur est tombé malencontreusement et heurta un immeuble si-tué au bord de la chaussée. M. Conrad fut sérieusement touché dans sa chute et fut relevé avec une fracture du crâne, une plaie à l'œil droit et le visage tuméfié. Il a été transporté à l'hôpital Beaumont de

COMMUNIQUÉ

Beaucoup de gens se demandent ce qu'ils feraient s'ils gagnaient le gros lot de la Loterie romande. Deux Lausannois devront y songer, puisqu'ils se partagent les 100,000 francs attribués aux possesseurs du fameux billet, sorti le 3 mai au tirage de Chambésy, et dont ils possèdent chacun une

Un embarras dont ils n'auront sans doute aucune peine à se tirer!



Madame et Monsieur Dominique MARTINELLI-TANNER et leurs filles Mirella et Janique ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Sandra 19 mai 1969

Maternité

Marnière 29

calibres exige une rationalisation, il convient de reconstruire peu à peu le programme de fabrication, l'étude de cette fabrication commençant précisément par la conception du calibre. Car, c'est aussi en fonction des moyens de fabrication et d'as-semblage dont on disposera ensuite pour

CONCEPTION GLOBALE

réaliser ces calibres dans les meilleures conditions possibles que la conception a

On le voit, et depuis un certain temps, cette association horlogère — qui totalise 10,000 personnes (la première du genre au monde) dont un millier en France et en Allemagne - doit faire face à une conception industrielle globale lors de créations de produits nouveaux. Cette concep-tion globale sera facilitée par la restructuration de la société et par la constitu-tion de groupements de clients représentatifs d'une catégorie de produits.

A L'ETRANGER

Après avoir redit l'importance primor-diale des études de marché, et de l'urgence de s'y adonner au stade de la fa-brication et de la distribution, M. Du-Pasquier a énuméré les concentrations ef-fectuées l'an dernier puis a fait une incursion à l'étranger où l'action d'Ebau-ches s'étend: en Allemagne (société Durowe) et en France (participation relative-ment importante dans France-Ebauches, participation à la gestion de Lip à Besançon, fabrication à Annemasse près de Genève)

Pour conclure, l'administrateur - délégué bien défini l'attitude de la société face la concurrence étrangère: « Nous n'aurions garde de la sous-estimer, d'autant plus qu'elle grandit. Toutefois, nous entendons y répondre par une politique qui nous soit propre et à notre mesure. Nous sommes donc résolument optimistes et ne nous détournerons pas des objectifs fixés, bien conscients de notre mission. »

La partie administrative qui suivit donna l'occasion à l'assemblée d'adopter différents rapports dont celui de gestion a déjà alimenté nos colonnes récemment.

L'assemblée a accepté, en outre, les pro-positions du conseil d'administration en qui concerne l'emploi du bénéfice de millions 61 mille francs, le dividence étant fixé à 50 fr. brut par action (35 fr. Au titre des nominations statutaires, l'as-

semblée a pris acte du départ de M. Louis de Montmollin après onze ans de précieu-se activité au conseil d'administration. Enles membres sortants de ce dernier été maintenus dans leur mandat pour

une durée de trois ans.

C'est à Auvernier que le déjeuner a été
servi, après l'apéritif offert sous les vertes frondajsons du jardin du Château, où coula généreusement le blanc et l'œil de perdrix du cru. G. Mt

Le comité de la Société de musique « L'Avenir », de Lignières, a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Willy GAUCHAT

membre d'honneur et fondateur de la so-

Pour les obsèques, prière de se référer

à l'avis de la famille.

Le comité de l'Amicale des vétérans musiciens neuchâtelois a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Willy GAUCHAT vétéran fédéral. Il présente à sa famille sa sincère sym-

L'Eternel est bon, Il est un refuge

au jour de la détresse; Il connaît ceux qui se confient en lui. Nahum 1: 7.

Madame et Monsieur Edgar Vuilleumier-Nicolet;

Monsieur et Madame Jimmy Vuilleumier-Evard et leurs filles, à Genève; Madame et Monsieur Maurice Meyrat-Nicolet, à Granges; Madame René Nicolet-

Monsieur et Schroff, à Genève; Les familles de feu Emile Nicolet; Les familles de feu Camille Mathez,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part

Monsieur William NICOLET

leur cher père, beau-père, grand-père, arriè-re-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cou-sin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84me année. Neuchâtel, le 19 mai 1969.

(Fbg de la Gare 5)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures. Domicile mortuaire: Asile de Mon-Repos, la Neuveville.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis de remerciements en page 22

AVIS à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» et l'«Express» ne paraîtront pas le 26 mai, lundi de Pentecôte. Nos bureaux demeureront fermés ce jour-là.

Les ordres pour le numéro du 27 mai seront reçus jusqu'au

vendredi 23 mai, à 9 heures. Les ordres pour le numéro du mercredi 28 mai seront reçus jusqu'au mardi 27 mai, à 8 h 15.

Dans la nuit du lundi au mardi 27 mai, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans la boite aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 23 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le lundi soir dès 20 heures.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» et de l'« Express »

Monsieur et Madame Eric Monnier-Apothéloz, à Boveresse;

Monsieur et Madame Maurice Allmen, à Peseux, et leur petite-fille, à

Monsieur et Madame André Von Allmen,

Monsieur et Madame Charles Roncoroni, Serrières/Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Emile APOTHÉLOZ

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année, après une maladie supportée avec courage,

Peseux, le 20 mai 1969. (Combes 3)

> Tes souffrances sont finies, repose en paix.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, vendredi 23 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à Domicile mortuaire: hôpital de la Pro-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je lève les yeux vers les mon-tagnes d'où me viendra le secours. I e secours me viendra de l'Eternel qui a créé les cieux et la terre. Psaume 121.

Madame Adrienne Gauchat-Junod, à Li-

Monsieur et Madame Bernard Gauchat-Wüst, Bélaïd et Pierre-Alain, à Marin; Madame et Monsieur Jacques Portner-Gauchat, Jean-Jacques, André et Francine, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur Roger Gauchat, à Lignières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Willy GAUCHAT-JUNOD

leur cher époux, père, grand-père frère, cousin et parent, survenu dans sa 67me année, à la suite d'une pénible maladie supportée avec courage. Lignières, le 20 mai 1969.

(« Les Broues ») L'ensevelissement aura lieu à Lignières,

jeudi 22 mai, à 14 h 30. Culte pour la famille à 14 heures, au domicile mortuaire. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Association suisse des para-lysée, ccp 10 - 126 36, Lausanne.

eois, Bourquin, Hari, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès Monsieur Arnold MÖCKLI

Les familles Möckli, Vuillecard, Bour-

entrepreneur en retraite survenu le 20 mai 1969, à Pontarlier (Fran-

Culte et incinération à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, jeudi 22 mai, à 16 heures.

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. Ps. 103:2.

Madame et Monsieur Georges Vuille-Nicolet, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne, Genève et Lausanne :

Monsieur et Madame Charles Nicolet - de Rutté et leurs enfants, à la Neuveville et à Lausanne;

Madame veuve Marie Collet-Nicolet, à Bienne; Mademoiselle Alice Nicolet, à Bienne; Madame veuve Suzanne Descœudres-Barrelet, ses enfants et

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri NICOLET

leur cher père, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 78me an-

Bienne, le 19 mai 1969. (Chemin de la Tuilerie 15)

petits-enfants, à Lausanne,

L'ensevelissement aura lieu jeudi 22 mai.

Prière pour la famille à 13 h 45, au domicile. Culte à 14 h 30, à la chapelle du cimetière de Madretsch.

Autocar à disposition à la place Centrale, à 14 h 15.

Au lieu de fleurs, prière de penser à l'hôpital Wildermeth, Bienne, c.c.p. 25 - 706

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Henri NICOLET

Président d'honneur

de notre société.

Pendant plus de 40 ans le défunt a mis à la disposition de notre maison toutes ses forces et son riche savoir.

Nous lui garderons un souvenir respectueux et reconnaissant.

NOTZ & CO. S. A.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 22 mai, à 14 h 30, à la chapelle du cimetière de Madretsch (Bienne).

Madame et Monsieur Joseph Gendre-Jonin et leurs enfants, à Cousset;

Monsieur et Madame Louis Camélique-Ducry et leur fille, à Neuchâtel:

Madame et Monsieur Charles Morf-Camélique, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Gaston Bugnard-Camélique et leur fille, à Peseux :

Madame et Monsieur Félix Hassler-Camélique et leurs filles, à Gampring (Liechtenstein); Monsieur et Madame Gabriel Camélique-Andrey et leurs enfants,

Monsieur et Madame Fernand Camélique-Morandi et leur fils, Bevaix:

Madame et Monsieur André Rotzetter-Camélique et leurs enfants, à Wallenried; Monsieur et Madame Michel Camélique-Gachoud, à Domdidier :

Monsieur et Madame Joseph Brulhart-Favre, à Cournillens, et Madame et Monsieur Alexandre Schreeter-Brulhart et famille,

à Fribourg; Monsieur et Madame Max Camélique et leurs enfants, à Cou-

les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver

en la personne de Madame veuve Antonin CAMÉLIQUE

née Eugénie BRULHART

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, arrière-grandmaman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 74me année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacre-

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de

Courtion, jeudi 22 mai 1969, à 10 heures. Récitation du chapelet à l'église de Wallenried, à 20 heures.

Prions pour elle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Monsieur Christian Muttner, à Cressier; Monsieur et Madame Christian Muttner, au Landeron: Monsieur et Madame Marcel Muttner et leurs enfants, Monsieur Robert Muttner,

Monsieur Jean-Pierre Muttner et sa fiancée; Monsieur et Madame Fritz Gutknecht-Muttner et leurs enfants, à Cressier; les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Christian MUTTNER née Lina BRUNNER

Madame

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 81me année, après une longue maladie.

Cressier, le 19 mai 1969. J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4:7.

L'enterrement aura lieu jeudi 22 mai. Culte à la chapelle protestante, à 14 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part Le comité de la Société fraternelle de

Domicile mortuaire: hôpital de la Pro-

prévoyance, section de Cressier, a le re-gret de faire part à ses membres du décès

Madame Lina MUTTNER membre de la société. La société de chant «L'Aurore», du

Landeron a le pénible devoir de faire part du décès de Madame

Christian MUTTNER mère de Monsieur Christian Muttner, membre honoraire et actif de la société. Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis

Oue ton repos soit doux, comme

Madame et Monsieur Alexis Vonlanthen et leurs enfants, à Dompierre; Madame et Monsieur Peter Utiger et leurs enfants, à Zurich : Madame et Monsieur Fernand Pellet et

ton cœur fut bon.

famille, à Lausanne :

leurs enfants, à Praz; Anne-Marie Pantillon, Françoise et Alain, à Zurich; Monsieur Ernest Javet et famille, à Montréal ;

Madame Jenny Waespi et sa fille, à Toronto: Madame et Monsieur Max Jallard, à Lugnorre, et leur famille; Madame et Monsieur Théo Clément, à Saint-Aubin (NE);

Madame et Monsieur Robert Toillens et

Madame et Monsieur Charles Vullième, à Salayaux : Madame et Monsieur Robert Schenk-Couchoud, à Neuchâtel;

Madame Elise Johner et son fils, à Ge-Monsieur et Madame Marcel Pantillon, à Corcelles (NE);
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Charles Burnier, à Lausanne et Genève,

ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame

Marie PANTILLON

née JAVET leur très chère maman, belle-mère, grandmaman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 63me année, après une courte maladie. Praz, le 20 mai 1969.

> La beauté cachée du cœur, Le charme d'un esprit doux et tranquille Voilà la vraie richesse devant I Pierre 3:4.

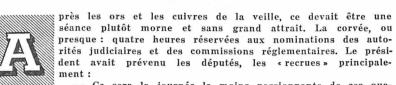
L'ensevelissement aura lieu le jeudi 22 mai, à 14 heures, à Praz-Vully. Culte pour la famille, à 13 h 30.

lieu d'envoyer des fleurs, pensez à

l'œuvre de la sœur visitante

AU GRAND **CONSEIL NEUCHÂTELOIS**

COUP DE THÉATRE: installe malgre lui sur le fauteuil d'un président de tribunal, le député fraichement élu n'a siègé que durant 7 heures et cinquante minutes!



- Ce sera la journée la moins passionnante de ces quatre années de législature...

En disant cela, il les poussait surtout à aller vite, à abattre le plus possible de besogne. Il y mit d'ailleurs beaucoup du sien, stimulant sans répit les questeurs, répétant certains résultats de votes ou agrémentant la séance de quelques remarques personnelles, bref créant l'ambiance.

On en était là et les questeurs trottaient entre les travées lorsque le coup de théâtre se produisit. Un seul candidat briguait le poste de président du tribunal II du district de Neuchâtel, M. P.-F. Guye, par ailleurs magistrat en charge. Quand les urnes furent vidées, M. Guye n'était plus juge. Il n'avait obtenu que 31 voix contre 64 à un «outsider», M. Jacques Ruedin, qui devait déclarer par la suite qu'il n'avait jamais été candidat...

Pourquoi cette brutale défenestration? Le candidat malheureux doit le savoir, ses collègues surtout, comme le savaient les députés qui, sans jamais la vendre, avaient bel et bien allumé la mèche.

PROBLEMES. - Le deuxième épisode allait suivre peu après : député fraîchement élu. M. Ruedin allait-il accepter sa nomination soudain incompatible avec son mandat? C'est ce qu'il fit après quelques instants de réflexion, préférant la présidence d'un tribunal à la questure d'un parlement. Conséquence logique de cet intermède officiellement non prévu au programme des réjouissances, le problème de l'incompatibilité suscita une longue discussion au terme de laquelle tous les députés à l'exception des popistes, se rangèrent à l'idée qu'une interprétation étriquée de la constitution n'était pas souhaitable.

Le reste de la séance reprit alors un cours normal. L'orage passé et les grands principes rangés pour la prochaine session, certains députés se replongèrent dans leurs journaux. Au banc du gouvernement, M. Carlos Grosjean expliquait, en frère aîné, quelque chose à M. François Jeanneret... Cl.-P. Ch.



ES députés à peine remis leurs émotions chaux-onnières de la veille, de-fonnières de le président Pierre Aubert ouvre la séance à 9 heures par quelques commu-nications. Il fait part d'une lettre de l'Union des patriotes jurassiens et, sous les applaudisseréuni peu

ments, ajoute que le bureau, réuni avant, a confirmé dans ses fonctions secrétaire-rédacteur M. Jean-Pierre Porchat. 1 Tribunal cantonal. - Les cinq can-

didats, c'est-à-dire MM. André Guinand, Raymond Jeanprêtre, Bertrand Houriet, Jean-François Egli et Yves de Rougemont, sont nommés. Ils obtiennent dans l'ordre: M. Egli, 105 voix; M. de Rougemont 104; M. Guinand 102; M. Jeanprêtre 99 et M. Houriet 98. Cent huit bulletins étaient déclarés valables et la majorité absolue était de 55. M. André Guinand a été nommé président du Tribunal cantonal par 105 voix sur 106 bulletins valables. Une voix a été attribuée à M. Blaise

Président de la Cour d'assises. — M. Bertrand Houriet est élu par 97 voix sur 106 bulletins valables. Ont obtenu des voix: MM. Jean-François Egli, 6; Blaise Clerc 2 et Yves de Rougemont 1.

Cour de cassation pénale. — Les

cinq candidats sont nommés et obtiennent dans l'ordre et pour 112 bulletins valables: M. Jules Biétry (lib), 103 voix; M. Jean Hirsch (soc), 100; M. Jean-Claude Landry (rad) 94; M. Roger Ramseyer (PPN) 91 et M. Jacques Cornu (rad) 83.

Président de la Cour de cassation pénale. — Deux candidats sont en lice, M. Jacques Cornu, soutenu par le groupe ra-dical et son porte-parole, M. Ruffieux, et M. Jean Hirsch, soutenu par le groupe socialiste et son «avocat», M. Donzé. Au vote, M. Cornu est nommé avec 63 voix et M. Hirsch obtient 45 voix. Ce devait être l'occasion pour M. Donzé de déplorer une fois encore la politisation de ces nominations. Dépité de ne pas voir élu le candidat de son parti, M. Donzé

- A ce rythme-là, bientôt, plus aucune charge ne sera attribuée à celui qui n'est pas radical!

Procureur général. — L'unique candidat, M. Henri Schupbach, est nommé par 93 voix, 99 bulletins ayant été déclarés valables.

Substitut du procureur général. — Aucun candidat n'était présenté et M. Maurice Favre (rad) déclare que s'il était la veille encore prêt à se dévouer, la nuit lui a porté conseil, ses amis également et qu'il regrette de devoir retirer sa candidature. M. J.-F. Aubert (lib) reconnaît l'incompatibilité du mandat de député et de la charge de substitut du procureur général. Il en détaille les raisons. Finalement, les députés ont décidé de renvoyer cette

nomination à la session extraordinaire de

Juges d'instruction à Neuchâtel. — Les actuels juges, c'est-à-dire MM. Henri Bolle et Pierre-André Guye sont confirmés dans leur charge avec 100 voix chacun sur 106 bulletins valables.

Juge d'instruction à la Chaux-de-Fonds. — Le juge Pierre Wyss est confirmé dans sa charge par 103 voix (103 bul-

mé dans sa charge par 103 voix (103 bul-

Présidents des tribunaux du district de Neuchâtel. — On commence par le tribunal I et tout se passe le plus normalement du monde, le seul candidat, M. Alain-Edouard Bauer étant nommé par 102 voix pour 102 bulletins valables. Il ne devait pas en aller de même avec le tribunal II le candidat 2 Attender l'Officiel et le le le le le le condidat 2 attender l'Officiel de le le le le le candidat 2 attender l'Officiel de l'Alter candidat 2 attender nal II. Un seul candidat? Attendez! Officiellement, c'était M. Pierre-Frédéric Guye, président en charge. Les urnes revenues, le coup de tonnerre éclate. Pour 97 bul-

letins valables, le questeur annonce:

— ... M. Jacques Ruedin, 64 voix, est
nommé! Obtiennent des voix: MM. PierreFrédéric Guye, 31 et Maurice Favre 2. Le moment d'étonnement passé, M. Ray-mond Spira (soc) demande la parole :

— M. Ruedin, qui vient d'être nommé à une charge judiciaire, est également dé-

puté. Accepte-t-il sa nomination?

Le problème est donc posé. Pour M.

Maurice Favre, le député Ruedin ne devrait se démettre de son mandat que lorsqu'il sera assermenté à son poste de pré-sident de tribunal. M. Frédéric Blaser (POP) n'est pas d'accord : c'est dès l'instant de la nomination qu'il doit se désister

M. J.-F. Aubert (lib) remet un peu d'ordre dans le troupeau - C'est vraiment curieux! Pour la 2me

fois, aujourd'hui, un cas d'incompatibilité se présente au Grand conseil...

A entendre le député libéral, l'incompa-tibilité commence au moment où commence la fonction de juge. Il ajoute encore : — En revanche, et par simple courtoi-sie à l'égard de celui qu'il vient indirec-tement d'évincer, M. Ruedin devrait préciser son attitude.

— Je n'étais pas candidat et votre vote m'a surpris. Je vous en remercie, cependant. Je demande quelques instants de réflexion avant de donner une réponse dé-

M. Aubert (lib) fait alors remarquer que M. Ruedin devrait être relevé de ses fonctions de questeur :

... Car il est difficile de réfléchir et compter en même temps!, ajoute le député libéral.

Dix minutes avant que la séance ne soit levée, M. Ruedin devait revenir et décla-

- Je répète que je n'étais pas candidat, mais j'accepte mon élection. Je dé-missionne donc de ma charge de député et ne l'aurai été que deux jours...

our le jour

Les «deux roues» à Neuchâtel

Le soleil a fait pousser les « deux roues » dans tous les quartiers de la vlle. Silencieux ou munis d'un moteur plus ou moins bruyant, ces véhicules désertent généralement les rues pendant les heures de travail. On les voit former des files immenses ou des amas compacts autour des collèges et les responsables des écoles ont dû ajouter à leurs soucis celui de prévoir des parcs pour deux roues.

Mais la bicyclette, motorisée ou non, n'est pas seulement l'apanage de notre jeunesse. Elle est adoptée ville pour trouver une place de stationnement.

Il y a aussi ceux qui ne possèdent qu'un cyclomoteur et qui s'en contentent. Ce ne sont pas les plus

roues », on leur compte 4502 propriétaires dans la ville de Neuchâtel. C'est en effet le nombre de plaques délivrées par le poste de police en

Ces véhicules sont-ils plus nombreux cette année? On le saura bientôt. Ces jours-ci sont les derniers pour circuler avec une plaque de 1968. Dès le 30 mai, la chasse sera donnée aux négligents qui seront passibles d'amende. Mieux vaut donc entreprendre ce petit changement maintenant.

Plus de 2000 plaques ont déjà été achetées. Il reste donc beaucoup de gens qui devront se mettre en ordre avec la loi d'ici la fin du

Précisons encore que toute personne circulant à cyclomoteur doit porter sur elle son permis et son attestation de contrôle, carte grise. Il convient donc de s'en munir lorsque l'on se rend au poste de police pour y acheter une nouvelle plaque... Et bonne route à tous les « deux

NEMO

Le premier des viennent-ensuite, autre-ment dit M. Schleppy, agriculteur à Li-gnières, le remplacera sur les bancs radi-

Présidents des tribunaux de districts de Boudry, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et du Locle. — Sont respectivement nommés MM. Philippe Aubert (98 voix sur 103 bulletins valables), Philippe Favarger (76 voix sur 84 bulletins valables; il y avait 23 bulletins blancs et nuls), Mme Ruth Schaer-Robert (106 voix sur 107 bulletins valables) et M. Jean-Louis Duvanel (98 voix sur 99 bulletins valables)

Présidents des tribunaux I et II de la Chaux-de-Fonds. — M. Pierre-An-dré Rognon est nommé à la présidence du premier (99 voix sur 100 bulletins valables) et M. Frédy-André Boand à celle du second (97 voix sur 98 bulletins valables).

Suppléants des présidents des tribunaux. - M. Etienne Broillet (POP) constate que, dans trois districts, des candidats cumuleront une charge judiciaire avec soit un mandat de député, soit une place au soleil dans tel ou tel parti politique. prend l'exemple d'un suppléant à venir qui est déjà grand conseiller, proteste con-tre ce fait et ajoute qu'il s'agit là d'une violation de l'article 54 de la constitution.

Avez-vous une proposition ferme à faire?, demande le président Pierre Au-

Non!, répond le député chaux-defonnier. Nous, nous n'avons personne à

Au vote, Mme Ruth Schaer-Robert (Neu-châtel) est déjà nommée par 98 voix (99 bulletins valables). Pour le tribunal du Val-de-Travers, deux candidats étaient en lice, MM. Jean-François Béguin et Jean Gui-nand. C'est le premier qui l'emporte avec 63 voix (pour 99 bulletins valables), M. Guinand obtenant 34 voix. Pour la suppléance du tribunal du Val-de-Ruz, M. Pierre Faessler est nommé avec 96 voix sur 98 bulletins valables. En ce qui concerne le tribunal de Boudry, le président suppléant

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de Mme C. Quinche, qui

fonctionnait comme greffier d'audience.

Le 23 novembre 1968, dans les gorges

Le 23 novembre 1968, dans les gorges du Seyon, se produisait un grave accident de la circulation qui devait avoir une issue mortelle. Il était un peu plus de 13 heures lorsque J.-H. A. descendait au volant de sa voiture de Valangin à Neuchâtel. Après une portion de route rectiligne, lancé à 70 km/h, J.-H. A. déboucha dans un des nombreux virages que comporte cette route. C'est alors qu'il se trouva devant un obstacle imprévisible, sous la forme d'une file de voitures roulant à fai-

me d'une file de voitures roulant à faible allure derrière un tracteur et dans la

même direction que lui. Se voyant dans l'impossibilité d'éviter une collision avec

J.-H. A. déborda sur la gauche de la chaussée, franchissant la ligne continue

malgré un énergique coup de frein. Mal-

heureusement, un autre véhicule remontait

les gorges du Seyon et une violente colli-

sion devait venir sanctionner la faute de circulation commise par J.-H. A. On retira de la voiture montante la conductrice

Mme W., souffrant de nombreuses fractu-res et qui devait succomber quelques jours

plus tard à l'hôpital des suites de ses bles-

RESPONSABILITÉ ADMISE

Prévenu de diverses infractions à la loi sur la circulation routière et bien entendu

d'homicide par imprudence, J.-H. A. s'est présenté hier matin devant le juge. Ex-

pliquant très clairement les circonstances de l'accident, il admit sa responsabilité. Il déclara également qu'il avait été très

touché par les graves conséquences qu'en-

traîna la collision, ceci, d'autant plus qu'il n'a encore jamais eu d'accident. Le man-

dataire de la partie civile reprocha alors

au prévenu d'avoir décidé son débordement

sur la gauche, ce qui, aux yeux de l'avo-cat constitue une erreur flagrante de rai-

produisit également des témoignages de mo-

ralité prouvant que J.-H. A. est un hom-

me sérieux et parfaitement recommandable. Pour le juge, le prévenu a roulé nette-ment trop vite. La loi fait une obligation

aux automobilistes d'adapter leur vitesse à

leur champ de visibilité de manière à ce qu'ils puissent s'arrêter à n'importe quel

instant. Dans ce cas, l'homicide par im-

Le défenseur de J.-H. A. rappela les circonstances de l'accident et s'étendit sur la culpabilité subjective de son client. Il

'arrière du dernier véhicule de la

est nommé en la personne de M. Blaise Galland (83 voix pour 88 bulletins valables). En attendant le retour des urnes et décomptes, M. J.-F. Aubert (lib) tente d'éclaircir problème soulevé précédemment par M. Broillet.

Il est possible que le Grand conseil veuille abandonner cette pratique large. A lui de se prononcer. Quant à l'article 54 auquel M. Broillet se référait, M. Aubert pense qu'il a eu raison de le faire. Cet article 54 est concrétisé par les articles 32 et 52. L'incompatibilité entre la charge indicaire et le mandat de député par veut judiciaire et le mandat de député ne vaut que pour les charges judiciaires salariées. Il faut donc faire une nuance entre la rémunération ou les indemnités des juges suppléants et les traitements des magistrats

M. Fritz Bourquin, chef du département de justice, abonde dans ce sens: pour le gouvernement, la notion de salarié entraîne l'incompatibilité et si pour le poste de substitut du procureur général, elle coule de source, il n'en va pas de même pour les suppléants des présidents des tribunaux. On entend encore M. André Sandoz (soc) qui prône l'interprétation libérale de la constitution, puis M. Broillet (POP) : ce n'est pas les questions de salaires qui en-trent en cause, mais le principe de la séparation des pouvoirs, donc de la sérénité et de l'indépendance des juges.

M. Blaser (POP):

— C'est le travail qui importe: un président et un suppléant font exactement le même! Voilà donc le critère qui devrait conduire à une interprétation plus stricte

des textes. M. Meylan (soc): · J'ai été élu député un jour et, presque le lendemain nommé président suppléant d'un tribunal... Le POP part d'une notion juste mais son raisonnement est plus difficile à suivre. En allant plus loin, les suppléants devraient non seulement ne pas être députés, mais encore s'abstenir de plaider, lorsqu'ils ne sont pas suppléants

devant le tribunal du fors.

M. Aubert (lib) fait le point. Il y a

VILLE DE NEUCHATEL

Une audience du tribunal de police de Neuchâtel

Après deux accidents mortels

trois fonctions de l'Etat : législative, administrative et judiciaire. En extrapolant, faudrait-il donc exclure de ce Grand conseil tous ceux qui sont, par exemple, membres de l'instruction publique?

M. Robert (soc) demande que l'interprétation large soit appliquée à d'autres secteurs. Le président passe au vote: les partisans de l'incompatibilité (les huit popistes, seulement) doivent s'incliner, devant une majorité évidente. Puis, on apprend que M. Fred Wyss a décidé de renoncer à sa candidature de président suppléant à sa candidature de président suppléant au Locle: le groupe libéral présentera M. Jean Guinand.

On termine. Le suppléant du président du tribunal de la Chaux-de-Fonds sera M. Daniel Blaser (75 voix pour 86 bulletins valables) et son collègue au Locle M. Jean Guinand, par 61 voix pour 76 bulletins valables.

Assesseurs des autorités tutélaires deux membres par district). — Pour Neuchâtel, sont nommés: Mme Jeanine Robert-Challandes (lib), 92 voix sur 97 bulletins valables et M. Fritz Humbert-Droz (soc) 80 voix. Pour Boudry, sont nommés: MM. Achille Sermet (soc) et Eugène Ri-baux-Vaney (lib), le premier par 89 voix sur 95 bulletins valables, le second par 89 voix également. Pour le Val-de-Travers, sont nommés Mme Nelly Heimann (69 voix sur 108 bulletins valables) et M. Gilbert Delbrouck (55 voix). La première est radical, le second libéral. M. André Du-

pont (soc) a obtenu 51 voix.

District du Val-de-Ruz, maintenant. Sont nommés Mme Muguette Jaquet (soc) avec 64 voix sur 105 bulletins valables et M. 64 voix sur 105 bulletins valables et M. René Perrin (rad) avec 62 voix. M. Claude Marty (lib) a obtenu 44 voix. Pour le district du Locle, ont été nommés MM. Philippe Vuille (95 voix pour 103 bulletins valables) et M. Willy Pingeon avec 81 voix, le premier étant présenté par le PPN et le second par le parti socialiste. Pour le district de la Chaux de Fonds enfin sont prompés. M. Chaux-de-Fonds, enfin, sont nommés: M. Jean-Pierre Miéville (soc) avec 72 voix et Mme Simone Steinmann (rad) avec 54 voix. Mme Marguerite Greub (POP), pous-

sée par M. Broillet, a obtenu 34 voix.

Président de la commission cantonale de recours en matière fiscale. — Un seul candidat était présenté: M. Philippe Mayor (lib), avant que M. J.--F. Aubert ne se

— Il y a plusieurs juristes dans ce par-lement, mais il faut bien reconnaître que tous, nous avons fait une boulette! Ma-gistrat municipal, M. Mayor ne peut être candidat à ce poste de président.

Les libéraux renonceront donc à reven-

diquer la présidence et présenteront M. Amiod de Dardel comme membre de la commission, alors que les socialistes la vi-sent avec M. Maurice Jeanneret et les radicaux avec M. Matrice Jeanneret et les fa-dicaux avec M. André Nardin. Au pre-mier tour, pas d'élu: sur 103 bulletins valables, MM. Nardin et Jeanneret ob-tiennent respectivement 51 et 48 voix. Au second tour, M. Nardin (59 voix sur 105 bulletins valables) enlève la présidence de-vant M. Maurice Jeanneret, 45 voix.

Membres (et suppléants) de la commission cantonale de recours en matière fiscale. — À la candidature de M. de Dardel présentée par les libéraux, le POP ajoute celle d'un « apolitique », M. Denis-Gilles Vuillemin. Sont finalement nommés : M. Maurice Jeanneret (soc) avec 83 voix sur 108 bulletins valables, M. Alain Matthey (PPN) avec 67 voix, M. Jean-Louis Barbezat (rad) avec 66 voix et M. Amiod de Dardel (lib) avec 58 voix. M. D.-G. Vuillemin obtient 23 voix.

Quant aux suppléants de cette commission, les quatre membres présentés sont nommés, autrement dit MM. Fritz Humbert-Droz (soc) avec 75 voix, Jean Décoppet (lib) 74 voix, Hubert Donner (rad) voix et André Perret (PPN), 65 voix. Quant aux commissions réglementaires

elles seront nommées tacitement. En voic la composition:

Commission des naturalisations (11 membres). — Rad.: MM. Pierre Hauser, Daniel Blaser, Félix Bernasconi et Pierre Steinmann; lib.: MM. Jean-Claude Barbezat et Charles-André Perret; soc.: Mlle Emmie Abplanalp, MM. Maurice Payot, Henri Eisenring et Jacques Boillat; PPN: M. Jean-Jacques Mercier.

© Commission des pétitions et des grâces (11 membres). — Rad.: MM. Robert Moser, Jean Ruffieux, Mme Denise Wyss-Boudry et M. Gustave Misteli; lib.: Mme Janine Robert-Challandes et M. Jean Montandon; soc.: Mme Lucette Favre-Rognon, MM. Jacques Kramer, Ernest Schulze et Jean-Pierre Hüther; PPN: M. Alfred

Commission législative (15 membres). — Rad.: MM. Pierre Meylan, André Brandt, Hubert Donner, Daniel Blaser et Gustave Misteli; lib.: MM. Jean-François Aubert, Blaise de Montmollin et Fred Wyss; soc: MM. André Sandoz, René Felber, Charles Mojon, John Clerc, Abraham Adam; PPN: M. Anrré Perret; POP: M. Jean Steiger.

Commission financière de 1969 (15 membres). — Rad.: MM. Robert Moser, André Chappuis, Olivier Béguin, Charles

Maurer et Hubert Donner; lib: M. Fred Wyss, Mme Janine Robert-Challandes et M. Jean-Pierre Béguin; soc.: MM. Henri Eisenring, Raymond Spira, Jean-Pierre Hü-ther, René Meylan et Henri Verdon; PPN: Jean-Jacques Mercier; POP: M. Fré-

déric Blaser. © Commission financière de 1970 (15 membres). — Rad.: MM. Claude Emery, Robert Moser, Olivier Béguin, André Chap-puis, Claude Weber; lib.: MM. Fred Wyss, Jean-Pierre Béguin et Jean-Claude Barbe-zat; soc: MM. René Meylan, Jean-Daniel Jomini, Henri Eisenring, Jean-Robert Jeanneret et Claude Robert; PPN: M. Jean-Claude Jaggi; POP: M. Frédéric Bla-

Le président **Pierre Aubert** lève la séance à 13 h 10. La session est close. Une session extraordinaire est prévue pour les 23 et 24 juin prochains.

Formation professionnelle

«Le canton de Neuchâtel s'est toujours montré novateur et dynamique dans le secteur de la formation professionnelle et technique, élément vital de l'économie neuchâteloise. Les communes, sièges d'écoles, ont consenti rant des années des investissements importants.

» Aujourd'hui, l'évolution technologique si diverse et si rapide nécessite pour cet enseignement de nouvelles ba-ses, de nouvelles structures et requiert davantage de moyens. Un statut can-tonal peut seul les lui apporter. La commission des études techniques (CET) a consacré deux ans à l'étude de ce problème. Elle a proposé la cantonalisation. La commission du Grand conseil chargée de l'examen du projet de loi sur l'apprentissage et le perfectionnement professionnel a déposé son deuxième rapport, adopté par ce conseil le 15 avril 1969. Elle est parvenue à la même conclusion.

» Se basant sur ces considérants et tenant compte des besoins de l'économie ainsi que de la répartition des charges financières, les députés soussignés prient le Conseil d'Etat de en priorité la cantonalisation de l'enseignement professionnel et technique, notamment le problème de l'Ecole supérieure dans les Montatechnique gnes neuchâteloises.

» L'urgence est demandée. »

(Motion de MM. Pierre Steinmann et consorts.)

Une plaie moderne : les

cimetières de voitures « Ces derniers mois, les « cimetières

à voitures » ont augmenté en nombre et en superficie. Point n'est besoin de s'étendre sur les aspects négatifs de cette plaie moderne : entorses à l'esthétique, danger de pollution, occupa-tion abusive de terrains agricoles. » Le Conseil d'Etat peut-il renseigner sur la solution qu'il pense donner à ce

(Question de M. Jean-Daniel Jomini

La protection des locataires

« Le régime de surveillance des loyers et de limitation du droit de résiliation des contrats de bail arrivant à échéan-ce le 31 décembre 1969, de très nombreux locataires domiciliés dans notre canton s'inquiètent, à juste titre, du sort qui leur sera réservé après cette date. Diverses solutions ont été envisagées pour remédier à cette situation préjudiciable aux intérêts des locataires: prorogation du régime juridique actuel, délégation de pouvoirs aux autorités cantonales, accord de droit pri-vé entre l'Etat et les milieux immobi-

» Le Conseil d'Etat peut-il s'expliquer sur ses intentions à ce sujet, notamment dans l'hypothèse où les autorités fédérales refuseraient de proroger le régime actuel au-delà du 31 dé-(Interpellation de M. Raymond Spira

La R.N. 5, toujours...

« Est-il exact que l'Etat de Vaud a l'intention de modifier le tracé de la route nationale 5 ? Un projet serait en cours selon lequel la nouvelle route aboutirait à la frontière neuchâteloise dâns la région du camp de Vaumarcus. Comment la jonction avec le pro-jet neuchâtelois devrait-elle alors s'opé-

(Question de M. Pierre Hauser.)

Dramatique accident rue de l'Ecluse

Une fillette a un pied sectionné par le tram

Un horrible accident s'est produit hier après-midi rue de l'Ecluse, à la hauteur de la station inférieure du funiculaire du Plan. Une motrice des T.N. attelée d'une remorque descendait de Corcelles ; deux fillettes, au moins, se trouvaient dans le compartiment avant de la seconde voiture. Les portes étaient ouvertes, et celle de droite, par où les voyageurs montent et descen-dent, n'était obstruée par aucune

barre de sécurité.

Depuis quelques minutes les deux écolières se chamaillaient, «faisaient

les folles ». convoi allait s'arrêter l'Ecluse quand Catherine Colin, 13

l'arrêt complet. Elle tomba sur la chaussée, une iambe juste devant la roue avant

droite de la remorque. La malheureuse se releva presque aussitôt et courut jusqu'au trottoir, mais elle avait la jambe plus qu'à moitié sectionnée, au-dessus de la cheville.

immédiatement à l'hôpital des Ca-dolles où les médecins ont ordonné son transfert d'urgence à l'hôpital cantonal de Lausanne. Les spécialistes vaudois ont en effet quelques chances de réussir une greffe.

par des adultes qui préfèrent l'enfourcher et la déposer contre un mur près de leur bureau plutôt que de sortir voiture et faire des kilomètres en

malheureux! En ce qui concerne les « deux



Noces de diamant

M. et Mme Bernard Jeanneret home de l'Ermitage, viennent de cé-lébrer leurs noces de diamant. Ils se sont mariés à Neuchâtel le 17 mai 1909.

prisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais qui se montent à 250 fr. sont mis à la charge de l'accusé. AUTRE ACCIDENT MORTEL Un autre accident mortel a eu lieu le

prudence est parfaitement réalisé et J.-H. A.

est finalement condamné à un mois d'em-

5 octobre dernier, mais celui-ci sur la RN 5, en face du stade de Pierre-à-Ma-zel. Un motocycliste, H. P., dépassant à vive allure une file de voitures qui rou-lait lentement en direction de Saint-Blaise, heurta subitement un piéton qui tra-versait la chaussée du nord au sud. Grièvement blessé, le malheureux piéton dé-céda peu après. L'auteur de l'accident, qui était également blessé, fut soumis à une prise de sang qui révéla un taux d'al-coolémie de 1,6 %. Renvoyé devant le tribunal de police, pour homicide par négligence et ivresse au volant, H. P. fit défaut et l'audience se déroula en la présence seulement du représentant de la par-

Trois gendarmes et un témoin vinrent décrire les circonstances de l'accident. Après ces témoignages, le juge prononça son jugement et condamna H. P., par défaut, à mois d'emprisonnement ferme et aux

frais qui se montent à 400 francs.
D'autres affaires furent renvoyées par le juge et feront l'objet d'une prochaine chro-

VIGNOBLE

Une figure bien neuchâteloise a disparu

La semaine dernière, est décédé à l'hospice de la Côte, M. Paul Benguerel. On ne peut oublier cette silhouette très neuchâteloise. C'était un homme au visage sympathique, avec sa barbe blanche et son béret basque. Il était entré comme commis à la société des tramways de Neuchâtel en 1911, devint caissier principal et finalement chef du service financier. Il avait pris sa retraite le 30 juin 1955.

Travailleur acharné, il avait appris l'anglais seul, ayant toujours dans sa poche un carnet de vocabulaire et d'expressions qu'il sortait pour les mémoriser dans chaque instant ibre. en particulier dans ses déplacements sur les lignes des TN pour se rendre à son domicile ou à son bureau

Il était un membre assidu de l'An-

glo-swiss club et un membre tout aussi dévoué du Club alpin suisse. C'était en effet un grand alpiniste et il a parcouru de nombreux sommets quelques années encore avant sa mort. C'est certainement à cause de cet amour de la montagne que M. Benguerel donna le nom de «Fin-Haut» à sa villa située au-dessus de Peseux, où il cultivait légumes et fruits

et taillait sa vigne. Sa grande joie

était d'offrir « son » vin à ses amis.

SAINT-BLAISE

Accident de travail

Un ouvrier, M. Pierre-André Falk, 22 ans, de Neuchâtel, occupé sur un chantier. route de Berne, à Saint-Blaise, a fait une chute hier matin. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite, il a été trans-

ans, de Corcelles, tomba de la voi-ture, ou voulut sauter à terre avant

La police locale l'a transportée

AVIS OFFICIELS



SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT Vendredi 23 mai 1969, à 16 h 15

Grand auditoire des lettres, salle C 47 sujet de la thèse:

Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé

Candidat: M. Georges-Edouard ROULET La séance est publique Le doyen: L.-E. Roulet

IMMEUBLES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

offre à vendre de gré à gré, à Fleurier.

belle et grande villa

Situation tranquille. Construction très soignée comprenant 10 chambres dont grand living, salle à manger, 2 salles de bains et toilettes, garage et nombreuses dépendances. Possibilité de faire éventuellement 2 appartements. Beau jardin arborisé.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'Office des faillites à Môtiers, tél. (038) 9 14 44, jusqu'au 30 mai 1969.

A vendre ANCIEN CHALET région Rougemont, et à louer 2 appar-tements et studio, non meublés, tout confort, au centre de Rougemont. Hermann Schwitzguébel, 1831 Flendruz.

Tél. (029) 48287.



A vendre à VEVEY (quartier ré-sidentiel du boulevard d'Arcan-gier) immeuble locatif neuf de six logements et cinq garages. Exécution très soignée, architecture particulièrement étudiée.
Rendement brut: 6,5 %. Rendement net des fonds propres investige.

tis: 6,4%. Capital nécessaire pour traiter: Fr. 200,000.— à 220,000.— après hypothèques, aux conditions

Propriétaire et vendeur : Etude LEYVRAZ, rue de la Madeleine 35,

Suisse vend confortable

de 5 chambres neuves, située à 1 km de la mer, aux environs de Barcelone.

Prix total: 55,000 fr. Tél. (038) 58117.

A vendre à Cudrefin, au bord du lac de Neuchâtel,

chalet de week-end

neuf, avec tout confort. Pour visiter, tél. (037) 64 11 52.

TERRAIN

à bâtir, équipé, au bord du lac. Port. 6000 m2, pour maisons familiales ou week-ends. Faire offres sous à Publicitas S.A.. 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

A vendre, région Montmollin,

TERRAIN

pour week-end. Vue panoramique, situation tranquille, accès facile. Adresser offres écrites à GS 1317 au bureau du journal.

11 % rendement brut Bien située en ville de Fribourg, à ven-

ancienne maison patricienne transformée en stu-

dios modernes, entièrement meublée et louée. Affaire de 1er ordre, concierge et gérance à dispo-

Prix de vente: 780,000 fr. Pour traiter: 420,000 fr.

S'adresser: Réel agence tous immeu-bles, 23, rue de Lausanne, Fribourg. Tél. (037) 2 66 09 ou (037) 9 67 35.



Ø 5 13 13

Neuchâtel

Epancheurs 4

offre à vendre

Chaumont Chalet neuf de 3-4 pièces

entièrement boisé, grand séjour avec cheminée, tout confort, chauffage au mazout, terrain de 3100 m2, accès agréable, situation tranquille, au Grand-Chaumont

Terrains

en nature de prés et bois, situation agréable et tranquille, surface au choix de l'acquéreur, au Grand-Chaumont.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal de district de Neuchâtel vendra, pour le compte d'une succession, par voie d'enchères publiques,

le jeudi 22 mai 1969 dès 9 h et 14 h

dans appartement sis au 2me étage de l'immeuble Place-d'Armes 6, à Neuchâtel, les objets suivants:

dès 9 heures: vaisselle; verrerie; argenterie; linge; livres; Grand Larousse en 7 volumes; tables à dessin; tabourets à vis; bureau; machine à écrire portative Swissa; niveau à lunette Wild N2; Théodolite Kern, modèle DKM2; machine à calculer Precisa électrique, modèle 164-12; scléromètre à béton; microscope an-

cien; règles de géomètres.

dès 14 heures: tables de tous formats; chaises; fauteuils; divanslits; salle à manger complète de : 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises; chambre à coucher composée de : 1 grand rallonges, 6 chaises; chambre à coucher composée de: 1 grand lit, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glaces, 1 armoire à 3 portes, 1 tabouret; servier-boy; piano droit brun; téléviseur grand écran Médiator Automatic, 5 normes; électrophone; disques 33 et 45 tours; aspirateur Electrolux; frigo à compresseur Elan; gril Fri-Fri; cuisinière électrique Le Rêve; mixer; petits meubles; bijur or et fantaisie (bagues, boucles d'oreilles, etc.); montres-bracelets homme et dame; tableaux; bibelots; cuivres; statuette ancienne en ivoire, Chine; vase Gallé; régulateur; tapis, ainsi qu'une quantité d'objette dout le détail est supprimé tité d'objets dont le détail est supprimé

Conditions: paiement comptant, échutes réservées. Pas d'exposition avant la vente.

Greffe du tribunal

A LOUER

A LOUER ou à VENDRE, pour cause imprévue,

HOTEL-RESTAURA

de bon rapport, région du Léman, centre touristique Affaire intéressante pour cuisinier ou personne de

Conditions spécialement avantageuses; entrée immé-

Pour tous renseignements téléphoner au (021) 601719. Le matin entre 9 et 10 h, le soir dès 19 heures.

Garages à disposition.

S'adresser à la Gérance des immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel.

Tél. 5 68 01 - interne 263.

A louer à Evolène (Valais), pour juillet.

JOLI APPARTEMENT

dans chalet, 6 lits, 4 chambres à coucher, salle de séjour, tout confort. Prix 850 fr.

S'adresser à Mme Catherine Morand, épicerie, 1968 Evolène. Tél. (027) 4 62 08.

CHALET

A louer à l'Etivaz

4 chambres, 8 lits, 1 lit d'enfant, salle de bains, frigo, cui-sinière électrique, pour juillet, 700 fr, tout compris.

Marcel Mottier, Brayères 5, 1815 Clarens. Tél. (021) 62 43 42.

DEMANDES À LOUER

Cours de vacances

On demande pour étudiants (tes) CHAMBRES à 1 et 2 lits sans pension, à proximité de l'université, du 14 juillet au 9 août et du 17 août au 7 septembre.

Tél. 57562, le soir dès 20 heu-

CHALET

ou maison, si possible avec confort et jardin, région Jura neuchâtelois, Chaumont et Pro-vence (VD). Tél. (038) 6 45 77.

Nous cherchons, pour un employé, un appartement de

21/2 pièces

Adresser offres à Granum S.A.,

DAME dans la cinquantaine cherche

CHAMBRE

simple mais agréable chez personne seule. Cherche contact sympathique. Adresser offres écrites à BM 1312 au bureau du journal.

2 CV cherche

garage quartier Maladière

AGASIN

situé au centre

Publicitas S. A., 8021 Zurich.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE COOPERATIVE DE MENUISERIE 2006 Neuchâtel engage:

MENUISIERS qualifiés (établi et machines)

A louer près de la gare, pour début juin, à jeune couple dont la femme pour-rait faire quelques travaux de nettoyage,

ou tél. 5 14 09.

Beau-Rivage

cherche pour entrée immédiate

CASSEROLIER

Ecrire ou téléphoner au 5 47 65.

On cherche:

1 CUISINIER

1 SOMMELIÈRE pour la brasserie

1 SOMMELIER pour la restauration

1 GARCON DE CUISINE

Entrée immédiate. Bons gains.

Faire offres à : Rôtisserie du Café de Paris, Villeneuve, tél. (021) 60 10 04.



Nous cherchons

pour notre département fabrication de machines;

mécanicien

monteur

Nous offrons: bons salaires,

& Cie, successeurs. 2014 Bôle, tél. (038) 6 32 54/55.

On cherche à louer, pour juillet, 5 ou 6 lits dans

Date: à convenir. Région : Neuchâtel - Serrières -

av. Rousseau 5, 2001 Neuchâtel.

On cherche à louer

Tél. 5 66 15.

Baux à loyer en vente au bureau du journal

ou chalet pour va-cances, 2 chambres à coucher + living, du 3 au 17 août, au bord des lacs de Neuchâtel ou de Morat. Tél. (038) 5 02 90,

appartement

Importante organisation du commerce de détail cher-

200 - 400 m2

Prière de faire offres sous chiffres T 19 - 900 117 à

S'adresser: rue de Vauseyon,

Restaurant

Neuchâtel 260 fr., y compris chauffagfe et épura-tion. Adresser offres écrites, avec références, à DO 1314 au

bureau du journal.

APPARTEMENT

de 2 chambres, cui-sine, bains - W.-C., hall (conviendrait

éventuellement pour

de 5 pièces

comprenant 3 cham-bres à coucher, un bres a coucher, un salon-salle à manger communicants. Tout confort, W.-C. sépa-ré, balcon, 400 fr. plus charges; garage 45 fr., libre le 24 juillet 1969.

pour le 24 septem-bre ou le 24 octobre Cèdres, Neuchâtel Prix: 720 fr. par Neuchâtel.

A LOUER

pour le 31 mai 1969, Marnière 34, Haute-rive, appartement de 4 pièces, tout con-fort. S'adresser à Charles Berset, gérant, Jardinière 87, la Chaux-de-Fonds. la Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 98 22.

Fleurier

A louer, des fin juin, appartements modernes, tout confort, cuisines en-tièrement équipées :

pour notre parc de véhicules, connaissant si possible les die-

en chauffage

avantages sociaux d'une entreprise moderne. Faire offres à Mazout Margot Petitpierre & Grisel S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche pour son dé-partement outillage, brosserie et échafaudages tubulaires,

MAGASINIER-

de nationalité suisse, sachant travailler de manière indépen-dante et ayant de l'initiative. Faire offres à la Direction.

Fabrique Maret, 2014 Bôle, cherche

pour travaux de recherches et de développe-ment. Climat de travail agréable. Situation stable. Eventuellement appartement à disposition

Faire offres détaillées.

Belle situation pour couple!

Pour raison de santé, on cherche un couple actif, sérieux et de bonne présentation, pour la gérance d'une affaire de

nettoyage chimique à sec

Conditions très favorables avec fixe et pour

cent sur chiffre d'affaires. Belle installation et très bonne et fidèle clien-

Ecrire sous chiffres P 21,292 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle

pour comptabilité industrielle et organisation interne. Travail intéressant et varié pour personne ayant initiative et expérience. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions

Nous engageons une

AIDE DE BUREAU

sachant écrire à la machine, pour des travaux simples.

CHOCOLAT SUCHARD S.A., service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENÈVE

cherche pour sa

CENTRALE RÉGIONALE DE GENÈVE

Ordinateur IBM 360/50 Section administrative

un employé

ayant une formation bancaire ou commerciale.

Connaissance de l'allemand souhaitée.

Nous assurons à personne capable une formation complète

Place stable et travail intéressant.

Nationalité suisse désirée.

Entrée en fonctions à convenir.

Les personnes qui seraient intéressées par ce poste voudront bien faire leurs offres détaillées, en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2 rue de la Confédération, 1211 Genève 11.

Grâce à notre

TRAVAIL à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engage-ment, la visite de notre représentant. Giso, Gilgen + Somaini, 4563 Gerlafingen.

Dép. 11. On cherche une demoiselle

pour le buffet et l'office. Tél. 4 12 12. **EMPLOYÉE** est cherchée pour la préparation des vê-tements dans net-toyage chimique, 40 heures par semai-ne. Tél. 3 12 63, dès 19 heures.

cherche pour ses ateliers de fabrication :

OUVRIERS OUVRIÈRES MANŒUVRES

agréable dans usine moderne.

comptabilité une

JEUNES FILLES pour travaux faciles et propres. Ambiance

Nous cherchons pour notre centrale de

Se présenter à Précision Electronique S.A., chemin des Jardillets 18, HAUTERIVE. Tél. (038) 3 18 23.

EMPLOYÉE DE BUREAU

gagnant un salaire adéquat.

sachant bien écrire à la machine et ayant, si possible, de l'expérience dans les travaux de comptabilité système RUF. Toutefois, nous serions prêts à instruire une débutante. Possibilité d'apprendre le bon allemand en

Prière d'adresser offres à la Direction, Mare-

Semaine de 5 jours. Rabais d'achat.

Reliure industrielle **DELACHAUX & NIESTLÉ**

sa S. A., case postale, 4000 Bâle 3.

à Neuchâtel, passage Max-Meuron 4

Nous cherchons à former:

BROCHEUSE UN AIDE-RELIEUR

de bonne santé, vigoureux, habiles de leurs mains, attentifs, et de bon caractère. Personnes âgées et expérimentées sont aussi appréciées.

Les candidats qui ne seraient pas

de la partie recevront une bonne

formation. Semaine de 5 jours et 44 heures.

Caisses maladie, accidents et de re-

4 pièces 445 fr. + 35 fr. de charges; 1 appartement

Quartier résidentiel, à louer

appartement

5 pièces 500 fr. + 40 fr. de charges. Faire offres à G. FANTI, 2014 Bôle, tél. 62284.

pièce Fr. 180.-2 pièces Fr. 220.-

COLOMBIER rue des Vernes 18, appartement

S'adresser au bureau d'architecture
E. Maye, 2013 Colombier, Vernes 18.
Tél. (038) 6 36 50.

A LOUER

1969, attique de 6 ½ pièces, à la rue des mois, charges comprises. S'adresser à la Caisse de retraite de Favag S. A.,
Monruz 34, Neuchâ-

mécanicien

À NEUCHÂTEL

EMPLOYÉ

Adresser offres écrites à

dans le traitement de l'information.

PRÉCISION ÉLECTRONIQUE S.A.







Agromécanique B. Chappuis

2035 SERROUE-SUR-CORCELLES

Tél. 8 15 69

Vente et location de CANNES ANGLAISES Pieds faibles? Pieds douloureux?



Mes supports sur mesure, dans la technique « original BOIS-CUIR », vous rendent la marche aisée, sans dou-leurs. Sans métal, légèreté surpre-nante, élastique et stable à la fois. Enfin un support Enfin un support efficace qui se porte aussi dans une chaussure élégante. ORTHOPÉDISTE SPÉCIALISTE

YVES REBER NEUCHATEL 19, faubourg de l'Hôpital Téléphone (038) 5 14 52

Pour l'achat ou la réfection de

Ne reçoit pas le mardi

MEUBLES REMBOURRÉS RIDEAUX

adressez-vous à l'artisan tapissier-décorateur qui seul est à même de bien vous conseiller et de vous satisfaire.

A. MAIRE Serrières - Tél. 5 47 15



léger et agréable à porter, ce costume de bain, de coupe irréprochable, en «Hélanca» élastique, forme bustier. Dans beaucoup de dessins et coloris actuels. Avec ou sans bretelle. Tailles 38 à 48 fr. 24.90

jeune et charmant, un bikini pour bien bronzer. (Hélanca) imprimé ou Antron uni. Coupe parfaite. Tailles 38 à 46 fr.22.90

Avec timbres COOP ou 5 % rabais

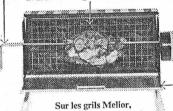
28 / 69 399.545 399.551

la Cité

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Melior

Avant d'acheter un gril de plein air, regardez bien ces trois parties essentielles:



seul l'acier inoxydable est en contact avec la nourriture.

L'entretien du nouveau gril-broche Weekend est si facile. En un clin d'œil, les trois pièces sont démontées, nettoyées et retrouvent tout l'éclat du neuf! Les grils Melior sont en vente chez:





HUG & Co. Pianos NEUCHATEL

de 50 instruments en magasin. STEINWAY & SONS, BECHSTEIN, MAY, GROTRIAN - STEINWEG, BLUTHNER, SCHIMMEL, YAMAHA, EUTERPE, BURGER - JACOBI, SCHMIDT - FLOHR, NORDISKA, SABEL, RIPPEN, GEYER, KEMBLE, ZIMMERMANN, BENTLEY

VENTE - LOCATION - ÉCHANGES Téléphone (038) 57212

Une vaisselle qui a tout pour donner à votre table l'ambiance et le plaisir des heures de détente.

«MOROCCO» notre faïence finlandaise extra dure, décor brun exclusif. Service pour châlet, week-end ou tous les jours, vente à la pièce

Assiette à dessert 2.50 Tasse à café avec sous-tasse 2.75 Assiette plate ou creuse 2.95 Pot à lait 1 litre 6.50 Plat ovale long. 34 cm 9.90 Cafetière 1,10 litre 11.90 Légumier 1,30 litre 12.90 En exclusivité dans nos magasins.



Gonset

HR.23.9.1

Nouvelle lueur d'espoir pour entrepôt fédéral aux Verrières

Pontarlier par la Fédération du juralpin » présidée par M. Georges Béguin, de Neuchâtel, nous avions relaté l'intervention de M. Joseph Besançon.

Sans équivoque, il s'était prononcé en faveur de la construction d'un entrepôt fédéral aux Verrières, idée lancée et soutenue depuis longtemps par notre journal.

MANQUE D'ENTHOUSIASME

Le comité constitué à l'époque pour cette réalisation, est tombé en sommeil et on peut même le considérer comme dissout. Il avait allégué pour justifier son échec de l'impossibilité d'obtenir, au dernier moment, le terrain de son choix.

Cette unique raison ne paraît pourtant pas suffisante pour jeter le manche après la cognée.

Or, après l'enthousiasme du début, il y eut, semble-t-il, un temps mort au cours duquel le feu sacré tomba pour des rai-

dont certains milieux eurent crainte. Pour-tant au lieu de leur porter atteinte, on peut penser qu'elle aurait sans doute été un sti-mulant et les aurait favorisés. De surcroît, le Conseil communal, par un versement de.... cinq cents francs, ne permettait pas d'aller bien loin....

REGAIN DE TRAFIC

Au vu du résultat du trafic marchandises international de l'année dernière ou, pour la première fois depuis fort longtemps, les Verrières ont supplanté le Locle-Col les Verrières ont supplanté le Locle-Col des Roches, on semble vouloir reconsidérer sérieusement la question dans le village

— Si, en deux ans, on a la chance de sauver le Franco-Suisse — mais pour cela une vigoureuse, rapide et lointaine campagne publicitaire doit être mise sur pied cette chance existe aussi pour le trafic des marchandises et, du même coup, pour un entrepôt fédéral.

> gue projet.
>
> Aux Verrières, village où la situation démographique n'est pas brillante, des hom-mes perspicaces, d'autres jeunes et dynamijues s'en rendent compte. Sauver la locali-é d'un dépérissement viendra d'abord de l'intérieur, c'est-à-dire des habitants eux-mêmes, de leur volonté de surmonter un pas-

sage à vide, néfaste à la communauté. Le Franco-Suisse, telle la route jusqu'à Pontarlier quand on pourra la qualifier en fait d'internationale, sont des facteurs du développement de la commune et en même temps des points d'appui non négligeables pour un entrepôt fédéral.

des stocks obligatoires. Certains particuliers ont pu en louer une partie. Elle appar-

draient-ils pas, donnant ainsi un sérieux coup de pouce à l'entrepôt fédéral ? Si tel

était le cas, il faudrait certes construire

des silos, procéder à des aménagements in-

térieurs, mais ce serait en tout cas un bon

ESPOIR

tituée et à laquelle chacun peut adhérer moyennant achat de parts sociales, va fai-

Par ailleurs, une société récemment cons-

ériger au nord de la Banque cantonale, une maison de huit appartements mo-

Elle se propose de poursuivre cette poli-

tique du logement mais, selon l'un de ses membres, ne serait pas limitée par ce seul

objectif. Comme, cette fois, l'autorité com-munale est financièrement engagée, la ques-

tion de l'entrepôt pourrait bien revenir sur le tapis et ne plus rester à l'état d'un va-

pas de fait.

aux CFF. Ces derniers ne la ven-

Après un drame aux Bayards: Mystérieuse disparition d'une

somme de quelque 10.000 fr.

A mi-février, un vendredi aux premières heures du matin, un drame con-jugal s'était déroulé aux Champs-Berthoud, hameau de la commune des Ba-

Le mari, vivant avec son fils dans une ferme, se serait donné la mort après avoir tué de trois coups de feu, sa femme laquelle passait sur la route cantonale pour se rendre à la gare.

femme habitait avec ses deux filles dans la guérite du Haut-de-la-Tour, où elle était garde-barrière sur la ligne du Franco-Suisse.

Cette tragédie mettait fin à toute action pénale. Les enfants furent pris en charge par des parents avec le contrôle de l'Office cantonal des mi-

La succession des époux défunts a été répudié et « La Feuille officielle » vient d'annoncer l'ouverture de la faillite.

MYSTÈRE

Le couple était-il véritablement au-dessous de ses affaires ? quoi qu'il en soit, malgré toutes les recherches fort minutieuses faites à ce jour, une

somme de quelque 10,000 francs n'a jamais été retrouvée.

Sur cette disparition, le mystère le plus complet plane. Le mari, agriculteur et ouvrier de fabrique, avait vendu 14 têtes de bétail fin janvier. Il avait donc une somme assez coquette à sa disposition.

Il acheta une auto à la fin de l'année dernière, mais elle fut payée avant la vente des bovins.

PLAINTE PÉNALE?

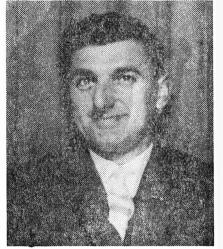
On a pu retrouver certains paiements effectués. Cependant, on est loin du compte entre l'argent encaissé et celui qui a été dépensé.

L'agriculteur avait coutume de mettre son pécule dans ses chaussettes. Il ne s'y trouvait pas le matin du drame, car la police, ayant eu vent de cette habitude, avait procédé à une vérifica-tion complète à la morgue.

La masse en faillite va-t-elle porter plainte pénale contre inconnu ? On l'ignore pour le moment. Si tel était le cas, il appartiendrait alors aux autoiudiciaires d'ouvrir une nouvelle

CHAMP-DU-MOULIN

Nomination aux CFF



Une rénovation qui s'imposait. (Photo Avipress - A.S.D.)

(c) M. Gilbert Charles, employé CFF à la gare de Champ-du-Moulin et habitant de Champ-du-Moulin, a été nommé dernièrement chef de station de cette gare. Il re-prend ainsi la place de M. Gustave Maire, ancien chef de station et qui est mainte-nant au bénéfice de la retraite depuis fin

M. Charles est d'origine vaudoise. Il est arrivé dans notre commune en 1964, où il a débuté à la gare comme employé. M. Charles outre son activité professionnelle dans les CFF, fait partie des autorités et sociétés de la commune de Brot-Dessous. Il est conseiller communal, président de la commission du feu, vice-président de la commission scolaire et membre actif de la société de tir en campagne de notre commune. Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, M. Chalres prend une part active à notre vie communale et a apporté un peu de renouveau à la commune de Cham-

La Franche - Comté court - circuitée ? Retards routiers dans le Toujours rien de nouveau route Pontarlier - Les Verrières

De notre correspondant du Doubs :

Le Conseil général du Doubs, lors de sa session de printemps, à Besançon, a exa-miné le budget 1969, en s'en tenant à une stricte discipline financière. Pourtant les crédits de voirie dépassent la jolie somme de deux millions de francs. A ce propos, le conseiller génral du canton d'Audincourt s'est élevé contre les retards inadmissibles apportés à la refection de la route Besan-çon - Montbéliard, encore remplie de « nids de poules ». En outre, il a été décidé la mise « hors gel » par tronçons seulement de cette même route. Certains crédits seront donc dégelés. Et le conseiller général du canton frontalier de Saint-Hippoly-te a enchaîné en ces termes: «Voilà 20 qu'on nous parle d'autoroutes, en France, alors que pendant vingt ans on a construit les voies ferrées avec des pelles et des pioches. Mais là n'est pas la question; on oublie trop facilement le gouvernement, sur incitation financière de la Suisse, réalise le projet autoroutier Bâle - Mulhouse et dans le même temps on envisage aussi le tronçon d'autoroute Grenoble - Genève, si bien qu'au nord et au sud, notre propre réseau est raccordé sur celui de nos voisins et que la Franche-Corne se trouve proprement

Il flavat préciser, à ce sujet, que le Con-seil général a accepté de verser une con-tribucion de 2500 fr. à l'Association pour

Vers l'art bourguignon

(sp) Le cours d'art et d'histoire dis-

pensé cet hiver à l'Université populaire neuchâteloise par M. Maurice Billeter,

architecte, connaîtra sous peu une pro-longation sous la forme d'une excur-sion. Dates et but de cette sortie cul-

sion. Dates et but de cette sortie cul-turelle viennent d'être fixés: les 31 mai et 1er juin, toutes les personnes intéressées par l'art roman pourront s'associer à un périple dans le Brion-nais et le Charolais. Tout au long d'une randonnée de près de 600 km, elles étudieront sur place les caracté-

ristiques d'un art auquel appartiennent quantité d'églises et de châteaux bour-guignons. Deux leçons préparatoires

seront données les 21 et 28 mai par M. Billeter au collège régional de

la route Centre Europe-Atlantique, à condition que l'intinéraire intéressant la ré-gion traverse véritablement le département du Doubs. Il s'agit d'un axe international qui traversera la France d'ouest en est et la Suisse et qui doit passer par Dole, Be-sançon et Mulhouse. Le Conseil général a également mis l'accent sur la liaison Be-sançon - Pontarlier - Vallorbe - Lausanne. D'ailleurs, l'Association pour la route Centre Europe - Atlantique se propose de faire une pénétration en Suisse par le col de la Faucille. Or, de son côté, le ministère de l'équipement français fait étudier depuis quelque temps le problème posé par les traversées du Jura, Vallorbe d'un côté et Bellegarde de l'autre. En ce qui concerne la liaison Pontarlier - Les Verrières - Neuchâtel, rien n'a été décidé. Ce projet soutenu par M. Edgar Faure lors de sa venue au Val-de-Travers paraît relégué au second plan, D'ailleurs M. Edgar Faure, qui assistait seulement à la première journée de travail du Conseil général, n'était pas là pour dé-fendre, avec les autres conseillers généraux frontaliers, la « pénétrante .»
Réd. — Il serait pourtant grand temps que

l'on se rende compte, en France, que la liai-son Paris-Dijon-Pontarlier-Les Verrières est plus directe pour parvenir au cœur de Suisse. De gros efforts ont été faits du côté neuchâtelois. Les touristes attendent qu'il en soit de même de l'autre côté de

Changement au tribunal

(c) Comme on peut le lire dans le compte rendu de la séance d'hier du Grand conseil, M. Philippe Favarger a été brillamment réélu président du tribunal du Valde-Travers, poste qu'il occupe depuis 1960. En effet, il a obtenu 76 voix sur 89 bul-

Un changement s'est toutefois produit en ce qui concerne le suppléant. M. Jac-ques Meylan, de Neuchâtel, qui fonction-nait depuis la démission de M. Paul-Eddy Martenet, avait décliné une nouvelle can-Il sera désormais remplacé par M. Jean-

François Béguin nommé par 63 voix sur 99 bulletins valables. M. Jean-François Béguin est actuellement avocat à Neuchâtel et secrétaire cantonal du parti socialiste neu-

Le club de natation et de sauvetage du Vallon organisera le championnat cantonal 1969

sion de sauvetage Hans Rätz, furent ap-

prouvés. Le président rappela l'activité du CNSVT au courant de l'été 1968 et sou-

ligna le succès des cours organisés à la piscine des Combes par la société. D. Gy-

sin se déclara très content des résultats

des nageurs et de la participation des mem-bres du CNSVT aux différentes épreuves.

Le chef du sauvetage ne put en dire au-

tant; avec raison, il souligna le peu d'em-

pressement mis par les sauveteurs vallon-niers à s'entraîner. Le caissier présenta

les comptes de l'exercice, se félicita du

nombre des cartes de membres passifs vendues et annonça une diminution de for-tune. M. Jean-Louis Baillod lut le rapport

des vérificateurs; l'assemblée approuva rap-

(c) Les membres du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (CNSVT) se sont réunis en assemblée générale ordinaire, vendredi soir, au Cercle républicain de Couvet. Dix-neuf personnes ont délibéré sous la présidence de M. Eric Bastardoz, de Couvet. Le procès-verbal rédigé par M. Charles-Ed. Bobillier ne donna lieu à aucune remarque. L'effectif du club est de 75 membres ; 16 nouveaux membres furent admis au sein de la société en 1968 et 4 démissionnèrent. Les rapports du président Bastardoz, du chef technique Denis Gysin, du président de la commis-

Plus de 1000 visiteurs (sp) Sans tenir compte des specta-

teurs qui ont assisté aux soirées théâtrales d'ouverture et de fermeture de la Quinzaine culturelle de l'Union des jeunes du Val-de-Travers, ce sont quelque 1050 personnes qui ont visité l'exposition des beaux-arts ouverte à la salle de spectaoles de Couvet du 9 au 15 mai ou qui ont pris part aux manifestations poétiques et musicales annexes.

bien l'intérêt qu'a suscité cette première Quinzaine des jeunes!

NOMINATIONS STATUTAIRES

Le CNSVT sera dirigé par le comité qui suit, au cours du prochain exercice : président : Eric Bastardoz (Couvet) ; viceprésident: Jean Borel (Couvet); secrétaire-correspondance: Jean-Louis Weil (Couvet); correspondance: Jean-Louis Weil (Couvet); secrétaire-convocations: Madelon Bruand (Travers); caissier: Frédy Juvet (Couvet); caissier-cotisations: Charles-Edouard Bobillier (Couvet); chef matériel: Enrico Ravasio (Couvet); chef de la commission technique: Denis Gysin (Les Verrières); chef du sauvetage: Hans Rätz (Buttes); moniteur des sauveteurs: Florian Otz (Fleurier); assesseur: Marcel Schmidt (Couvet); commission technique: Denis Gysin, vet): commission technique: Denis Gysin Florian Otz, Michel Weil (Couvet); vérificateurs des comptes: Fritz Delachaux (Couvet) et Jean-Louis Baillod (Couvet).

Les cotisations pour l'année 1969-70 fu-

rent augmentées, celles des juniors passant de 3 à 5 francs et celles des seniors de 6 à 12 francs.

ACTIVITÉ 1969

Le programme 1969 sera chargé pour les membres du CNSVT qui prendront part ou qui organiseront les manifestations suivantes: championnat interscolaire du Val-de-Travers aux Combes le 9 juillet; championnat cantonal neuchâtelois le 5 juillet aux Combes; rencontre du 14 juillet à Pontarlier; championnats romands de na-tation des 16 et 17 août au Locle; championnat suisse de sauvetage des 23 et 24 août à la Chaux-de-Fonds; championnats de jeunesse-juniors le 31 août; rencontre

Juges arbitres de la FSN

MM. Florian Otz, de Fleurier, et Denis Gysin, des Verrières, ce dernier instructeur suisse de natation, tous les deux moniteurs de sauvetage et possesseurs du brevet II de la Société suisse de sauvetage, ont été désignés par la Fédération suisse de natation (FSN) comme juges-arbitres de ladite fédération. Un honneur pour le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers dont ces deux messieurs sont des membres dévoués.

Exercice des sapeurs-pompiers

(c) La compagnie des sapeurs-pompiers de Couvet s'est réunie dans sa totalité à l'occasion de l'exercice de printemps. Sous le commandement du capitaine Albert Niederhauser et de son étatmajor, les différentes sections du corps ont travaillé, deux heures durant, à revoir le formel, à exercer les tacti-ques propres à chaque engin et, pour les hommes servant aux échelles, à procéder à quelques sauvetages.

Obsèques

avis mortuaire relatant le décès de M. Rodolphe Butikofer. Il s'agissait en fait de M. Frédéric Robert, beau-père de M. Rodolphe

longue vie et auprès de qui nous nous excu-sons de ce funeste malentendu, a assisté, hier, à l'ensevelissement de M. Frédéric Robert, en compagnie des autres membres de sa famille. C'est au temple de Couvet que les derniers devoirs ont été rendus à la mériard a présidé la cérémonie funèbre, relevant la carrière et les mérites du défunt. A la famille de M. Frédéric Robert, nos

de natation à la piscine des Combes le

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CNSVT

6 septembre.

Dans le cadre du 10me anniversaire du club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (société fondée le 7 juillet 1959), les membres de la société organiseront le samedi 5 juillet prochain, le championnat cantonal neuchâtelois, manifestation qui réunira les meilleurs nageurs du canton. En soirée, et en famille, le CNSVT fêtera son anniversaire par quelques réjouissances.

A QUAND L'OUVERTURE DE LA PISCINE?

Certains membres de la société se sont étonnés que personne ne parle de l'ouver-ture prochaine de la piscine des Combes alors que dans le reste du canton, les piscines vont s'ouvrir les unes après les autres, si elles ne sont pas déjà à la disposition des baigneurs! D'autres ont re-gretté que rien n'ait été prévu pour fê-ter le 10me anniversaire de la construc-tion des Combes jusqu'à présent en tout cas. Les membres du comité de l'Associa-tion de la piscine du Val-de-Travers, présents à l'assemblée parce que faisant partie du CNSVT, ont répondu à ces remarques le mieux qu'ils pouvaient tâchant de rassu-rer les interpellateurs sur la future activité au bassin des Combes. Mais pour l'insprécise n'a lée, les travaux de nettoyage, de fauchage n'ayant encore commencé.

'assemblée s'est terminée par quelques questions de moindre importance.

LES VERRIERES

Plans d'un immeuble déposés

(c) L'autorité communale vient de mettre à l'enquête publique les plans d'un immeuble locatif de 8 appartements avec, au rez-de-chaussée, des locaux pour la Banque cantonale neuchâteloise, que construira aux Verrières, la Société coopérative VERRIMOB, récemment constituée.

Ainsi qu'en témoignent les plans déposés au bureau communal, il s'agira d'un immeuble de fort belle allure.

Une fois l'immeuble terminé, au printemps 1970, l'actuel bâtiment de la banque sera entièrement démoli, alors que l'aile nord-est de la maison va l'être dès main-

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE: Perrin (Fleurier). PERMANENCES MÉDICALE ET DEN-

Avis mortuaire

Le comité de la fanfare des usines Dubied «l'Helvétia» a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Frédéric ROBERT

beau-père de Monsieur Rodolphe Butikofer membre actif.

Aujourd'hui 21 mai 1969, à 6 h 30

RÉOUVERTURE du BUFFET de la

COUVET

Spécialités valaisannes : Raclette

Viande séchée

Restauration à toute heure

L'apéritif sera offert.

M. et Mme François PANIGONI

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

Perdu au Cernil, près des

genre chien-loup, laineux, avec grelot, portant le nom de Diky. Craintif, pas méchant.

Tél. (021) 34 01 61, M. Matthey, transports, Renens. Récompen-

Société de tir « Les Armes Réunies »

tir obligatoire

(fusil, pistolet)

JEUDI 22 MAI, DES 18 h 30

Se munir des livrets de service et de tir. Bienvenue à tous les nouveaux membres.

AU TRIBUNAL D'ORBE: SIX ANS DE RÉCLUSION

VAUD - VAUD - VAUD

jours de prison préventive) et cinq ans de privation des droits civiques telle est la peine que le tri-bunal correctionnel du district bunal correctionnel du district l'Orbe a infligée mardi à un jeune homme de Vallorbe, Roland de Hennezel, 19 ans, coupable d'un viol particulièrement odieux.

Le 31 octobre 1968, rentrant chez lui à cyclomoteur à la tombée de la nuit, il s'était arrêté sur la route menant à Vallorbe en voyant une fillette de 13 ans. Il la saisit par le bras et l'obligea à le suivre. Devant sa résistance, il lui tordit le bras, lui mit la main sur la bouche comme elle se défendait de plus belle en essayant de le mordre, il menaça de la tuer si elle criait et ne se laissait pas faire. Il la con-traignit ainsi à se dévêtir et à subir ses outrages, malgré ses supplica-tions. Cette scène monstrueuse dura

LAUSANNE

La valse des millions

au Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Lausanne, au

cours d'une séance exceptionnellement chargée, hier soir, a approuvé la vente au canton de 162,000 m² de terrain, sis sur la commune d'Ecublens, pour 15,088,000 fr. et

destiné à la future cité universitaire de Do-

d'Oron; 5,608,000 fr. pour élargir la route d'Oron; 5,608,000 fr. pour construire la nouvelle école primaire de Valmont; 3 millions 951,000 fr. pour créer un centre pour adolescents délinquants en Vennes; 11 mil-

adolescents délinquants en Vennes; 11 millions 757,000 fr. pour étendre et rénover les installations du service d'électricité de la ville; 1,883,000 fr. pour acquérir, céder et échanger des parcelles et construire une nouvelle artère de liaison entre Vers-chez-les-Blancs et le Chalet-à-Gobet, route de Berne; 304,000 fr. pour des réfections de bâtiments communaux et 273,000 fr. pour le dispositif d'alorme en cas de catastrophe

le dispositif d'alarme en cas de catastrophe.

31 millions, somme qui est compensée en-viron pour moitié par la vente du terrain

Au total, ces crédits votés approchent des

trois fois pour des vols de voitures, a requis la peine maximale devant un tribunal à quatre juges.

est traumatisée et a peur de tout. Quant au coupable, il se dénonça à

la police deux jours plus tard et fit des aveux correspondant exactement

Mardi, devant le tribunal, Roland

de Hennezel a fait preuve d'une totale indifférence. Le conseil de

la partie civile a stigmatisé l'acte monstrueux de l'accusé. Quant au

défenseur, avocat d'office, il a plaidé l'emprisonnement en tentant

de s'appuyer sur le rapport psychia-

trique, qui faisait état de troubles caractériels chez le jeune homme,

mais affirmait cependant son en-tière responsabilité.

du canton, après avoir rappelé que le prévenu avait déjà été condamné

Le substitut du procureur général

aux déclarations de sa victime.

Violente collision: trois blessés

(c) Hier soir, à 20 h 25 environ, un grave accident de la circulation s'est produit à la sortie de la localité de Trevcovagnes en dil'accident, la route est en déclivité.

Convoi funèbre

donnois très connu, vient de décéder des suites d'un malaise survenu au stade municipal. Ancien joueur de l'équipe d'Yverdonsport, appelée à l'époque « Concordia », il dernier, ses noces d'or.

YVERDON

de la sortie de la première localité, non loin d'une décharge publique, entre deux voitures qui sont entrées violemment en collision. L'un des véhicules est hors d'usage. L'ambulance d'Yverdon a transporté trois personnes assez grièvement blessées, semble-t-il, à l'hôpital d'Yverdon. A l'endroit de

(c) M. Jules Mottaz, âgé de 71 ans, Yver-

était membre honoraire depuis 1948. M. Mottaz était issu d'une famille de douze enfants. Il avait travaillé pendant 45 ans dans une entreprise d'Orbe, avant de se retirer à Yverdon, où il avait fêté, l'automne

Un résultat numérique qui dit

FLEURIER

Augmentation de l'effectif (c) La Société de secours mutuels · L'Helvétia » section de Fleurier a un effectif de 379 sociétaires, soit 23 de plus que l'année dernière à la même époque. Les recettes totales se sont élevées à 73,945 francs 20 et les dépenses à 141,256 fr. 50 laissant un découvert de 67,311 fr. 30, alors qu'au terme de l'exercice précédent, le découvert était de 13,909 fr. 70.

Tournoi interne

(c) Samedi 14 juin, le Tennis-club de Fleurier organisera un tournoi interne de simples » ouvert aux dames, aux messieurs

et aux juniors. Trois groupes seront formés: les joueurs forts d'une part, les joueurs moyens d'autre part, les juniors enfin. Pour ces derniers, aucune finance d'inscription ne sera percue.

Bilan de la commune

(c) Le bilan comptable de la commune de Fleurier s'établit, tel qu'il a été adopté par le Conseil général, de la manière suivante: le Conseil général, de la manière suivante: biens administratifs, immeubles, actif 910,500 francs, immeubles productifs, actif 838,300 francs, services industriels, actif 1,978,876 francs 10, titres, prêts, participations financières 1,113,874 fr. 95, trésorerie 346,117 francs 85, débiteurs et gérance d'assistance, actif 579,718 fr. 65, passif 7704 fr. 80, compte d'ordre, actif 43,672 fr. 80, dette consolidée passif 240,779 fr. 60, créanciers, passif 3,507,543 fr. 85, travaux en cours actif 3,736,362 fr. 50, réserves passif 1,760,981 fr. 95, constructions HLM, actif et passif 1,753,142 fr. 85, réserve de crise, actif et passif 181,858 fr., compte des exercices clos, passif 7236 fr. 35, capital 4,023,806 fr. 10.

Bâtiments communaux

(c) L'entretien et les frais divers pour les bâtiments communaux a coûté l'année dernière la somme de 67,843 fr. en nombre rond à la commune de Fleurier.

Pour l'hôtel de ville, on a dépensé 17,073 fr., pour le collège primaire 14,322 francs, pour le temple 570 fr., pour le collège du temple 151 fr. et pour le collège régional 150 fr. Le collège professionnel a coûté 4867 fr., la salle de gymnastique 17,410 fr., le bâtiment du grenier 3530 fr. et la chapelle du cimetière 6341 fr. L'entretien du stand plus spécialement des cibleries a valu 2177 francs. Les locations des immeubles administratifs ont rapporté 3652 francs. Pour l'hôtel de ville, on a dépensé

Immeubles H.L.M.

(c) Au 31 décembre écoulé, les prêts de l'Etat de Neuchâtel à la commune de Fleurier pour la construction d'immeubles HLM s'élevaient à 1,753,142 fr. 85 ce qui a permis de bâtir cinq maisons comprenant au total 56 appartements.

M. Butikofer, à qui nous souhaitons une

moire de M. Robert, en présence d'une nombreuse assistance. Le pasteur Willy Per-

de M. Frédéric Robert (c) Un regrettable accident dû à une erreur

condoléances et notre sympathie.

Des carrefours

bien dangereux

On ne compte plus le nombre de collisions qui se sont déjà produites u carrefour Numa-Droz - Fusion,

depuis le changement de signalisation. Dans le temps, en effet, la rue de la Fusion était prioritaire

sur la rue Numa-Droz. Le change-ment, malgré une signalisation effi-

ment, malgré une signalisation efficace, stop lumineux, ne semble pas avoir résolu le problème. Il ne se passe, en effet, guère de jours qu'une nouvelle collision ne nous soit signalée à cet endroit. Hier encore, M. H. D., des Ponts-de-Martel, négligea le stop de la rue de la Fusion, et son véhicule s'en alla emboutir celui de M. V., du Locle, qui roulait normalement sur la rue Numa-Droz. Un passager de la voi-

Numa-Droz. Un passager de la voi-ture locloise, J. L., étant même lé-

gèrement blessé. Mais va pour ce carrefour, le nou-

veau plan de circulation y mettra peut-être bon ordre.

peut-être bon ordre.

Hier cependant, un autre changement de signalisation a été opéré à un carrefour non moins dangereux, encore que moins fréquenté.

Les rapports de priorité ont été modifiés dans le carrefour Bel-Air

Alexis-Marie-Piaget, la rue Alexis-Marie-Piaget étant déclassée au pro-

fit de la rue Bel-Air. Cette mesure paraît se justifier



La démolition de la ferme des Girardet... (Photo Avipress - Bernard)

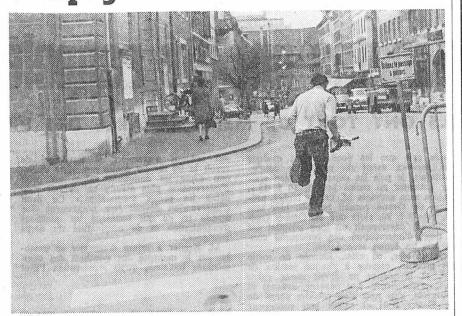
Un témoin du passé disparaît

La maison qui appartint jadis à l'hoirie Gaudenzy, sise à la rue Girardet est actuellement victime des pioches des démolisseurs. Sa valeur historique résidait surtout dans le fait qu'autrefois elle jouxtait la maison natale des peintres Girardet, sacrifiée elle aussi en 1954 mais pour un élargissement de la route.

A la place de la ferme sera vraisemblablement construit une nouvelle usine de la grande entreprise qui possède le terrain.

Le passé fait place à l'avenir et c'est tant mieux.

Campagne de circulation 1969



Prévention routière au Locle.

(Avipress - Bernard.)

Avec le printemps, ou plutôt ce qui fait office de printemps va commencer un peu partout, dans les localités du canton, les campagnes de circulation. Au Locle, celle-ci a débuté vendredi et elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai. L'objectif principal de cette campagne 1969 est de remettre à l'ordre du jour le fameux signe de la main du piéton pour marquer nettement son intention à l'égard l'automobiliste et cela dans n'importe quelle situation. Les spécialistes préconi-sent ainsi de l'employer non seulement près des passages de sécurité mais partout dans le trafic routier où les signes de la main faits pour manifester une intention clari-fient la situation.

Il est en outre bon de rappeler qu'un signe de main donné à temps et de manière intelligible par le piéton près d'un

AUJOURD'HUI

DANS LES MONTAGNES

A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. - Ritz: Les Tueurs sont

PHARMACIE D'OFFICE. — Pillonel, avenue Léopold-Robert 58.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 21017 renseignera.
CONFÉRENCE. — Assemblée de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, à 20 h 15, à l'amphithéâtre du collège

Promenade 10, à 20 h 30 : lecture-spectacle par le T.P.R. : « De Vin-cent et l'amie des personnalités », de Robert Musil.

@ AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux, 20 h 30 : La jungle des tueurs. L'Affaire Beckett.

EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: 19 tapisseries autrichiennes

PHARMACIE D'OFFICE. — Breguet.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

- Petite salle du T.P.R.,

Eden: Adolphe ou l'âge tendre.
Plaza: La nuit du lendemain.
Scala: El Gringo.
PHARMACIE D'OFFICE. — Pil

lâches.

primaire. THEATRE.

contemporaines.

Corso: Mayerling.

passage de sécurité est considéré d'après les dispositions légales comme un ordre de s'arrêter pour les automobilistes, moto-cyclistes et cyclistes. Mais les signes de la main doivent rester un moyen d'entente et en aucun cas ne servir de menaces. Là aussi la courtoisie est de rigueur...
Voyons à présent comment se déroulera

cette campagne au Locle. Maintenant que tous les passages pour piétons sont revernis, la police entend bien faire respecter les règles de la circulation dans un pretemps. Cependant elle visera surtout à éduquer les piétons. A cet effet, des cli-chés seront projetés tout l'été sur les écrans des cinémas de la ville. Les automobilistes, les cyclistes et les motocyclistes sont appelés à la plus grande prudence à l'approche des collèges, des asiles et des homes d'enfants, en un mot des bâtiments publics. Une campagne pour la lutte contre le

bruit débutera également sous peu. La po-lice du Locle sera impitoyable avec les vélomoteurs truqués, les tas de ferraille en circulation et les pots d'échappement percés. En même temps, cette campagne rappellera aux cyclistes et aux propriétaires de cyclomoteur que le temps est venu d'acquérir les plaques de 1969.

Souhaitons qu'au Locle, comme partout ailleurs, cette campagne connaisse le succès qu'elle mérite.

LES BRENETS

Echos des Brenets

(c) Les pluies abondantes de ce prin-temps ont provoqué des éboulements sérieux sur le chemin conduisant à la chute. L'utilisation de l'ancien chemin a été rendue nécessaire. On espère toutefois que des travaux permettront

bientôt d'utiliser à nouveau le sentier qui longe les rapides.

Les travaux de construction de la station d'épuration des Pargots se pour-

suivent à un rythme normal.

Les deux grandes classes du collège viennent de récolter du papier usagé. Le produit de la vente sera affecté soit aux courses d'école, soit à des sorties d'étude. Une montagne de paquets de papier s'élève aujourd'hui dans la cour du collège. Les 7 ou 8 tonnes ainsi amassées, si elles ont fatigué les élèves, ont amélioré le compte des

par la répartition du trafic sur ces deux artères. L'expérience dira toutefois ce qu'il faut en penser. Aux automobilistes de faire atten-**Exposition d'automates**

au Musée d'horlogerie?

Ayant, à son corps défendant, manqué l'occasion de présenter une collection autrichienne de montres, à l'occasion de la quinzaine culturelle, ce qui n'aurait certes pas manqué d'attrait, les actifs dirigeants du Musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds envisagent de mettre sur pied pour l'automne une exposition d'automates appartenant à un collectionneur privé de Sainte-Croix.

de Sainte-Croix.
Cette collection, sans avoir la pureté des modèles dont disposent déjà le Locle et la Chaux-de-Fonds dans leurs musées respectifs, sans même avoir un lien direct avec l'horlogerie, présentera un attrait considérable, Souhaitons donc qu'elle puisse voir le jour.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 20 mai 1969 Naissances: Evard, Corinne, fille de Ber-

nard-Roger, fondé de pouvoir et de Chris-tiane, née Wittnauer; Blumencweig, Sté-phanie, fille de Nathan, commerçant et de Jacqueline-Sylviane, née Racine.

Promesses de mariage: Sommer, Jean-

Claude-Bernard, adjoint de direction et Fis-cher Irène; Amey Pierre-Alexis, ingénieur technicien et Steudler, Jeannette; Scarascia Vincenzo-Antonio, peintre en carrosserie et

Pierrehumbert Josiane.

Mariage civil: Varrin, Marcel-Joseph -Amédée, agent de police et Challet, Mar-leine, Antoinette-Annette.

leine, Antoinette-Annette.

Décès: Clerc, Numa, colporteur, né le 6 août 1889, veuf de Berthe-Elisa, née Keller, dom. Progrès 18; Melliard Jeanne-Alice, ménagère, née le 2 juillet 1885, dom. Industrie 2; Roulet, née Taillard, Berthe-Blanche-Aurélie, née le 10 septembre 1890, veuve de Emile-Albert, Grenier 34; Miserez, née Erard, Laure-Marie-Louise, ménagère, née le 27 septembre 1885, veuve de Miserez, née 127 septembre 1885, veuve de Miserez, née 1885, veuve née 188 re, née le 27 septembre 1885, veuve de Miserez, Joseph-Olivier, dom. N. Droz 145; Imobersteg, née Jeanneret-Grosjean, Marie-Bertha, ménagère, née le 25 août 1889, épouse de Imobersteg, Johannes, dom. Paix 73.

La prédominance de l'industrie horlogère dans le Val-de-Ruz ne constitue pas un danger

industrie dynamique constitue une force

d'entraînement selon les conceptions les plus récentes de l'économie et de l'amé-

nagement du territoire.

Cette situation n'exclut pas la diversification. L'exemple que procure l'expansion de la construction de machines dans le Val-de-Ruz, dans le cadre d'un seul villa-

ge, mérite d'être relevé et démontre en outre qu'il est possible d'attirer de la main-

d'œuvre dans la région et de favoriser l'émulation en général.

LE TOURISME, S.V.P.!

sition dans le Val-de-Ruz. Tous les fac-teurs de développement y sont actuelle-

l'équipement. La construction de nouveaux

ogements et l'accélération des communica-

tions avec les villes les plus proches amé-

lioreraient encore la situation. Une plus vaste information contribuerait également

L'industrie doit pouvoir renforcer sa po-

réunis sur les plans technique et de

le dialogue entre les milieux in-

les communes et la population

nagement du territoire.

Une plaquette publiée par l'Office éco-nomique cantonal neuchâtelois sous le titre « Economie et réalités neuchâteloises » consacre un long article au Val-de-Ruz et à ses chances d'essor économique. Voi-

ci la seconde partie de cet article.

L'implantation de l'industrie dans le Valde-Ruz s'est opérée selon un axe bien
précis, suivant la voie de communication
principale reliant les villages de la partie
nord-est du district. Des pôles d'attraction se cont formés et ils marquent action se sont formés et ils marquent ac-tuellement une nette tendance à se renforcer. Cette évolution résulte des condi-tions de l'activité industrielle, en particulier de la concentration des moyens de production dans des usines de dimension optimum. Le progrès technique, les impératifs de la rationalisation, la lutte de concurrence et les effectifs restreints de ca-dres, ont favorisé le regroupement des activités dispersées et la formation de trois centres principaux: Fontainemelon, Domles Geneveys-sur-Coffrane, dernier se développant d'une manière auto-

Ce mouvement a provoqué un sensible accroissement des migrations du travail. La faible distance séparant les divers villages du Val-de-Ruz, les moyens de transports desservant la région et les services organisés pour les lieux les plus éloignés simplifient considérablement les déplacements. La durée des trajets reste en général inférieure à celle que connaît le personnel de la périphérie des villes; les conditions du transport sont en outre plus

LE RECORD DE 1967

La croissance de l'industrie dans le Val-de-Ruz a été deux fois plus rapide de 1960 à 1965 que de 1950 à 1960. L'évolution se poursuit pourtant en dents de scie depuis 1963 avec une alternance assez curieuse de hausses et de baisses. Cependant, en 1967, les effectifs recensés dans les entreprises industrielles atteignaient le chif-fre de 2177, résultat jamais enregistré précédemment. Ces variations s'expliquent en grande partie par les dispositions prises dans la fabrication des ébauches et de ses fournitures en raison de la pénurie personnel et des limitations apportées l'engagement des travailleurs étrangers. Ainsi, une partie de la production a émigré hors du canton. Les mesures prises correspondent à une sorte de sous-traitance sur le plan de la production plutôt qu'à une politique concertée de décentralisation. Au contraire, il se confirme que le Valde-Ruz ainsi que les régions voisines offriront, dans les années prochaines, des perspectives favorables à l'expansion des industries les mieux structurées.

Le fait que les activités horlogères occupent une position dominante dans le Valde-Ruz - 77 % de la main-d'œuvre ne constitue pas un danger. En effet, plus importantes entreprises de la branche sont fortement intégrées. Le pivotage a en outre réalisé une opération de concentration qui lui assure également une plus grande stabilité que précédemment. Une

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Inspection des pompiers

(c) Lundi soir, en présence des membres

du Conseil communal, le corps des sa-

peurs-pompiers des Geneveys-sur-Coffrane a

été inspecté par le capitaine-instructeur

Isenschmid et son adjudant, le premier-

lieutenant Germond, d'Auvernier. L'inspec-

tion a porté sur la tenue vestimentaire des

pompiers et sur leur travail aux différents

engins. Relevant que tous les détails

n'étaient pas encore complètement au point.

le cap. Isenschmid a néanmoins félicité

le corps pour le travail accompli et l'ex-

FRANCE VOISINE

Présence neuchâteloise

au Salon de Besançon

l'horlogerie et de ses techniques micromé-

caniques « Micronora », qui a eu lieu à Be-

sançon, du 14 au 20 avril 1969, M. Zas-

lawsky de la maison Voumard Machines

Co SA, division électronique, à Hauterive

(NE), a présenté un exposé sur les centra-

L'exposé de M. Zaslawsky a été suivi par

une centaine de personnes, qui ont mani-

festé le plus grand intérêt pour cette for-

Le renom de l'horlogerie électronquue

suisse à l'étranger n'est plus à faire et de

telles manifestations ne peuvent que con-

les horaires pilotées par quartz.

me de garde-temps.

tribuer à le renforcer.

Dans le cadre du salon international de

cellent esprit y régnant.

La maison Touchon de Valangin peau neuve

De notre correspondant régional:

Située hors du bourg proprement dit, la maison à tourelle ou maison Touchon se distingue des autres immeubles historiques de Valangin par sa tour d'escalier portant, gravée dans la pierre qui surmonte la porte d'entrée, la date de 1588. Tombée en ruines, cette maison fut réparée aussitôt par le maire Abraham Cunier. Le maçon occupé occupé au percement du canal sous la Collégiale y travailla, dit-on. En 1590, le maire reçut Henri Ier d'Orléans. Ancien moulin, la commune voulut y établir une hôtellerie, mais y renonça en 1772 au profit de l'hôtel de

la Couronne, situé juste en face. La mai-son Touchon est construite selon un plan moyenâgeux, avec des influences germani-ques pour le toit et des décorations Renais-

Assemblée générale

des dames paysannes

neuchâteloises

C'est au Locle que les membres de l'Union des paysannes neuchâteloises étaient donné rendez-yous pour assister

Le temple « Le Moutier » est assez grand pour contenir cette grande famille, qui prit part au culte présidé par le pasteur Francis Berthoud. Le chœur d'hommes l'« Echo de l'Union » apporta son précieux concours grâce à deux chants. La partie administrative se déroula ensuite sous la présidence de Mme Petitpierre, de Bove-

resse. La lecture du rapport de gestion renseigna l'auditoire sur l'activité du comité et sur celle de chaque groupe. Le nombre

des membres se monte actuellement à 1866

répartis dans toutes les régions du canton. Trente-cinq cours ont permis aux pay-sannes et vigneronnes de se perfectionner

dans différents domaines, tels que couture,

crochet, raccommodages, jardinage, cuisine, congélation, yogourt, etc... Pour se distraire, conférences, films, courses étaient au

L'assemblée terminée, un excellent repas,

groupant plus de 200 participantes fut servi à la Salle Dixi. Le chœur du Groupe

de Bevaix charma l'assemblée par une chan-

son inédite et pleine d'humour. Le cinéas-

grande forêt », un petit voyage dans le monde des bois et des bêtes du Jura.

qui cherche à s'intégrer dans la vie éco-

nomique. Le Val-de-Ruz offre en outre de nom-

breuses perspectives sur le plan du tou-risme, de la pratique des sports de tout

genre et de la construction de ce que l'on appelle actuellement les résidences se-

condaires, soit en particulier des apparte-ments de vacances. Divers projets ont été

élaborés et prévus dans les régions de Tête-de-Ran, des Bugnenets et des Vieux-

Prés. Les communes, de leur côté, peu-vent mettre à leur actif plusieurs réalisa-

tions collectives comme la piscine d'Engol-lon. L'équipement hôtelier et le petit com-

merce local doivent parvenir à s'adapter à l'accroissement du tourisme, de manière

breuse et plus exigeante.

accueillir une clientèle toujours plus nom-

Le Val-de-Ruz offre, en raison de son

étendue et de sa configuration, des pers-

pectives de développement intéressantes que

l'aménagement du territoire parviendra à

mettre en valeur. (Voir notre édition du 16 mai 1969).

André Paratte présenta son film «La

à la 26me assemblée générale.

sance pour les façades.

Au milieu de la façade méridionale se dresse la tourelle hexagonale avec escalier en viorbe, percée de fenêtres et ceinturée de deux cordons. Un fer visible témoigne de la présence d'un ancien cadran solaire. porte d'entrée est ornée de filets et de linteaux formant une anse de panier. La fa-çade principale est aérée par trois fenêtres Renaissance alignées sur un cordon. Elles sont surmontées d'un fronton denticulé et complété par une coquille.

Au deuxième étage, une fenêtre moulurée

provoque le décrochement du cordon (1). A l'intérieur, une ancienne cuisine et une grande salle de réception atteste de l'historicité du bâtiment. On peut, en effet, admirer des portes et un plafond à caissons sculptés; l'emplacement des lustres est marqué par des traces de marqueterie.

(1) Renseignements communiqués au corps enseignant du Val-de-Ruz, lors des récentes conférences officielles de printemps, par M. André Monnier, institu-

MONTMOLLIN

Les résultats suivants ont été enregistrés lors du tir individuel. Ont obtenu la dis-tinction: Ernest Badertscher 85 points; Michel Glauser 85 p.; Jean-Louis Glauser

Tir individuel

Ont obtenu la mention cantonale: Alfred Badertscher 81 p.; Pierre Fasel 81 p.; Hans Steinemann père 81 p.; Pierre Gerber 81 p.; Charles Etter 80 points.

C'était la foire à Dombresson

le se déroule le lundi de Pentecôte, attire la foule des grands jours. Comme cette année le lundi de la foire était un lundi comme les autres et que le temps était maussade, il n'y a pas eu foule dans les rues, ni dans la cour du collège où trônaient les forains, ni dans la halle de gymnastique où se déroulait la coutumière manifestation gastronomique en faveur des œuvres missionnaires.

A Dombresson, la foire commence en fait le lundi qui précède le jour officiel indiqué par le calendrier. Les forains arrivent les uns après les autres. Ils s'installent dans leur coin réservé d'une année à l'autre. Le jeudi, c'est le montage du circuit automobile et le carrousel qui a changé d'aspect — qui s'est modernisé : ce n'est plus le carrousel d'antan est prêt à fonctionner.

Les enfants du collège sont quelque peu perturbés par ces arrivées tant attendues. Les récréations se prolongent un peu car dans le bruit, le timbre sonnant les rentrées n'arrive pas toujours aux oreilles des enfants attardés dans l'un ou l'autre coin de la cour. Mais le corps

enseignant a de la patience. Il comprend bien l'excitation que provoque pareil événement. Les adolescents d'abord, les adultes ensuite ne sont-ils pas à leur tour survoltés par toutes les courses contre la montre qui se déroulent trois jours durant sur la piste des autos tamponneuses?

La foire de Dombresson, c'était naguère la foire au bétail. Mais il y a belle lurette qu'en fait de bétail il n'y a plus en bordure des trottoirs que des porcelets dans leurs caisses à claire-voie qui grognent tant ils se sentent à l'étroit dans leur cage. D'année en année, le parc des machines agricoles augmente. La liste s'allonge au fur et à mesure que la file s'étire le long de la Grand-Rue du Tilleul au Bas des Crêts jusqu'à la poste.

La foire de Dombresson, il faut la vivre non pas une fois, mais plusieurs. C'est tellement vrai que les Bourdons qui ont émigré vers d'autres cieux, reviennent chaque année dans leur village natal, le jour de la foire, pour y manger les beignets au genou, le gâteau au fromage, les cornets à la crème. Mais aussi pour y entendre le bruit de la foule...

Informations horlogères

1968 fut une année importante pour la Fédération horlogère

Le rapport de gestion de la Fédération horlogère vient de paraître. Il constate d'emblée que 1968 comptera pour la Fédération horlogère, parmi les années impor-tantes puisqu'elle a vu une réforme en profondeur des structures internes de cette organisation professionnelle. Un certain nombre de considérations ont conduit à une nécessaire évolution. En premier lieu, suppression du régime du permis de fabrication, d'une part, et le retour aux libertés économiques, d'autre part, dont les conséquences, depuis 1966, ont été profondes et importantes, ont complètement transformé la situation de l'industrie horlogère suisse. En outre, la technique horlogère évolue rapidement depuis le perfectionne-ment de la montre mécanique et l'apparition de l'électronique et de la montre à quartz. L'automation est introduite massivement dans la production industrielle et les marchés se développent toujours davan-

La Fédération horlogère a donc été amenée à prendre diverses dispositions statuvisant, pour l'essentiel, à faire participer les entreprises à l'élaboration de la volonté collective plus directement que par le passé. Créé en 1924, rappelons-le, cet organisme professionnel avait été constitué par le regroupement des Associations régionales de fabricants d'horlogerie, à savoir six membres dont seuls les représentants participaient à la création de la vo-lonté collective et décidaient des mesures propres à défendre les intérêts généraux d'un peu plus de 500 entreprises. Dorénavant, chaque entreprise est membre de la FH en tant que telle et se voit accorder chaque entreprise est membre de la la possibilité de s'exprimer directement; chaque entreprise, ou groupe d'entreprises, désigne un nombre de délégués proportionnel à son importance économique.

Représentation directe, donc. Mais aussi études et recherches d'informations dans tous les domaines de l'activité industrielle - importante prestation qui comprend les études de marché désormais complétées par des investigations quasi permanentes tuées à l'étranger par les centres d'infor-mation, l'étude des problèmes de structure, de l'évolution prévisible de la conjoncture, de la concurrence étrangère —; mise en place d'actions et de services collectifs programmes, par exemple, de recherches scientifique et technique lesquels, par leur ampleur, dépassent les possibilités d'investissements de fabricants ; tâches de repré-sentation du produit terminé, tels sont quelques-uns des éléments du programme lequel la FH compte assurer à ses adhé rents les prestations qu'ils attendent d'elle et, par voie de conséquence, aider l'indus trie horlogère suisse à mieux défendre ses positions ainsi qu'à étendre ses marchés malgré la concurrence croissante qui lui est opposée dans le monde entier.

MUTATIONS INDUSTRIELLES ET GESTION DES ENTREPRISES

Le rôle capital que l'informatique est appelée à jouer dans l'activité économique et la gestion rationnelle des entreprises n'est plus à démontrer. La science de l'information, permettant la saisie, le traitement et l'analyse des données, fournit au chef d'entreprise, grâce à l'utilisation de l'ordinateur les éléments d'appréciation indispensables à une action plus vigoureuse dans les domaines de la stratégie, de l'or-ganisation et de la gestion. Aussi bien la Suisse occupe-t-elle, selon le rapport population - nombre d'ordinateurs le second rang derrière les Etats-Unis. C'est dans le cadre de cette politique d'investissement, nécessaire à toute entreprise désirant figurer dans un proche avenir, au rang des fournisseurs internationaux, qu'Ebauches SA a acquis un ordinateur à forte puissance ca-pable d'accélérer le traitement global des papie d'accelerer le traitement global des informations provenant de ses sociétés affiliées, et que la FH possède aujourd'hui un ordinateur intégré dans son Centre mécanographique (CMFH).

Le CMFH jusqu'alors s'était contenté d'effectuer un travail informatif au servi-ce de ses adhérents. L'ordinateur dont il dispose maintenant lui permet de passer de la phase informative à la phase active. D'ores et déjà, cette expérience s'avère concluante et les entreprises-pilote qui utilisent les services du CMFH en viennent à introduire chez eux des ensembles troniques, faisant ainsi tache d'huile dans l'industrie horlogère. L'ensemble électronique de la FH est par ailleurs chargé de traiter le flux d'informations en provenance des marchés extérieurs et de les canaliser vers les entreprises qui sont alors à même de les utiliser au mieux de leurs intérêts. Grâce à l'utilisation des ordinateurs, il est donc devenu possible aux entreprises du secteur horloger de se convertir et d'utiliser les techniques de gestion modernes et rationnelles dont la Division de l'industrie de la FH assure la promotion depuis plusieurs années déjà. Sur le plan technique, l'état de l'horlo-

gerie laissait entrevoir, dès 1958, une révolution importante : c'est en effet l'époque où quelques montres électriques sont apparues sur le marché (Hamilton, Lip) et quelques autres étaient à l'étude (Accu-tron, Ebauches, Timex, etc), où les premières chaînes de montage allaient apparaître en même temps que la concurrence étrangère devenait sensible, tant dans le domaine des prix que dans celui de la qualité. Dans le domaine de la recherche, l'action principale de la FH est menée à travers deux laboratoires centraux dont elle assure le financement: le laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH) et le Centre électronique horloger SA (CEH). Mais par l'intermédiaire de sa division « Recherche et technique », la FH effectue les fournitures, le CFHF établi à la Chaux-de-Fonds. Là ne se borne d'ailleurs pas l'intervention de la Fédération horlo-

gère suisse. Dans le domaine de la défense des intérêts sur le plan technique, elle met à la disposition de ses membres un service d'analyse, notamment pour examiner les cas de contrefaçon. Elle fournit encore son soutien à la formation profession-nelle, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Ces quelques exemples montrent bien comment sur les plans technique et de la gestion des entreprises la Fédération horlogère conçoit très largement son rôle au bénéfice de ses adhérents.

LA DÉFENSE DE L'ORIGINE SUISSE

L'une des tâches les plus ardues, mais en même temps les plus passsionnantes, de la FH consiste dans la défense de la notion même de « montre suisse ». Dans de nombreux pays, il n'est de bonnes montres que celles fabriquées en Suisse. Ce prestige représenpour l'industrie horlogère helvétique un capital inestimable qui accroît l'efficacité ses actions collectives aussi bien que la politique de marque de chacune de ses entreprises. Mais, et c'est le revers de la médaille, la primauté de la « montre suisse » est constamment remise en question dans son contenu et sa signification. L'indication de provenance est quotidiennement contrefaite par de petits fraudeurs artisanaux ou de véritables gangs dont les mé-thodes varient comme les formes de la contrefaçon et l'origine des produits qui lui servent de base. Ces fraudes peuvent aller de l'utilisation abusive de l'indication de provenance « Swiss Made » suivie du nom, également contrefait, d'une grande marque ou d'une marque connue localement jusqu'à l'utilisation d'indications « Swiss Type » ou « Swiss Model »; elles portent, chaque mois sur des milliers, voire des dizaines de milliers de pièces. Le tort porté à la montre suisse, en général, et aux nombreuses marques plagiées est d'autant plus considérable que la qualité de ces produits contrefaits es souvent très inférieure.

En 1968, la FH a donc poursuivi les efforts qu'elle mene, de longue date, contre ces pratiques commerciales déloyales. Et, parallèlement à son action de défense de la montre suisse, elle s'est préoccupée, aussi bien dans l'intérêt de l'industrie horlogère des consommateurs, de détermine quelles conditions précises devait réunir une montre pour pouvoir porter l'indication « Swiss Made ». Une commission dans la quelle figuraient des fabricants et des spécialistes de la propriété industrielle a élaboré des hypothèses de travail qui ont été ensuite discutées avec les autres organisations dans le cadre de la Chambre suisse de 'horlogerie, puis avec les autorités fédérales. Au terme de tous ces travaux, l'indica-tion « Swiss Made » a été définie de la facon suivante, avec l'approbation de la FH: « Instrument à mesurer le temps dont le mouvement est: 1. assemblé en Suisse; mis en marche, réglé et contrôlé en Suisse; 3. assujetti au contrôle technique en Suisse selon le système en vigueur et : 4. dont le 50 pour cent au moins de la va-leur de toutes les pièces constitutives (sans le coût d'assemblage) provient d'une fabri-

elle-même des recherches ou des dévelop-pements, notamment dans le but de mieux défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis de leurs fournisseurs. Dans le domaine de la promotion de la qualité, cette di-vision s'est occupée, depuis sa création, de normalisations dimensionnelles et de l'élaboration de normes de qualité. Elle a créé un contrôle technique FH qui est devenu par la suite le Contrôle technique des mon-

POUR UNE **MÉDIATION** FÉDÉRALE

partiaux que le plan du 17 mars 1967 du Conseil exécutif est inapplicable parce qu'il ne tient pas compte des données politiques et psychologiques fondamentales du problème juras-sien : c'est ce que M. Roger Jardin (lib.-rad., Delémont) déclare dans la motion qu'il a déposée hier matin à l'issue de la séance du Grand conseil bernois. Rappelant qu'au début de l'année 1965 le Grand conseil avait répondu

négativement (105 voix contre 11) à la demande de médiation fédérale présentée par un député «Jeune Berne», M. Jardin relève que ce vote peut en partie s'expliquer puisqu'en janvier 1965, la députation jurassienne venait de remettre au Conseil exécutif 17 propositions tendant à la solution du problème jurassien. Par la suite, poursuit M. Jardin, les événements ont démontré que «Jeune Berne» avait vu juste. Si les autorités cantonales persistent à appliquer unitatéralement le plan gouvernemental du 17 mars 1967, elles envenimeront le conflit et iront à un échec complet. Les résolutions votées en septembre 1967 et 1968 à la Fête du peuple jurassien par des dizaines de milliers de per-

sonnes, et la lettre du 31 mars 1969

adressée aux autorités fédérales et

cantonales par le Rassemblement jurassien ouvrent la voie au règle-

ment du problème du Jura, à sa-voir : la médiation confédérale.

En conclusion de sa motion. M. Jardin demande au Conseil exécutif de proposer au Grand conseil de faire la déclaration suivante : « Le Grand conseil du canton de Berne, vu l'impasse dans laquelle se trouve la question jurassienne et en vue d'en faciliter le règlement, accepte le principe d'une médiation rale ». Cette motion sera traitée par le législatif cantonal en septembre prochain, en même temps que le gouvernement répondra à la motion Morand (lib.-rad. Belprahon) qui tend à éviter au canton de Berne d'entrer dans la voie de la médiation en utilisant celle du plébiscite.
M.-G. CHELNIQUE

impatients d'aller «au vert» les députés ont été rappelés à l'ordre

DES PROBLÈMES SCOLAIRES

« Je sais que les écoliers sont quelque peu nerveux avant de partir en course. Toutefois, je prie les députés de bien vou-loir patienter au moins jusqu'à 10 h 15, déclara sans ambages M. Guido Nobel, pré-sident du Grand conseil bernois, hier matin, vers 9 h 30, alors que M. Graber (rad-Berthoud) développait un long postulat sur le droit d'intervention des communes concernant les écoles secondaires.

Cétait hier, en effet, journée de sortie des groupes, comme à chaque session de mai, et la séance ne devait durer guère plus qu'une heure. Les paysans, artisans et bourgeois, s'en sont allés prendre congé de bourgeois, s'en sont allés prendre congé de M. Dewet Buri et saluer son successeur M. Ernst Blaser, à Luderenalp, dans l'Emmental, entre Langnau et Sumiswald. Quant aux radicaux, ils se sont rendus à Zweisimmen, puis à la Lenk, pour prendre connaissance du projet de route devant conduire du canton de Berne à celui du Valais, par le Rawyl. Les socialistes, optimistes comme toujours, ont été à Interlaken visiter les éventuelles futures installations des Jeux olympiques ainsi que le gymtions des Jeux olympiques ainsi que le gym-nase. Enfin, les chrétiens-sociaux estimant que cette session a plutôt été un « festival» qu'une véritable session, pour reprendre un bon mot d'un journaliste suivant les débats depuis de longues années, ont décidé de rentrer tout simplement chez eux. Ils feront une « sortie boudin » en novembre, ainsi que l'a déclaré M. Charles Fleu-Quant aux débats de cette courte mails ont essentiellement concerné le

MOUTIER

postulat de M. Graber demandant au con-

Collision en chaîne

(c) Hier, à 11 h 45, une automobile s'arrêtait devant le passage clouté des Galeries prévôtoises afin de laisser pas ser des piétons. La machine qui suivait s'arrêta, mais un motocycliste qui se trouvait en troinsième position n'eut pas le temps de freiner et emboutit la seconde machine. Le motocycliste a été légèrement blessé. Les dégâts matériels sont assez importants.

seil exécutif d'examiner la possibilité de revoir la loi sur les écoles moyennes de facon « que les communes aient un droit d'intervention plus étendu en ce qui concerne les écoles secondaires. Ce droit d'intervention devrait être notamment plus étendu en ce qui concerne les questions d'organisation et de nomination du corps

M. Kohler a refusé d'accepter ce postulat car la majorité des membres des com-missions scolaires, qu'ils représentent l'Etat

ou la commune, habitent la commune scolaire. Aussi, défendent-ils tout autant les intérêts de la commune que ceux de l'Etat. Après une longue discussion, le Conseil

refusé le postulat par 57 voix contre 22. A l'issue de la séance, les députés, tout heureux, sont montés dans les cars devant les conduire à travers le canton. La dernière séance de la session, c'est-à-dire celle d'aujourd'hui, sera marquée par l'intervention Gueissaz, relative à l'intervention séparatiste auprès du Conseil de l'Europe.

Une motion pour remplacer le col de Pierre-Pertuis par un tunnel

res ont déposé une motion devant le Grand conseil, demandant la construction d'un tunnel routier entre le bas-vallon de Saint-Imier et la vallée de Tavannes. Des travaux sont actuelle-ment en cours pour l'aménagement du tronçon de la transversale 6 entre Bien-ne et Pery (gorges du Taubenloch). Cependant, au-delà de Pery, la route conduisant au vallon de Saint-Imier et à la vallée de Tavannes ne donne pas satisfaction. La traversée du col de Pierre-Pertuis, particulièrement dangereuse en hiver, est un obstacle supplé-

En conséquence, M. Stauffer demande au gouvernement bernois d'étudier la le bas-vallon de Saint-Imier à la vallée de Tavannes et de déterminer son emplacement sur la base d'études concernant le trafic, les frais de construction et d'entretien. L'industrie est directement intéressée à ce projet puisque son développement en dépend directement.

M. Stauffer ajoute qu'en lisant le rapport de la commission des «24», on se rend compte que l'amélioration des routes cantonales dans le sens nordsud est unanimement reconnue. Il estime ainsi que cette motion répond aux vœux des populations de Bienne et du Jura-sud, ainsi qu'à ceux de l'ensem-ble du canton.

Onze communes du Clos-du-Doubs vont se prêter à une expérience passionnante

à-dire de la région de Saint-Ursanne, sont sur le point de se prêter à une expérience passionnante et inédite en Suisse. Le Centre de recherches en anthropologie régionale de Genève, avec l'aide du Fonds natio-nal pour la recherche scientifique, va entreprendre dans ces localités une vaste enquête d'où devrait sortir un plan directeur général auquel pourront se référer les communes pour s'organiser en fonction de leurs besoins véritables et de leur avenir. Autrement dit, il s'agit de recenser et d'interpréter les rapports qu'entretiennent cette population de quelque 3000 âmes avec le milieu dans lequel elles vivent.

ENQUETE MULTIDISCIPLINAIRE

De nombreux savants, sous la direction de M. Pierre Moeschler, de Genève, participeront à cette entreprise qui durera près de trois années. Ils ont l'ambition de «prendre la mesure » des habitants du Clos-du-Doubs dans leur dimension totale. Cette dimension étant multiple, des spécialistes de toutes espèces seront appelés à collaborer, de telle manière que l'on obtienne de cette population une vue aussi globale que possible. Participeront donc à l'opéra-tion des écologistes (botanistes et zoologistes), des anthropologistes, des médecins, des ethnologues, des sociologues, des économis-tes, des spécialistes de l'économie agricole, des géographes, des historiens, des juristes, des linguistes, des urbanistes.

Au fur et à mesure que l'enquête se développera, des données multiples et d'ordres très divers s'accumuleront. Il faudra donc avoir recours à un spécialiste de l'information et de la statistique mathématique pour faire aboutir les diverses perspec-

tives sur le même plan.

Pourquoi la région du Clos du Doubs a-t-elle été choisie pour cette vaste en-quête? Si l'on veut répondre à cette question, il faut se rappeler d'abord qu'en 1963 une nouvelle association jurassien-ne était créée : « Pro-Doubs ». Il s'agissalt alors d'obtenir l'abandon d'un projet de création de barrages au fil de l'eau le long du Doubs, entre Saint-Ursanne et Ocourt. Bientôt on se rendit compte que la mise sous protection de ce cours d'eau unique en Europe devait être accompagnée d'un aménagement du territoire. C'est alors qu'un des membres de la commission d'aménagement établit des contacts avec le Centre de recherches en anthropologie régionale rattaché à la faculté des sciences de l'Université de Genève. Il apparut bientôt que le Clos-du-Doubs pouvait être un terrain idéal pour mener une enquête multidis-ciplinaire. A ce moment, la Commission d'aménagement du Doubs fut promue au rang de Commission jurassienne pour l'aménagement du territoire et placée sous le patronage de l'ADIJ qui lui octroya 40,000 fr. pour ses premiers travaux. La commission jurassienne d'aménagemnt versa cette somme au Centre de recherches ge-nevois qui put ainsi établir un projet d'enquête dans le Clos-du-Doubs à l'intention du Fonds national de la recherche scientifique. Cet organisme accorda par la sui-te une somme très importante (585,000 fancs) grâce à laquelle pourra être me-née durant trois années, par une quinzaine de chercheurs parmi lesquels plusieurs sont engagés à plein temps, la grande enquête multidisciplinaire dont nous avons parlé plus haut.

BESOIN DE COLLABORATION

Il va de soi que les savants les plus doués n'arriveraient à rien dans un tel travail, sans le concours de la popula-

tion. C'est la raison pour laquelle les conseils communaux des 11 localités intéres-sées avaient été convoqués, avant-hier, à une séance d'information et de discussion. Une cinquantaine de personnes répondirent à l'appel. Elles furent saluées par M. Mar-cel Faivre de Porrentruy, urbaniste. Ce dernier, après avoir expliqué les raisons pour lesquelles l'expérience est tentée, donna la parole à différentes personnalités qui seront appelées à participer à la grande enquête: M. Mæschler, anthropologiste, M. Schellhorn, mathématicien, M. Bassand, sociologue, M. Richard ingénieur forestier, M. Bassant, démographe, M. Cuttat, agronome. C'est à ce spécialiste des questions agricoles jurassiennes qu'il appartint d'exposer en quoi la recherche entreprise in-téresse l'agriculture. Le Clos-du-Doubs, dans ce domaine, présente une relative sta-bilité puisque, de 1955 à 1965, le nombre des exploitations agricoles n'a diminué que de 11 % alors que pour l'ensemble du Jura, la diminution fut de 33 %. Pourtant, dans la même période, la produc-tion de bestiaux passa de 2800 à 3630, et cela même si le nombre de personnes employées dans l'agriculture diminua de à 290. M. Cuttat engagea la population à « participer » vraiment à l'enquête puisqu'elle doit déboucher sur des résultats pratiques dont les agriculteurs pourront tirer profit.

Par la suite, les différents savants eu-rent l'occasion de préciser la manière dont se fera l'investigation. L'enquête n'aura rien de contraignant et sera très progressive.

Elle débutera par un inventaire, dans le cadre de l'aménagement du territoire. Mais la première question est de savoir si les gens de la région en veulent ou s'ils n'en veulent pas. Dans la première hypothèse, les réponses données seront codi-fiées et demeureront anonymes. Comme toute enquête sociologue, celle du Clos-du-Doubs devra assurer la discrétion la plus absolue. D'ailleurs, il s'agira davantage de questions inaccoutumées que de questions indiscrètes, de questions qui permet-tront de dégager des données précises pour l'orientation future du développement de la région.

Dans le domaine sociologique, par exemple, les chercheurs s'intéresseront à déter-miner où en est la démocratie directe et l'autonomie communale. Ils chercheront aussi à se faire une idée de la mobilité de la population. Les enquêteurs seront, dans la mesure du possible, des gens avec les-quels la population a déjà eu des contacts.

La discussion qui suivit les exposés fit apparaître que les habitants des villages directement intéressés ne savent pas encore très bien de quoi il s'agit et, pour cette raison, font encore preuve de réserve. Il faudra donc que l'information soit poursuivie afin que puisse être conduite, les meilleures conditions possibles, une enquête qui s'annonce dès maintenant comme devant avoir de l'importance, non seulement sur le plan régional et mais encore sur le plan européen.

Le Conseil fédéral a reçu le rapport des «Quatre sages»

rée des bons offices, M. Max Petitpierre, a remis hier matin son premier rapport au Conseil fédéral et au Conseil exécutif du canton de Berne. Il sera publié dès que la traduction en allemand en aura été faite. Le rapport porte la date du 13 mai 1969 et comporte une cinquantaine de pages.
C'est le 16 juillet dernier, rappelons-le,
que le gouvernement bernois avait créé la

commission d'experts, chargée de se pencommission d'expertes, chargee de se pen-cher sur le problème jurassien. Présidée par M. Max Petitpierre, ancien conseiller fé-déral, elle comprend MM. Fritz-T. Wahlen, ancien conseiller fédéral, Raymond Broger, conseiller national et conseiller d'Etat vau-

Dès l'annonce de la création de cette commission, qui fut bientôt appelée « des 4 sages » les observateurs parlèrent d'une nouvelle étape dans l'affaire jurassienne. Il ne s'agissait pas, il est vrai, de « média-tion » ou « d'arbitrage », mais seulement de « bons offices ». En outre, pour la première fois, on faisait officiellement état de contacts entre le gouvernement bernois et le Conseil fédéral, qui avait donné son aval à la création de la commission.

Dans le Jura, si l'Union des patriotes ju-rassiens affichait sa satisfaction dès le 16 pas position immédiatement. Certains mi-licux, aussi bien dans le Jura qu'ailleurs parfois, se posaient des questions relatives à l'indépendance d'une commission créée par le gouvernement bernois, même si elle le titre de « Commission confédérée des bons offices pour le Jura .»

FRIBOURG

Après avoir recueilli la documentation nécessaire, elle prit contact avec des repré-sentants du Jura et du canton de Berne. Alors que les groupements anti-séparatistes vovaient dans la nomination de la commission un moyen de «trouver un projet de solution qui mettra fin à l'agitation artificielle du Rassemblement jurassien », les groupements séparatistes définissaient leur position, insistant notamment sur le carac-tère d'égalité entre tous les interlocuteurs prenant part aux discussions sur le problème jurassien. La mise de piquet de troupes, en prévision de troubles éventuels, devait durcir la position des milieux sépa-ratistes. Le 31 janvier dernier, le Rassem-blement jurassien, dans une longue déclaration, énumérait les conditions à d'éven-tuelles prises de contact avec la « comdes 4 sages », et que l'on peut résu-

« Les questions de procédure, de marche à suivre et d'auto-détermination constituent le premier objet de toute négociation », et « cette négociation doit avoir lieu en présence et sous la cond étrangers au canton de Berne ». Il n'y a pas eu de prise de contact officielle entre la Commission et le RJ, même après que la Confédération ait décidé de prendre à charge les frais des 4 membres, dont le dé-dommagement primitivement prévu à la du canton de Berne, avait donné de ce fait lieu à des discussions.

Le rapport déposé mardi sera publié dès que la traduction en langue allemande aura été faite. Il comporte une cinquantai-ne de pages, et est daté du 13 mai. TRAMELAN

Injures et menaces Communiqué de la police:

Plusieurs plaintes sont parvenues à l'autorité de police, de la part de ci-toyens qui sont l'objet d'injures et de menaces se rapportant à leur opinion

politique ou religieuse. L'autorité de police attire plus particulièrement l'attention des responsables de certains groupes de jeunes sur leur responsabilité et le respect de la liberté et de la dignité d'autrui,

L'autorité de police ne pourra ad-mettre la répétition de semblables faits et dénoncera quiconque portera atteinte à l'ordre public. Au nom de l'autorité de police :

Collision

(c) Hier, à 17 h 45, deux automobiles sont entrées en collision dans les gor-ges de Court. Dégâts.

M. Franz Jonas a eu l'occasion de dire sa reconnaissance aux Biennois

fleurs, de monde étaient placés hier en fin d'aprèsmidi sur le passage de la colonne formée de dix automobiles qui emmenait le président de la République d'Autriche. Précédé et suivi d'une vingtaine de motocyclettes et trois automobiles de la police, le cortège est arrivé par Nidau. On notait parmi la suite du président Franz Jonas, Mme Jonas, M. Karl Trescher, directeur du canas, M. Karl Trescher, directeur du cabinet, M. Klaus Winterstein, ambassadeur, le colonel Raimund Truxa, M. Wolfgang Loibl, M. Kurt Skalnik, Mme Beilka, Mme Mayer, Mme Waldheim. Du côté suisse, on notait la présence de M. H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, du colonel divisionnaire Harrald de Courten, du ministre Charles Wetterwald, chef du proto-



De gauche à droite : le président Franz Jonas, le délégué du Conseil fédéral pour les affaires d'horlogerie M. M. Harri, et le conseiller fédéral H.-P. Tschudi.

(Avipress - adg)

Session ordinaire de mai du législatif fribourgeois

Cinq millions pour les forêts et 38 millions pour les routes

Le législatif fribourgeois a commen-cé hier la troisième semaine de sa sessions ordinaire de mai. D'emblée et sans histoire, il a approuvé le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de 5 millions de fr. pour l'équipement de la forêt fribourgeoise, dont 2 millions pour les forêts communales et privées. Un projet semblable, portant sur 3 millions à l'intention des forêts domaniales, avait été renvoyé pour étude complémentaire lors de la session de février. On pré-cise qu'il s'agit d'investissements, et de subventions, qui seront produc-

LES ÉCOLES ENFANTINES SERONT SUBVENTIONNÉES

Le canton de Fribourg compte actuel-lement 38 écoles enfantines dans les chefs-lieux et 16 (dont 3 en voie de formation) dans les régions rurales. Il n'est pas contesté que ces écoles ré-pondent à un besoin, et qu'elles vont se multiplier. Faisant suite à une mo-tion de M. Beat Ming (CCS, Schmitten), la direction de l'instruction publique a procédé à une étude et propose le subventionnement des écoles enfantines. Sa participation aux dépenses des communes pour les traitements du personnel enseignant dirigé par des maî-tresses diplômées sera de 50 % du taux appliqué pour les écoles primaires. Une proposition de M. Roger Pasquier (CCS, le Paquier), qui désirait voir supprimer l'exigence du diplôme fut repoussée par 69 voix contre 30. Quant à M. Roland Kolly (rad., Marly), avec

un sourire, il suggéra de remplacer le terme «maîtresse», à son sens équi-voque, par «institutrice». M. Max voque, par «institutrice». M. Max Aebischer, directeur de l'instruction pu-blique, l'assura simplement que dans son département, le terme est aussi pur que les intentions... 35 MILLIONS POUR LES ROUTES

L'adoption d'un projet de décret concernant l'octroi d'un crédit de 35 millions de fr. pour la continuation des travaux d'aménagement des routes cantonales, fut naturellement assortie de discussions. Le dernier crédit, de 15 millions, datait de 1967. Par la voix de M. Ferdinand Masset, la commission d'économie publique propose d'approu-ver le nouveau crédit, tout en rendant attentifs le Grand conseil et le gou-vernement sur la nécessité de se pencher sans retard sur toute la politique routière du canton. En effet, les moyens à disposition ne suffisent plus pour répondre à tous les impératifs d'ordre économique, touristique et de sécurité routière. On pare au plus pressé, alors qu'il faudra bientôt construire des raccordements au réseau des routes nationales et créer de nouveaux axes routiers. Dans l'immédiat, la commission propose au gouvernement d'éta-blir un inventaire chiffré des travaux exécuter pour une mise à jour, avec détermination des ordres de priorité, un deuxième inventaire semblable à

longue échéance, et l'étude des conséquences financières.

Dans le même ordre d'idées, M. Jean Riesen (soc., Flamatt) demanda que le Conseil d'Etat fixe une politique tenant

compte des nécessités impérieuses, et non de contingences locales ou électo-

La politique routière lui paraît devoir être forcément une politique de salut public. M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, note que c'est plus facile à dire qu'à faire...

L'AMÉNAGEMENT CRÉSUZ-CERNIAT

Récemment encore, à l'occasion d'un éboulement, nous avons eu à parler de la route de la Valsainte, entre le pont du Javroz et Cerniat. L'urgente nécessité de refaire cette chaussée n'est pas contestée. Il y va de la survie d'une des plus grandes communes du canton, territorialement, et d'une vallée alpestre gruérienne.

Les frais d'aménagement d'un premier tronçon de 2,3 km se monteront à 3 millions de fr., l'Etat prenant à sa charge 60 %, soit 1,8 million. Le reste sera couvert par les communes intéressées, le préfet de la Gruyère fixant les quote-parts. Cette décision préjuge la demande de classification de cette route en route cantonale, lorsqu'elle aura été remise en état. M. Jacques Morard (CCS, Bulle) rele-

va l'exemple de civisme donné par les autorités et la population cerniatines, lesquelles ont porté leur effort au maximum avant d'introduire une demande au canton. On note également qu'il ne s'agit là que d'une première étape, dans l'optique d'une future liai-son Singine-Gruyère, par une route qui revêtirait des intérêts touristiques, écodans l'optique d'une future liainomiques, et même stratégiques.

HEITENRIED

Enfant happé par une voiture

(c) Hier vers 16 heures, deux écoliers circulaient à bicyclette de Heitenried à Lewil, en suivant une grande machine ba-layeuse de l'Etat. Soudain, l'un d'eux tourna sur la route, alors que survenait en sens inverse une voiture dont la conducsens inverse une volture uont la conduc-trice n'avait pu se rendre compte de la manœuvre. L'enfant fut heurté par la voi-ture et blessé. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

PRAZ

Décès de notre porteur

M. Albert Schmutz, dont les obsèques ont lieu aujourd'hui, et de qui nous avons annoncé le décès tragique hier, isse deux enfants adultes. Il était né à Praz, il y a soixante-deux ans. Dès son plus jeune âge, il s'occupait de la vigne, travaillant pour les caves de

la vigne, travaillant pour les caves de la bourgeoisie de Morat.
Pendant plus de douze ans, M.
Schmutz a été un porteur infatigable de notre journal. Il avait remplacé, en 1956, la famille Pantillon, également de Praz, qui avait assuré la distribution de la «Feuille» dans le même secteur de Praz - Sugiez - Nant - Môtier pendant plus de vingteing ans

tier pendant plus de vingt-cinq ans.
Très matinal, été comme hiver, le défunt effectuait sa tournée ponctuel-lement, à l'entière satisfaction de nos abonnés. Nous en témoignons notre reconnaissance à sa veuve, Mme Hélène Schmutz-Pollet, qui a bien voulu ac-cepter de porter les journaux dès jeudi et à qui nous disons ici nos très sincère condoléances.

Un Fribourgeois à l'honneur

(c) M. Jean-Louis Bourqui, reporter-photographe de «La Liberté», de Fribourg, vient d'être décoré de la croix d'officier de l'Association nacrott à officier de l'Association na-tionale des anciens combattants S.R. Cette distinction lui a été conférée pour sa belle conduite dans la Ré-sistance française. cole, de Mme Wetterwald, de M. Fritz Hunziker, consul, Mme Escher, femme de l'ambassadeur suisse, Mme de Quervain, M. Walter Koenig, chef de la défense

La visite de la manufacture d'horlogerie terminée, le président s'adressa à la presse, disant tout le plaisir qu'il avait à se trouver en Suisse. Au cours de la visite à « Oméga », c'est M. Waehrli, président du conseil d'administration, qui adressa quel-

ques mots au président.

Au Palais des congrès, le président fit son entrée aux côtés de M. Fritz Staehli, maire, tous deux fortement acclamés par un nombreux public. Après avoir été pré-senté au préfet M. Marcel Hirschi, aux membres du Conseil municipal in corpore. aux deux chanceliers et aux quelques membres du Conseil de ville, le maire de Bienne lui a souhaité la bienvenue et fit un rapide tour d'horizon de la cité. Puis M. Franz Jonas redit toute sa reconnais-sance pour ce que la ville de Bienne fit pour son village: Florisdorf.

Le chœur des jeunes étudiants de l'Ecole normale de Bienne, sous la direction de Michel Corboz, interpréta quelques chants. Nous avons relevé parmi l'assistance M. Albert Fawer, ancien directeur des œuvres

Piéton blessé

Hier, peu avant 22 h 15, un piéton, le lieutenant Walther Blattmann, domi-cilié à Thoune, a été renversé par une automobile à la croisée des rues Aebi-Moser. M. Blattmann, souffrant de blessures à la tête, à une jambe, et d'une commotion, a été hospitalisé à l'hôpital de district.

sociales de Bienne, M. Werner Hilty, ancien directeur de l'école professionnelle, M. Walter Koenig, chef fédéral de la défense civile, tous anciens membres du comité de secours en faveur de Florisdorf et de M. Armin Fluckiger, directeur du Palais. Après un apéritif, à 18 heures, le cortège repartit pour Berne où, hier soir, avait lieu un grand souper offert par le président de la République d'Autriche.

A. Guggisberg

Création d'un parti romand à Nidau... c'est décidé

(c) Sous l'impulsion d'un comité formé de MM. Frédy Spack, Gontran Ferrier, Jean-Pierre Maurer, Jean-Claude Bohrer, Jean-Pierre Galley et Willy Pauli, plus de cinquante Romandes et Romands de Nidau se sont retrouvés hier soir au Stadthaus, à Nidau, en vue de la fonda-tion d'un parti radical romand. M. Roland Katz, président du parti na-tional romand de Bienne, était venu apporter le soutien du P.N.R. bien-nois. Au cours d'une discussion très animée, se fonda l'idée d'une simple association de Romands et celle d'un parti radical largement ouvert tous. En conclusion, les responsables, soutenus par une large tranche de l'assemblée, ont décidé de fonder un parti radical romand à Nidau et d'élaborer rapidement des statuts qui seront présentés à l'occasion d'une séance constitutive.

Entreprise jeune et dynamique fabriquant ses propres calibres cherche

OFFRES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN DE PRÉCISION FAISEUR D'ÉTAMPES RÉGLEUR

Personnel suisse ou étranger avec permis C ou hors pla-

Adresser offres ou téléphoner à VOUMARD MONTRES S. A., service du personnel, 2068 HAUTERIVE. Tél. (038) 5 88 41, interne 176.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel

JEUNES OUVRIERS

auxquels la possibilité serait offerte d'être formés comme spécialistes de l'usinage des métaux précieux.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 572 31.

Nous cherchons une

PERSONNE

énergique et capable, ayant de l'expérience dans l'alimentation. Salaire élevé.

Adresser offres écrites à EP 1315 au bureau du journal.

ENTREPRISE PIERRE PIZZE-RA S.A., BOUDRY

cherche

chauffeur mécanicien

2 chauffeurs

possédant permis poids lourds. Bons salaires, prestations so-

Date d'entrée à convenir.

Faire offres ou téléphoner au 6 40 49.

Restaurant Saint-Honoré, Neu-

sommelières (ers)

châtel, cherche

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 5 95 95.

2 correspondancières

de langue maternelle française.

Nous désirons: habiles sténodactylos.

Nous offrons: travail intéressant dans notre

Nous prions les candidates de nous faire parvenir leurs offres, avec pièces usuelles à l'appui, ou de fixer un rendez-vous avec notre bureau

MICAFIL S. A., Badenerstrasse 780, 8048 Zurich



Nous cherchons une habile

pour nos produits renommés Bea Kasser, pour les Grands Magasins Aux Armourins, à Neuchâtel. Il s'agit d'un poste stable, varié et pouvant être dévelop-pé : salaire correspondant aux responsabilités.

Les intéressées sont priées de se mettre en relations téléphoniques avec nous ou d'envoyer une offre, avec photo et bref curriculum vitae, à BEA KASSER S.A., 9001 Saint-Gall, Walenbuchelstrasse 21. Tél. (071) 27 45 47.



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENÈVE

cherche

un caissier qualifié

ayant si possible plusieurs années de pratique.

Connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Place stable et travail intéressant.

Nationalité suisse désirée.

Entrée en fonction à convenir.

Les candidats qui seraient intéressés par ce poste voudront bien faire leurs offres de service détaillées, en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11.

NEUCHATEL

SUPERMARCHÉ LA TREILLE

VENDEUSES

RAYON MENAGE

Adresser offres à

Neuchâtel, tél. 40202.

engage pour son

Prestations sociales d'une grande entre-

COOP, département ménage, Treille 4

Si vous DÉSIREZ

Si vous avez le contact facile

Si vous êtes dynamique

TRAVAILLER INDÉPENDAMMENT

Si vous ne craignez pas les «heures supplémentaires»

Nous sommes à même de vous proposer une

Nous prenons à notre charge votre formation complète. C'est à vous de décider, par votre travail, de votre avancement, de votre niveau de salaire, de votre horaire de travail, de l'endroit où vous désirez travailler.

N'hésitez pas à nous consulter, nous vous donnerons une documentation complète sur nos activités et sur ce que nous attendons de vous.



Veuillez écrire sous chiffre B. I. 1182 au bureau du journal.



ÉBAUCHES S. A.

CENTRE OUTILLAGE ET PLASTIQUE LE LANDERON

engage:

mécaniciens faiseurs d'étampes mécaniciens faiseurs de moules

personnes désirant être formées sur machines à meuler les profils

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de se présenter, d'écrire ou de téléphoner pendant les heures de bureau au No (038) 793 21 ou 794 28, interne 26, ou après les heures de bureau au No (038) 788 34.

MIGROS

cherche

pour son futur MM - MIGROS de PESEUX, qui ouvrira ses portes vers la fin de l'année 1969,

du personnel.

Téléphone (051) 62 52 00.

VENDEUSES VENDEUSES CAISSIÈRES VENDEUSES

en alimentation

textiles et articles ménagers, cosmétiques, photo-gramo.

auxiliaires (à horaire partiel)

DAMES DE BUFFET **BOUCHER-CONSEILLER** VENDEURS-MAGASINIERS **MAGASINIERS**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, semaine de 46 heures, prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MI-GROS NEUCHATEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33141.

TECHNAL S.A. Matières plastiques et appareils électriques Bôle, cherche, pour entrée immé-diate ou date à convenir,

EMPLOYÉ DE BUREAU

connaissant tous les travaux de bureau d'une petite entre-

Nous désirons : personne ca-pable et habile, de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à TECHNAL S.A., 2014 Bôle.

Café du Petit-Bâle, à Payerne Tél. (037) 61 29 29, cherche gentille

sommelière

ou débutante ; bon café ouvrier, pas de restauration. Vie de famille.

Grand garage de la place de Neuchâtel cherche

pour station-service-essence. Grand débit.

Préférence sera donnée aux personnes ayant déjà des connaissances dans la branche automobile.

Adresser offres écrites à AH 1181 au bureau du journal.

Si vous avez la volonté d'améliorer votre avenir, si vous êtes disposés à passer un examen de candidature, nous sommes prêts à envisager votre engagement en qualité de

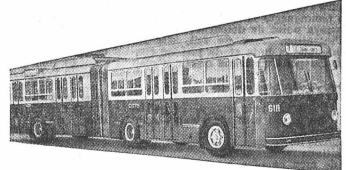
CONDUCTRICE CONDUCTEUR

de véhicules de transports publics

30 postes nécessités par l'extension de nos services. pour occuper l'un des

Nous assurons à nos frais votre formation entière.

Nous vous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses, une caisse



Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

Les conditions d'emploi, ainsi que les formules de demande d'engagement, peuvent être obtenues par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17.

Connaissez-VOUS 110S fromages

Qui bon fromage a dans sa cave Aura aussi beaucoup d'amis...

noir et blanc couleur Vous pouvez entrer

sans arrière-pensée chez votre fournis-seur spécialisé.
Vous serez sûr de bien choisir. Achetez

au comptant, si vous le pouvez, ou louez, avec réserve d'achat, si vous le préférez. Dans les deux cas, vous bénéficierez d'un service



Musique **NEUCHATEL**

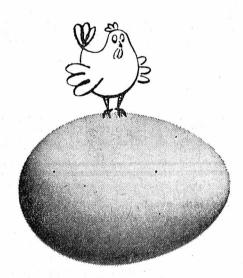


Ménagères!

c'est le moment c'est le moment des œufs c'est le moment des œufs suisses c'est le moment d'acheter des

œufs du pays

qui sont maintenant très bon marché!



COVER GIRL

Dès maintenant également en Suisse!



over Girl, que de nombreuses Suissesses connaissent depuis des années en feuilletant régulièrement Glamour, McCall's et d'autres revues féminines internationales, compte aujourd'hui parmi les plus grandes marques américaines de cosmétiques. Des millions d'Américaines sont redevables de leur Make-up impeccable à l'emploi quotidien de Cover Girl.

Cover Girl Nail Polish

Vernis à ongles opaque et restant élastique. En 11 teintes accordées à celles du rouge à lèvres. 1.-/ pearl 1.50

> Rouge à lèvres Cover Girl 9 tons mode (dont 4 pearl) à 1.50

Make-up Cover Girl En 4 nuances mode. Pressed Powder 2.— Liquid Make-up 1.50



A nos rayons de cosmétiques vous pourrez essayer le Make-ur Cover Girl tout à votre gré.



ret comptant à 7½%

nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. cier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous

tel est le coût maximum aujourd'hui de Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

e de Fr. 1000.- à Fr. 25 000.e remboursable jusqu'à 60 mensualités

retournant le coupon ci-après:

• basé uniquement sur la confiance. Assurez-vous la possibilité de bénéfi-

voyez-moi, sans engagement, votre documentation. Prénom:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. En-

Adresse:

Crédit Renco S.A 1211 Genève 1, Place Longemalle 16,

téléphone 022 24 63 53

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Je ne suis pas coupable

AGATHA CHRISTIE

- Vous a-t-on dit des mensonges? demanda Peter

Hercule Poirot hocha la tête.

— Certes, et pour diverses raisons. La personne, qui, précisément, se devait de proclamer la vérité, avec tout le scrupule de sa conscience délicate fut celle qui m'intrigua le plus.

- Elinor! murmura Peter Lord. - Justement. Les témoignages la désignaient comme coupable et elle n'essaya point de détourner les soupcons. S'accusant d'intention, sinon de fait, elle fut sur le point d'abandonner la lutte et de plaider cou-

pable devant le tribunal pour un crime qu'elle n'avait pas commis. Peter Lord, exaspéré, poussa un soupir.

— Incroyable! - Pas du tout! Elle se condamnait... parce qu'elle se jugeait selon un code moral bien supérieur à celui du commun des mortels.

 Oui, je la reconnais là. Hercule Poirot continua:

— Dès le début de mon enquête, par son attitude, Elinor Carlisle m'a toujours laissé des doutes quant à son innocence. Mais j'ai voulu remplir la mission que vous m'aviez confiée et j'ai découvert que des soupçons aussi graves pesaient sur une autre personne.

L'infirmière Hopkins? — Pas tout de suite. Roderick Welman attira le premier mon attention. Lui aussi commença par un mensonge. Il me déclara qu'il avait quitté l'Angleterre le 9 juillet et y était revenu le 1er août. Mais l'infir-

mière Hopkins m'avait dit, par hasard, que Mary Gerrard avait repoussé les avances de Roderick Welmann à Maidensford, puis quand elle le vit à Londre. Or, selon vos renseignements, Mary Gerrard se rendit à Londres le 10 juillet... un jour après le départ de Ro-derick Welman. Alors, à quelle date Mary Gerrard a-t-elle eu une entrevue à Londres avec Roderick Welman? J'attelai à la besogne mon ami cambrioleur et, après avoir examiné le passeport de Welman, je découvris que l'amoureux de Mary se trouvait en Angleterre du 25 au 27 juillet. De propos délibéré, il m'avait menti sur ce point.

« Je songeai aussi à ce laps de temps pendant lequel les sandwiches restèrent sur une assiette à l'office tandis qu'Elinor Carlisle descendait au pavillon. Mais je demeurai sous l'impresion qu'en ce cas, on en voulait à la vie d'Elinor et non à celle de Mary. Ro-derick Welman avait-il quelque raison de supprimer sa cousine? Oui, et une excellente! Elinor avait testé en sa faveur et lui léguait une immense fortune. Par un subtil interrogatoire, j'appris que Roderick pouvait connaître ce détail.

— Et pourquoi avez-vous conclu à son innocence ? s'enquit Peter Lord.

Grâce à un nouveau mensonge... mensonge stupide et insignifiant. L'infirmière Hopkins prétendit qu'elle s'était égratigné le poignet à un rosier et que l'épine était resté dans la blessure. J'allai examiner ce rosier et constatai qu'il ne portait point d'épines... De toute évidence, l'infirmière avait proféré un mensonge... un mensonge si grossier et si inutile qu'elle attira forte-

» Miss Hopkins commençait à m'intriguer. Jusque-là, elle m'avait semblé un témoin de bonne foi et tou-jours logique, malgré son parti pris contre l'accusée, provenant, me disais-je, de son affection pour la défunte. Mais devant ce mensonge maladroit, je revisai mon opinion sur elle et je compris un détail qui m'avait jusque-là échappé. L'infirmière Hopkins connaissait certaines choses au sujet de Mary Gerrard et semblait tenir à ce qu'on le sût. Surpris, Peter Lord s'écria:

sans réserve de propriété.

J'aurais supposé le contraire! Elle joua à merveille le rôle de celle qui sait quelque chose et ne veut rien dire. Mais, après réflexion, je compris que chacune de ses paroles avait un tout autre but. Ma conversation avec miss O'Brien me confirma dans cette impression. Pleine d'astuce, miss Hopkins s'était servie de sa collègue sans que celle-ci s'en doutât.

» Dès lors, je discernai clairement le jeu de l'infirmière Hopkins. Je comparai les deux mensonges : le sien et celui de Roderick Welman. L'un des deux mensonges était-il susceptible d'une explication innocente?

» Dans le cas de Roderick je répondis : oui. Son orgueil refusait d'admettre qu'au lieu de rester à l'étranger comme il se l'était promis, il était revenu à l'improviste voir Mary Gerrard. Comme il ne s'était pas appro-ché de la scène du meurtre et ignorait tout du drame, il choisit la ligne de moindre résistance et évita des ennuis (trait caractéristique de Roderick) en passant sous silence cette visite précipitée en Angleterre et en déclarant simplement qu'il était revenu le 1er août après réception du câble lui apprenant la triste nouvelle.

» Quant à l'infirmière Hopkins, pouvait-elle fournir une explication vraisemblable de son mensonge? Plus j'y réfléchissais, plus je le trouvais insolite. Pourquoi jugea-t-elle nécessaire de mentir à propos d'une piqûre du poignet? En réalité, d'où provenait cette marque? Je me posai certaines questions. A qui appartenait la morphine dérobée? A miss Hopkins. Qui pouvait avoir administré cette morphine à Mme Welman? Miss Hopkins. D'accord, mais alors pourquoi attirer l'attention sur la disparition de ce poison? Si l'infirmière était coupable, il ne pouvait y avoir qu'une réponse : c'est que l'autre meurtre, le meurtre de Mary Gerrard, était déjà projeté ; on avait choisi un bouc émissaire, et il fallait démontrer que la prétendue coupable avait eu la possibilité de se procurer de la morphine.

» Certaines circonstances vinrent corroborer mes présomptions. La lettre anonyme adressée à Elinor avait pour but de faire naître de mauvais sentiments entre Elinor et Mary. On voulait qu'Elinor vînt au château et protestât contre l'ascendance de Mary sur Mme Welman. Le fait que Roderick Welman s'éprît violemment de Mary était imprévisible, mais cette circonstance n'échappa point à miss Hopkins. Le bouc émis-

saire avait maintenant un mobile adéquat.

» Mais pourquoi ces deux crimes? Pour quelle raison l'infirmière Hopkins voulait-elle se défaire de Mary Gerrard? Je commençai de discerner un rayon de lumière... d'abord très faible. Miss Hopkins exerçait une forte influence sur Mary et s'en servit pour per-suader la jeune fille de faire son testament. Ce document ne profitait point à miss Hopkins, mais à une tante de Mary vivant en Nouvelle-Zélande. Alors je me souvins d'une remarque que m'avait faite par hasard un habitant du village : cette tante de Mary avait été infirmière d'hôpital.

» J'y voyais déjà un peu plus clair. Le but du crime devenait apparent. Ma prochaine démarche serait plus facile. Je revis l'infirmière Hopkins et nous jouâmes tous deux la comédie avec assez de ruse. Enfin, je l'amenai à me révéler le secret auquel elle avait déjà fait allusion. Elle m'en fit part... peut-être un peu plus tôt qu'elle n'en avait l'intention. Mais l'occasion était si propice qu'elle ne put y résister. Après tout, la vérité éclate un jour ou l'autre. Avec une répugnance feinte, elle me montra la lettre. Cette fois, cher ami, mes doutes se dissipèrent, miss Hopkins venait de se trahir. Peter Lord fronça le sourcil et dit:

— Mon cher, la suscription de la lettre était ainsi rédigée : « A expédier à Mary après ma mort. » Mais le sens de la lettre indiquait nettement que Mary Gerrard devait toujours ignorer la vérité. En outre, le mot expédier (et non remettre) sur l'enveloppe était lumineux. La lettre n'était pas destinée à Mary *Gerrard*, mais à une autre Mary. Elisa Riley dévolait les faits à sa sœur, Mary *Riley*, en Nouvelle-Zélande.

(A suivre.)

OFFRES D'EMPLOIS



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENÈVE

cherche

des employés de banque et de commerce

pour ses départements de la Caisse, des Crédits-Documentaires, de la Correspondance, de la Comptabilité, du Portefeuille et des Titres-Emissions.

Places stables et travail intéressant. Nationalité suisse désirée. Entrée en fonction à convenir.

Les candidats qui seraient intéressés par l'un de ces différents postes, voudront bien faire leurs offres de service détaillées en y joignant leur curriculum vitae complet, une photographie et la copie de leurs certificats, au secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse, 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11.

On demande, du 1er juin à fin août,

jeune homme

à partir de 16 ans, comme placeur au camping de Colombier. Se présenter. Tél. 6 34 46.

Nous cherchons une

vendeuse de papeterie

pour le 1er juillet ou à conve-

Papeterie Bickel & Cie, Neuchâtel, place de la Poste. Tél. 5 10 75.

Glaces
POLE NORD S. A.,
Apples

cherche

chauffeursvendeurs

jeunes et dynamiques, connaissant bien la Suisse romande. Travail indépendant. Salaire selon capacités.

Possibilité de logement dans l'usine.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec photo et curriculum vitae.

Pour compléter notre effectif, nous désirons engager :

Nous cherchons pour le département d'accumulateurs :

ouvriers

et, pour l'atelier de presses pour matières plastiques,

ouvriers pour travail en 2 équipes

Possibilités d'avancement pour personnes capables.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner à



Electrona S.A., 2017 Boudry (NE) Tél. (038) 6 42 46.

Entreprise radio-TV de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

monteur d'antennes

si possible expérimenté.

Adresser offres écrites à MZ 1323 au bureau du

L'IMPRIMERIE DELACHAUX & NIESTLÉ

Passage Max-Meuron 4 2001 Neuchâtel

cherche à engager, éventuellement à former, pour son atelier de composition:

aide-compositeur typo

de bonne santé, vigoureux, habile de ses mains et de bon caractère. Possibilité de devenir :

compositeur semi-qualifié

Personnes âgées sont aussi appréciées. Semaine de 5 jours et de 44 heures.

Semaine de 5 jours et de 44 heures. Caisses maladie, accidents et retraite.

Faire offres à l'Imprimerie Delachaux & Niestlé tél. (038) 5 18 75.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche

ouvrières

pour différents travaux en atelier et au contrôle.

Personnes de nationalité suisse ou au bénéfice du permis C, ou hors plafonnement, sont invitées à adresser une offre manuscrite au chef du personnel de Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous garantissons une entière discrétion.

· 2

VENDEUSE articles messieurs

1 VENDEUSE

confiserie

I VENDEUSE table-réclame

VENDEUSE tournante

2 VENDEUSES ménage

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir. Places stables, gains selon capacités, tous avantages sociaux actuels. Etrangères avec permis C acceptées. Faire offres par écrit ou se présenter à la direction des Grands Magasins

Gonset

Tél. 5 02 52

Neuchâtel



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon

engage tout de suite ou pour date à convenir:

mécanicien en étampes

pour son service de construction et entretien;

mécanicien de précision pour son service mécanique (montage et entre-

tien);

ouvriers

désireux d'être recyclés en apprenant la profession de décolleteur ou régleur de machines par formation rapide;

opérateurs et opératrices

pour être formés sur différentes parties de l'ébauche, taillage, travaux de presses, empierrage, fraisage, assemblage et emballage.

Les candidats suisses ou étrangers (avec permis C ou hors plafonnement, 5 ans de résidence en Suisse) sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact : service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 7 22 22.

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche, pour travail en atelier,

PERSONNEL FEMININ

connaissant si possible l'horlogerie ainsi que

METTEUSES EN MARCHE

en atelier ou à domicile.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 4 16 41. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE à Genève cherche

STÉNODACTYLO

français, ayant de bonnes notions d'anglais.

Entrée immédiate ou à convenir. Bonnes conditions, semaine de

5 jours.

Téléphoner au (022) 31 39 50 ou écrire sous chiffres Z 61,115 - 18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Commerce de gros, Neuchâtel

une employée

dactylographe, expérimentée, pour facturation et divers travaux de bureau.

Emploi à mi-temps, 14 h à 18 heures, 5 jours par semaine. Entrée 4 août.

Adresser offres écrites à KX 1321 au bureau du journal.

Petitpierre & Grisel S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYEE DE COMMERCI QUALIFIÉE

Connaissances d'allemand désirées.

Faire offres écrites à la Direction.

Fabrique de boîtes à musique cherche

personne

disposant de temps libre et ayant de bonnes connaissances musicales, afin de créer et de surveiller, après une mise au point d'environ 5 à 10 jours, un noyau d'accordeuses de claviers à domicile, situé à Neuchâtel et environs.

Prière d'écrire sous chiffres AS 64,350 N, Annonces Suisses S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.

Drap de bain

rayure multicolore dim. 70 x 125 cm

la pièce

495

Drap de bain

qualité supérieure, rayure multicolore dim. 70 x 120 cm la pièce

595

Toute la ville en parle





CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager, pour notre département des ventes,

EMPLOYÉE DE BUREAU

à qui seront confiés des travaux généraux de bureau, y compris des commandes. De bonnes connaissances d'allemand sont nécessaires. Nous offrons:

- emploi stable
- salaire correspondant aux
- exigences et capacités
 bon climat de travail
- institutions sociales modernes.

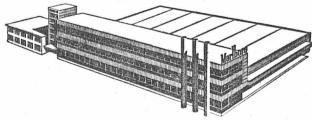
Nous invitons les personnes intéressées à adresser leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, au service du personnel, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, tél. (038) 6 42 42.

Nous cherchons pour notre département de

employée de bureau

capable de faire la correspondance française et d'exécuter divers travaux de bureau.

Les intéressées ayant quelques notions d'allemand sont priées d'adresser leurs offres à la maison Ringier & Cie S.A. chef du personnel, 4800 Zofingue. Tél. (062) 51 01 01.



Pour notre service des achats, nous cherchons une

employée de bureau

aimant les chiffres et ayant une certaine pratique, pour le contrôle des factures de nos fournisseurs. Langue maternelle française et bonnes connais-

sances d'allemand ou vice versa. Adresser offres, en joignant les pièces habituelles, sous références « achats » à notre service

du personnel. FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., 2003 NEUCHATEL. Fabrique d'horlogerie, faisant partie d'une importante concentration, cherche pour son service de planning

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, avec des connaissances d'anglais, et ayant si possible une expérience pratique dans le domaine des boîtes et cadrans.

Faire offres sous chiffres P 900,139 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

AUTOPHON

ME EMDIOVEE

Importante maison, près de Zurich, cherche

pour différents travaux de bureau et correspondance. Une candidate de langue maternelle française

Nous offrons une place stable et bien rémunérée. Semaine de 5 jours. Cantine. Faire offres à : AUTOPHON S.A., radio et télé-

vision, 8952 Schlieren (ZH). Tél. (051) 98 88 33, interne 22 ou 32.

aura la possibilité de se perfectionner dans la langue allemande.

MIGROS

cherche

pour ses entrepôts de Marin (à 8 km de Neuchâtel, transfert depuis Saint-Blaise assuré par nos soins):

magasiniers emballeuses

aux départements non alimentaires et fruits et légumes.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

AUSTIN «MAXI»

et continuent à connaître — un succès enviable sur tous les marchés. mais la gamme du constructeur BMC (maintenant devenu BLMC, depuis sa fusion avec le groupe Leyland) était incomplète. En effet, entre les « Mini » de 850 cmc (maintenant disponibles avec le moteur 1000 cmc) la série des * 1300 » et la grande 1800, il y avait un « trou ». C'est sans aucun doute pour combler cette lacune que l'Austin « Maxi » a été étudiée et mise au point. En effet, la « Maxi » est une 1500 cmc. Toutefois, des voitures de cette cylindrée, il en existe déjà un bon nombre de modèles chez la concurrence. Il s'agissait donc d'innover (techniquement) et, tout à la fois, de rendre cette nouvelle réalisation attrayante et pratique en l'adressant à une clientèle qui n'a que l'embarras du choix; il fallut donc créer une familiale dans le sens le plus vaste du terme.

Carrosserie

C'est une berline à 6 fenêtres; la carrosserie est autoporteuse tout acier. Il y a 4 portes, plus un hayon arrière relevable articulé sur l'arrête du toit. Cette solution combinée avec un siège arrière dont le dossier rabattable permet de former un vaste plancher pour le dépôt des bagages ou du matériel, tend à se généraliser. Ce système est pratique, est vrai. Toutefois, il oblige le onstructeur à dessiner une carrosserie à « fast-back » relativement brutal. Malgré cela, la « Maxi » paraît plaisante et ses lignes sont fort bien équilibrées. A l'avant, la calandre est bien moins agressive que celle de la « grosse » 1800.

Intérieur

C'est une 4 à 5 places. A l'avant, il y a des sièges séparés, à l'arrière une banquette. Les portes latérales — s'ouvrent dans le « bon sens » — sont pourvues de glaces descendantes. Les sièges avant peuvent former couchettes.

La « Maxi » n'a donc rien à envier aux modèles similaires offerts par la concurrence.

Aspect technique

Mais c'est surtout sur l'aspect technique qu'un effort particulier a été porté. Le moteur est entièrement nouveau. Ses cotes : alé-

total des 4 cylindres (placés en igne): 1485 cmc. Le taux de compression est de l'ordre de 9: 1. La puissance développée est de 75 CV à 5500 t/min., alors que le couple le plus favorable atteint une

valeur de 11,61 mkg à 3500 t/minutes. La commande des soupapes se fait par un arbre à cames en tête. Le vilebrequin repose sur 5 paliers. Le moteur ne fait qu'un seul bloc avec l'embrayage, la boîte de vitesses et le différentiel; il est monté transversalement sur un cadre auxiliaire boulonné lui-même au soubassement de la voiture.

La puissance est transmise au pont-avant par l'intermédiaire d'un embrayage à diaphragme à commande hydraulique et une boîte de vitesses entièrement synchronisée, qui possède 5 rapports. En fait, la 5me est une surmultipliée (0,8:1) qui devrait garantir une marche douce, silencieuse et économique à des vitesses relativement élevées. C'est là une innovation fort importante, car c'est la première fois qu'une boîte de vitesses à 5 rapports est montée dans une voiture britannique appelée à une grande iffusion.

La suspension est à 4 roues indépendantes. On a fait appel au célèbre système Hydrolastic cher à

L'installation de freinage est du type « mixte », soit avec des disques à l'avant (Ø 24,58 cm) et des tambours à l'arrière (surface 486,4 cm2).

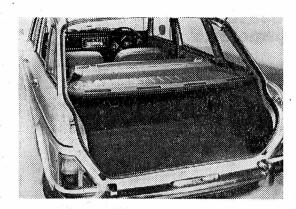
Non seulement le réglage est automatique et un service d'assistance est monté d'origine, mais encore une soupape de limitation de pression est incorporée au système afin de réduire le risque de blocage des roues lors d'un arrêt brutal.

Le frein à main — dont le levier est placé entre les deux sièges avant — agit sur les roues arrière. La direction est à crémaillère.

Une voiture honnête

Ainsi donc brièvement résumée, l'Austin « Maxi » veut une berline familiale à usages multiples. Elle devrait facilement s'adapter à toutes les conditions de circulation. Ses dimensions (longueur hors tout 4000 mm, largeur 1629 mm) en font une voiture plutôt « petite » par rapport à ses concurrentes ayant une cylindrée similaire. Elle devrait donc être à l'aise aussi bien en circulation urbaine,





que sur les autoroutes où sa 5me vitesse autorise une vitesse de croisière régulière, sans que la mécanique en souffre. En effet, la vitesse de pointe est d'environ 148 km/h. Mais on l'atteint en 4me. En 5me, il est très difficile sinon impossible de « prendre » des tours/minute si bien que la vitesse — dans ce cas — ne devrait pas dépasser 140 km/h. C'est évidemment assez modeste. Toutefois, il ne fait aucun doute que le constructeur a tout d'abord voulu axer sa création sur le côté utile, pratique et économique. La « Maxi » ne se veut nullement une sportive. Elle est assez franche

La BLMC applique en tout cas une politique d'honnêteté et de raison : il vaut mieux essayer de vendre une « familiale » qui en est vraiment une qu'une

Roland CHRISTEN

« prétendue sportive » qui est très loin de l'être...

BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE • BIBLIOGRAPHIE •

La collection Marabout a de nouveau édité plusieurs livres dont le thème commun concerne différents aspects de l'automobile et de ses problèmes.

MS 97: Championnat du monde des conducteurs 1968, par Michel Hubin. Plus qu'un livre au sens où on l'entend génémonde des ralement, c'est une série de 12 reporta-ges relatant le déroulement des 12 Grands prix comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Tout est expliqué clairement. Le circuit est situé, ensuite l'auteur évoque les nouveautés techniques de même que la participation à ces épreuves; après les essais la course est narrée en détail, et puis, enfin, sous le titre «L'Homme et la voiture de course », une brève synthèse situe l'importance de l'événement. En outre, le

livre est abondamment illustré. C'est à coup sûr un document que tout « fan » automobile aimera lire... puis

MS 98: Championnat du monde « sportprototype - GT » 1968 par Michel Hubin. La encore, c'est un livre-reportage. Cette fois, ce sont les épreuves d'endurance comptant pour le championnat du mon-de des marques qui sont racontées par le détail. Le schéma de travail est demeuré le même que pour le livre précédent. C'est dire combien ce véritable document est valable. Les photos (dont beaucoup sont excellentes) complètent admi-rablement ce livre où, il faut bien le dire, le nom de Josef Siffert revient à maintes reprises...

MS 99: Histoire des grandes marques: MG par Josef-H. Wherry. Commençons le meilleur: les illustrations - dont certaines fort rares - sont excellentes.

Elles nous aident à un peu mieux digérer l'amas de chiffres, de mesures et de valeurs en tout genre, regroupés dont la plupart, hélas! sont exprimés en dénominations britanniques (miles par heure, pouces et gallons!) ce qui n'est surtout pas fait pour apaiser le lecteur auquel on fournit des notions mathématiques et des détails aussi minutieux qu'ar-dus! Ceci dit, il faut souligner le sérieux avec lequel l'auteur a rassemblé sa documentation. Mais c'est précisément cet excès de sérieux qui lui enlève toute

MS 101: Le rallye, ses techniques et ses réglementations par Joachim Springer. Le rallye occupe une place bien à part dans la hiérarchie des compétitions automobiles. Epreuve de stricte régularité à l'origine, aujourd'hui, le rallye tend de plus en plus à devenir une sorte de course de vitesse sur route ouverte » avec des étapes sélectives tout à fait comparable à des compétitions de vitesse pure. Cette évolution, ainsi que la préparation des voitures, les conseils utiles aux débutants, les problèmes nombreux — non seulement de pilotage, mais en-core d'assistance — sont admirablement expliqués tout au long des pages de ce livre qui se lit facilement et est riche d'enseignement.

<u>É DITORIAL</u>

Corriger le facteur humain!

LES BEAUX JOURS sont revenus. Cela ne se remarque pas seulement à la verdure des prés, aux chants des oiseaux ou encore à l'apparition des tenues légères de nos compagnes, mais encore à la brusque augmentation de la densité du trafic sur les routes, particulièrement durant les

En effet, nombre d'automobilistes ont « repris leurs plaques » après les avoir déposées durant ce qu'ils appellent la « mauvaise saison ». Les voilà donc soudainement tout joyeux, réinstallés à leur volant, prenant le large, à la découverte de paysages nouveaux, d'auberges, gentilles, de villages ensoleillées.

Bref, c'est la « grande ivasion », sinon le dépaysement total! Je n'aime pas prodiguer des conseils. Je sais qu'ils ne sont sinon pas du tout, du moins fort peu suivis. Toutefois, on ne saurait trop recommander et c'est là, j'en suis conscient, une répétition de ce qui s'est drjà dit et redit — de ne pas emprunter les routes à grande circulation. Les « promeneurs du dimanche » sont un mal nécessaire. Et puis, c'est aussi une expression de liberté que de pouvoir aller où bon cela semble à chacun. Mais la liberté personnelle s'arrête précisément là où elle commence à limiter celle d'autrui. Or, une conception moderne de la circulation doit comprendre des artères à grand trafic pour les déplacements urgents. Qu'on ne l'oublie pas, même le dimanche certains doivent travailler. Que ceux qui se délassent et par conséquent — on ose l'espérer — ne sont pas particulièrement pressés, cèdent le passage lorsqu'on veut les

doubler, voire même, aillent jusqu'à faciliter la manœuvre.

Ainsi, il sera possible d'établir un dialogue qui - même sans parole reposera sur une compréhension mutuelle. Il faut savoir faire fi de ces vaines vanités (de ce péché d'orgueil pourrait-on dire) qui consistent à démontrer aux « autres » (qui doivent être des partenaires et non des rivaux) que notre voiture est supérieure à la leur, et - si par hasard ce n'était pas le cas — que l'on conduit beaucoup mieux qu'eux!

C'est là que réside la seule et véritable solution du très grave et très aigu problème de la sécurité automobile.

Il faut corriger le « facteur humain ». D'adolescent qu'il est encore par sa mentalité (avec toute la spontanéité. mais aussi le manque d'expérience que cela entend) l'automobiliste doit maintenant devenir un adulte». Ce n'est pas une question d'âge réel. Bien souvent des jeunes conducteurs sont plus « adultes » que des anciens de la route!

Lorsque l'ensemble des usagers de la route aura évolué dans ce sens cela risque malheureusement de durer encore longtemps! - les mesures de sécurité que prennent les constructeurs, les pouvoirs publics et les nombreux organes spécialisés ne seront plus qu'« accessoires », puisque le véritable « mal » sera coupé à la

« Davantage de tolérance » ! clame le dernier slogan préconisé par l'Automobile-Club de Suisse. Ce n'est malheureusement qu'un slogan. Cela de-

Roland CHRISTEN

ESSENCE

NORMALE -.56

VENTE ET ACHAT D'AUTOMOBILES



DATSUN GARAGE F. ZEDER

NEUVES ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES



AU GARAGE DU ROC - HAUTERIVE - Tél. 31144





Un record de vitesse

Plus de 170 km/h. de vitesse de pointe. 11 sec. pour passer de 0 à 1001 Une grande sportive cette Record Coupé Sprint.

La plus rapide des Record, Un sprinter racé, mordant et qui montre bien cette Record Sprint. Deux portes. qu'Opel est dans la course! Faites-en l'expérience au cours d'un essai.

Record Coupé

Opel - Un produit de la General Motors





DS 21 PALLAS 1966. Boîte à vitesses automatique, gris mé-

BMW 2000 1966, beige.

BMW 1800 TI 1966, gris métallisé. Toit ouvrant.

CHEVROLET CAMARO 1967. 8 cylindres, boîte à vitesses automatique.

TAUNUS 17 M 1965, gris foncé, 25,000 km.

FORD CORTINA GT 1966, beige.

NSU RO 80 1969, bleu foncé,





LA CLÉ MAGIQUE

délivre l'essence jour et nuit



normale



PNEUS et ACCESSOIRES

aux meilleurs prix



Station-service

Portes-Rouges 55





DUPLI-COLO

Dupli-Color existe en 2000 teintes

pour voitures. Est en vente chez:

Une nouvelle rubrique: **DOCUMENTS**

Les pare-brise plus sûrs

2072 Saint-Blaise





b) durcissement thermique normal



c) durcissement thermique différencié



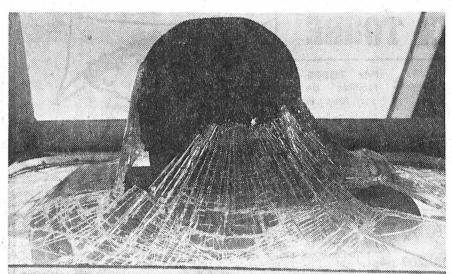
d) verre de sécurité « normal ». Les deux plaques de verre sont reliées entre elles par une plaque en matière synthétique de



e) verre de sécurité normal, les deux plaques de verre sont reliées entre elles par une couche de matière synthétique spécial

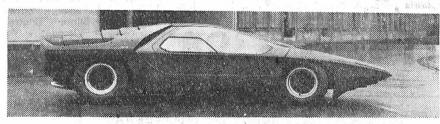


f) le nouveau verre super-résistant dénom-mé V.H.R. produit par une entreprise belge.



Verre de sécurité normal (épaisseur totale 6,4 mm, avec une couche en matière synthétique de 0,38 mm. Le mannequin de 10 kg est tombé d'une hauteur de 350 cm. Résultat : La tête a traversé le pare-brise. Les dangers de blessures par coupures sont

Pour son prototype de carrosserie spéciale « Carabo », le carrossier italien a fait appel à du verre type V.H.R. pour les surfaces vitrées.



Notre prochain supplément

SPECIAL-AUTO

paraîtra le 25 juin

Voici une nouvelle rubrique « Documents », qui paraîtra de temps en temps dans nos pages « Spécial auto ». Au fil de l'actualité, nous vous présenterons avec - lorsque cela est possible - des documents photographiques, des nouveautés dans le domaine des accessoires qui touchent à la sécurité automobile. Nous abordons aujourd'hui un sujet déjà souvent discuté: la fabrication des pare-brise.

cord sur ce point.

La résistance au choc du V.H.R. est

calculée de telle manière que le verre

se brise à la limite de ce qui est humainement supportable. De ce fait, le dan-

ger d'une fracture du crâne ou de ver-

tèbre est largement écarté. (Photo 2,3

CONFORT ACCRU

L'installation d'une telle vitre de « haute

sécurité » peut être combinée avec un

accroissement du confort. En effet, la

couche intermédiaire en matière synthé-

tique peut être très légèrement teintée.

Elle absorbe ainsi les rayons lumineux de même que la chaleur. En outre, il est également possible d'installer des fils

combinés avec un système de dégivrage.

Pour l'instant, ce verre V.H.R. n'équipe

pas encore - du moins à notre con-

naissance — des véhicules produits en

grande série. En revanche, plusieurs carrossiers (ces gens réputés pour le soin

tout particulier qu'ils mettent à choisir

le meilleur matériel qui soit) l'ont adop-

té sur des prototypes. C'est le cas par

exemple de Bertone pour son modèle « Carabo ». (Photo 5.)

Mais il ne semble faire aucun doute

que cette réalisation est appelée dans un avenir relativement proche à une vaste

commercialisation, tant il est vrai que chaque jour, le problème de la sécurité automobile à tous les niveaux se pose

Roland CHRISTEN

de manière plus aiguë.

L'an dernier, sur les routes d'Europe, sures graves. Tous les experts sont d'acles accidents de la route ont causé la 75,000 personnes et fait 2 millions de blessés environ. Deux chiffres tragiquement éloquents, qui incitent à la réflexion. Réduire le nombre de ces victimes: plus que jamais c'est le but vers lequel tendent les efforts des gouvernements et des industries.

Or, les blessures provoquées par le verre des pare-brise qui éclate sous l'effet d'un choc, sont souvent extrêmement graves. Une entreprise belge a donc étudié et développé un nouveau type de verre super-résistant. Il consiste en deux plaques de verre très mince (0,9 jusqu'à 1,5 mm) et très résistant (appelé V.H.R.) reliées entre elles par une couche transparente en matière synthétique.

C'est là une découverte récente. Non seulement le verre ainsi obtenu est d'une clarté exceptionnelle et d'une rigidité mécanique très élevée, mais encore, il est exceptionnellement souple.

A la suite d'une série d'expériences comparatives, ce nouveau produit s'est révélé supérieur en de nombreux points au verre de sécurité le plus moderne existant jusqu'ici. Ces points sont notamment les suivants :

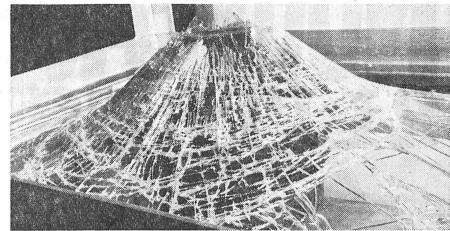
- une réduction de poids d'au moins - capacité de flexibilité et réduction de l'effet des forces d'inertie en cas de

choc; - résistance aux fêlures et cassures par suite de chocs provenant de petits corps étrangers (gravillons), sur la face exté-

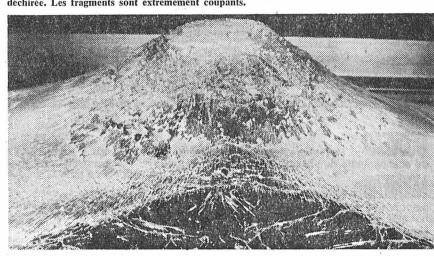
rieure; - en cas de bris, visibilité excellente (photo 1);

en cas de léger choc intérieur, le V.H.R. absorbe - en raison de sa haute flexibilité - l'énergie cinétique et ralentit par conséquent la vitesse du choc. Ainsi, tout danger de blessure par coupure est éliminé;

en cas de choc violent depuis l'intérieur, toute l'énergie est absorbée par les plaques de verre et la feuille transparente en matière synthétique. La déformation brutale est uniformément répartie sur l'ensemble de la surface de la plaque de verre V.H.R. Les deux vitres éclatent en une grande quantité de fragment et la feuille synthétique accueille la tête comme une sorte de filet de sauvetage. Le danger d'éjection est ainsi beaucoup moindre. Or, précisément ce danger est souvent à l'origine de bles-



Verre de sécurité normal (épaisseur totale 6,8 mm); (couche de matière synthétique de 0.76 mm). Le mannequin de 10 kg est tombé d'une hauteur de 350 cm. Résultat : La tête a partiellement traversé le pare-brise. La matière synthétique s'est



totale: 3.5 mm. Epaisseur de la couche de matière synthétique: 0,76 mm. Le mannquin est tombé depuis une hauteur de 620 cm :

Résultat: Le verre s'est déformé, mais n'a pas été déchiré. La feuille de matière synthétique a agi comme une sorte de « filet de sauvetage » et a largement amorti le choc.

Vous pouvez gagner une 204!...

I simple: découpez le Bon de cette annonce. Remettez-le ou envoyez-le à l'agence PEUGEOT la plus proche de votre localité.

Là, faites un essai sérieux et sans engagement de la 204.

Cela suffit. Vous avez alors votre chance de gagner l'une des 3 PEUGEOT 204 de la loterie.

Ouand devez-vous faire l'essai?

Dès maintenant et jusqu'au 31 Décembre. Vous pouvez même téléphoner à l'agence PEUGEOT et prendre rendez-vous.

Nous vous souhaitons, et même nous vous garantissons, un très agréable essai de la 204. Bonne chance pour le tirage de la Grande Loterie PEUGEOT.

pour un Essai sérieux de la 204 sans engagement, permettant automatiquement de participer à la grande Loterie PEUGEOT jusqu'au 31 Décembre 1969.

Date désirée pour un essai

1e	à	heure
Nom et	Adresse	
	one	

Règlement de la loterie dans toutes les Agences Peugeot.

GARAGE DU LITTORAL -SEGESSEMANN & FILS NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 51

Agent Peugeot depuis 1931

Tél. 5 99 91

A Fleurier: Paul Joss, Garage de la Place-d'Armes - Tél. 9 11 72 Au Val-de-Ruz: Garage A. Germond, Dombresson — Tél. 7 11 22

Automobilistes !...

la Station-Service de la Cuvette

met à votre disposition en self-service une

machine à laver la carrosserie

automatique (eau chaude à 50 ° à haute pression)

Tous les PNEUS de grandes marques aux meilleures conditions

Normale -

Schreyer S. A. - Vauseyon 80 - Neuchâtel - Tél. 5 36 61



Un stock important de voitures neuves nous permet d'offrir à

ID 19 Super Luxe Fr. 12,700.— net DYANE 26 CV Fr. 4995.— net

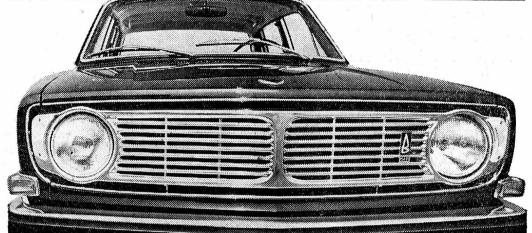
et nos OCCASIO

à des conditions inégalables avec participation à notre « PRIX ACHETEUR » de Fr. 1000.-Exemple : DS 19 Pallas 1965, gris métallisé, intérieur en cuir naturel noir, parfait état mécanique et carrosserie, expertisée, garantie 3 mois 5700 fr. ou 1995 fr. + 18 fois 238 fr.









livrable dès Fr. 13 500.-

carrosserie de sécurité d'une

robustesse proverbiale, protection contre la

rouille connue pour la meilleure du monde.

toujours sièges réputés, colonne de direction, déboîtable.

toujours ceintures de sécurité à trois

toujours système de freinage à double circuit unique en son genre, garantissant au

moins 80% d'efficacité dans n'importe quelle

situation, avec répartiteurs de pression.

points d'attache, serrures de sécurité.

Davantage de puissance, moins de changements de vitesse: idéale en ville.

Epuration des gaz d'échappement (Volvo dépasse ainsi les fameuses normes de sécurité imposées en Amérique).

NOVEAU Préchauffage de l'air d'admission, pas d'à-coups à froid et consommation

Alternateur assurant la charge de la batterie même au ralenti.

NOUVEAU Sièges recouverts de tissu

De plus en plus, la voiture pour la Suisse!

L toujours

Agence officielle:

Garages Schenker, 2068 Hauterive

Tél. (038) 3 13 45



Admirez nos vitrines

COUTURE

Transformations vêtements dames **DAIM-CUIR**

retouché, réparé, etc. par spécialiste Veston - Pantalon Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 5 41 23

Maculature en vente au

Machines d'horlogerie **Machines-outils**

sont grattées rapidement par atelier spécialisé. Jean BRIGADOI, LE LOCLE Envers 54

Tél. (039) 52307

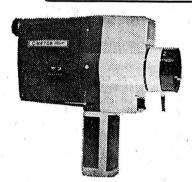








CAMÉRAS À PRIX TORRE



Caméra CINETOR 210

Super 8 mm - Objectif 1:1,8. Super 8 mm - Objectif 1:1,8. Objectif Zoom-Réflex - Cellule Zoom électrique 9,5 - 32 mm. Ré-CDS automatique derrière l'ob- flex — Cellule CDS automatique jectif — 2 vitesses: 18 et 24 derrière l'objectif — 2 vitesses: images/seconde (pour ralenti) — 18 à 24 images / seconde (pour Contrôle de batterie incorporé. ralenti) — Contrôle de batterie

298.- Prix TORRE:

incorporé.

Caméra CINETOR 209

Etui facultatif + Fr. 30.—

Prix TORRE et larges facilités de paiement sur tous nos appareils Choix splendide, avec garantie, d'origine écrite, d'appareils photo camé-

ras, projecteurs pour diapositives, projecteurs ci-né, agrandisseurs, flashes colleuses, écrans, etc. Toutes les grandes marques à des prix TORRE traditionnellement imbatta-

bles, même avec facilités de paiement: Asahi-Pentax - Bauer - Bi-

lora - Bolex-Paillard - Braun Canon - Cima - Cinétor Dürst - Eumig - Gossen Halina - Hasselblad - Kalimar - Kodak - Metz Minox - Nikon - Nizo Minox -Olympus - Paximat - Polaroïd - Posso - Safari Sekonic - Silma - Unotron Viceroy - Viscount - Ya-3 9 8 shica - Zeiss-Voic Zenza-Bronica, etc. shica - Zeiss-Voigtländer

... voyez également notre

FILMS À PRIX TORRE

...voici 3 exemples éloquents!

EKTACHROME II (USA)

développement non compris

FILM CINÉ DOUBLE 8 KODACHROME II (USA)

développement compris

FILM SUPER 8 KODACHROME II (USA) développement compris



TRAVAUX D'AMATEURS ...à prix TORRE!

Extraits de notre nouveau tarif:

GRANDES COPIES $7 \times 10 \text{ cm}$ $9 \times 9 \text{ cm}$

 9×13 cm

NOIR/BLANC 0.25 0.30

COULEURS

0.70

D'APRÈS DIAS 0.60 0.70 0.70 0.90

0.90



...et toujours nos nombreux autres avantages:

Développement gratuit

Tous les films noir-blanc ou négatif-couleurs achetés à notre rayon, et dont les tirages nous sont confiés en même temps que leur développement, sont développés gratuitement.

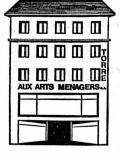
Réussite garantie

Vous payez seulement les photos que vous réussissez. Vous pouvez nous laisser celles que vous avez « ratées » ; elles ne vous seront pas facturées.

Nouveauté gratuite

Sans supplément de prix, tous vos tirages couleurs sur papier sont pourvus d'INSTACOL, ce qui vous permet de coller immédiatement vos photos dans votre album, sans coins ni colle.

Attention: le samedi notre magasin est ouvert sans interruption de 8 h 15 à 17 h.



TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

NOUVELLE ADRESSE À NEUCHÂTEL : Fausses-Brayes (à côté des Terreaux) derrière la Cave Neuchâteloise - Nouveau No de téléphone : (038) 5 76 44 (3 lignes)

A GENÈVE : TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. AMSA - Angle rues de Rive et du Port A LAUSANNE : AUX ARTS MÉNAGERS S.A. AMSA - 11 et 30, Petit-Chêne



Genève-Barcelone

DÉPART GENÈVE: 18.30 H. - ARRIVÉE BARCELONE: 19.40 H. CORRESPONDANCE POUR ALICANTE ET VALENCE.

Genève-Madrid

CHAQUE JOUR VOL DIRECT

DÉPART GENÈVE: 12.50 H. — ARRIVÉE MADRID: 14.35 H. CORRESPONDANCE POUR ALMERIA ET SÉVILLE.

Tous les vois de Suisse en Espagne (sauf lles Canaries) en collaboration avec Swissair.

Le chemin le plus court-et aussi le plus avantageux! En effet, les prix forfaitaires «inclusive tour» avec IBERIA, ne sont guère plus chers que le prix normal d'un billet... Et sont inclus dans cette somme, les excursions, les transferts, ainsi que l'hôtel de votre choix.

Vous êtes ainsi entièrement libre. Cela commence avec le vol individuel sur JET. IBERIA vous emmène chaque jour sur ses ailes en Espagne. C'est à vous de désigner la date et la durée de votre voyage. (Au minimum: 7 jours: en week-end: 3 à 4 jours. Prolongation de séjour possible jusqu'à 4 semaines.)

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous, sans hésiter, à l'agence de voyages la plus proche.

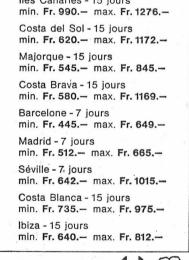
Et surtout, n'oubliez pas: tous les programmes peuvent être bâtis selon vos désirs - car, avec IBERIA, vous voyagéz individuellement, sur des avions de ligne!

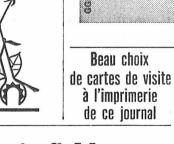
Quelques exemples de prix lles Canaries - 15 jours min. Fr. 445.- max. Fr. 649.-



où seul l'avion est mieux traité que vous-même.

Genève - 13, rue de Chantepoulet - Tél.: 022/324908 Zurich - Talstrasse 62 - Tél. 051 / 23 17 22





de ce journal **Vitrerie Schleppy NOUVELLE ADRESSE:** rue des Charmettes 16

Tél. 52168 - Parc pour voi-



KOPANTIQUA

St-Gall

Foire et Exposition internationales de reproductions d'objets anciens Détaillants: du 31 mai au 8 juin 1969 Grossistes: du 5 au 8 juin 1969



PRÊTS express de Fr. 500. - à Fr. 10000. Nous accordons un

- crédit toutes les 3 minutes Garantie de
- discrétion totale Pas de caution;
- Votre signature suffit Banque Procrédit 1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53

701 Fribourg, rue Banque 1, Féléphone 2 64 31 NOUVEAU: Service express







Votre magasin MERCURE (180 magasins en Suisse) a certainement le café à votre goût! Vos magasins MERCURE les plus proches : Neuchâtel, rue du Seyon 6 ; Fleurier, Grand-Rue 25 ; le Locle, Grand-Rue 38.



PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

MACHINE A LAVER Hoovermatic (semi=

BUFFET DE SERVICE; plusieurs tables; chaises; divan-lit complet; vitrine; glace ovale; le tout en parfait état. Tél.

DIVAN-LIT, tête réglable, avec matelas Minot, en parfait état. Tél. 69145.

LAPINS de 6 semaines, 3 fr. 50 pièce, et 3 femelles de 7 mois T.S. Santé garantie. Tél. 4 33 32.

TENTE MARECHAL, forme chalet, 5 places, utilisée 15 jours, prix à discuter; accessoires de camping. Tél. 6 35 70, inter-

BUREAU AVEC TIROIRS; divan-lit; salle à manger complète. Tél. (038) 8 46 42. COURS D'ALLEMAND avec disques et

fascicules, avec devoirs. Tél. 5 50 96. TONDEUSE A GAZON à main, belle occa-

SECRETAIRE-COMMODE en noyer, plus une commode en cerisier, à vendre ou à échanger contre une armoire. Faire offres sous chiffres P 350,073 N à Publicitas S.A.,

2001 Neuchâtel. MEUBLES ANCIENS et mobilier courant d'une maison de 15 pièces. Propriété L'Eglantine, Montmollin (NE), à 100 m de

l'hôtel de la Gare. DIVERS HABITS, tailles 38 à 42. Tél. (038) 5 90 92.

CHATONS PERSANS bleu et angora. Pension pour chats, boxes limités, prière de re-tenir. Mme Couturier, Boudry, tél. (038)

1 POUSSETTE DEMONTABLE; 1 lit complet; 1 parc; 1 chaise baby-relax; 1 deux-pièces de grossesse, en lin, bleu ciel, taille 38. Tél. 4 35 68.

TRÈS BON MARCHÉ: 2 bois de lit avec sommiers, 2 tables de chevet, 2 fauteuils en rotin, 1 table de cuisine. Tél. 8 20 32.

TETE D'ELAN avec cornes. Tél. (038)

POUSSETTE, pousse-pousse, en bon état, 220 fr. Tél. (038) 62395, après 18 heures.

ENREGISTREURS: Revox neuf, avec accessoires; Crowncorder neuf, avec accessoires; Grundig. Deux radios portatives, transistors LMK-UKW. Electrophone Philips. Lot de disques, Amplificateur 10 W. Colonne sonore neuve 10 W. Le tout pour 2500 fr. Tél. 4 21 01.

Demandes à acheter

PSYCHÉ (miroir sur pied) est cherchée, neuve ou d'occasion. Tél. 7 05 34.

ARMOIRE à 2 ou 3 portes. Tél. 8 72 85, le

MACHINE A ÉCRIRE, même usagée. Ecrire ou téléphoner à T. Schmid, Serre 11, Neuchâtel, tél. 5 19 53.

Divers

NEUCHATEL - RIMINI une place est libre dans voiture privée, le 25 mai. Tél. 4 06 17, le soir.

DAME 45 ANS aimerait rencontrer monsieur affectueux, pour amitié et pour rompre solitude. Ecrire à JW 1320 au bureau du journal.

PENSION POUR ENFANTS à partir de l'âge de 3 mois. Chaperon Rouge, 2016 Cortaillod. Tél. 6 25 72.

Offres d'emplois

NOUS CHERCHONS PERSONNE pour entretien d'un jardin à Neuchâtel, quelques que), journées par semaine. Tél. (038) 5 20 79. 4 13 50.

A louer

CHAMBRE A DEMOISELLE. Avenue des Alpes 90, 1er à droite, à 50 m du trolley-

165 - 991, loué, merci.

STUDIO MEUBLE, tout confort, dans vieille ferme, à 15 minutes de Neuchâtel. Libre le 1er juin ou date à convenir. Tél.

JOLIE CHAMBRE meublée, part à la salle de bains. Tél. 8 35 92.

STUDIO MEUBLE, 350 fr. Tél. 8 58 75.

MONRUZ, petite chambre pour monsieur suisse, s'absentant pendant le week-end, 65 francs. Tél. 5 21 10.

Demandes à louer

APPARTEMENT de 1 ou 2 pièces, à Corcelles, Peseux, pour le 1er juillet. Téléphone 5 45 90, interne 13, pendant les heures de bureau; dès 18 heures, tél. 7 65 57.

JURA NEUCHATELOIS, APPARTEMENT de week-end (2 pièces) ou vieille ferme, sans confort, non meublé. Tél. 8 23 38.

JEUNE COUPLE avec chien, cherche appartement 3 pièces, dès juillet - août. Tél. (021) 32 62 30.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée ou non, pour étudiant en médecine, Tché-coslovaquel Tél. 5 77 12, le matin.

CHAMBRES A 2 LITS et 1 lit sont demansi possible au centre. Tél. 5 61 57.

CHAMBRE est cherchée par monsieur pour tout de suite. Tél. 5 21 01.

CHAMBRE avec douche ou bains est cherfille sérieuse à l'ouest de la chée par jeune fi ville. Tél. 5 37 92.

PETITE FAMILLE cherche appartement de 4 chambres, avec confort, pour date à convenir. Tél. 5 98 49.

CHAMBRE est cherchée pour jeune homme, à Neuchâtel, de préférence dans famille. Adresser offres écrites à CN 1313 au bureau du journal. FIANCES désirent, avant l'automne, appar-tement de trois pièces, région Neuchâtel-ouest - Peseux. Tél. 5 95 45, heures des repas.

CHAMBRE A 2 LITS (couple), quartier université, est demandée par établissement pour son personnel. Tél. 5 75 62.

Demandes d'emplois

JEUNE FEMME mariée cherche travail à domicile, dans n'importe quelle branche (connaissance d'horlogerie), dès août. Tél. (021) 32 62 30.

NETTOYAGE DE BUREAUX est cherché par dame (30 ans), le soir. Adresser offres écrites à 215-994 au bureau du journal.

JEUNE FILLE italienne cherche place, pour 6 mois environ, dans famille de langue française pour garder les enfants. Tél. (038)

EMPLOYÉE DE BUREAU, très bonnes références, habituée au contact avec la clientèle, cherche place à mi-temps (le matin). Date d'entrée à convenir, Adresser offres écrites à FR 1316 au bureau du

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à AL 1311 au bureau du journal.

UNIVERSITAIRE donnerait leçons: latin, allemand, anglais. Tél. 41867, heures des

MONSIEUR, 39 ans, cherche emploi comme peintre en carrosserie (20 ans de prati-

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ou personne sachant cuisiner. Horaire de travail et congés

Pension pour dames âgées « Le Clos - de - Serrières 93 (NE), tél. (038) 83321.

Entreprise de la place engage :

OUVRIERS (ÈRES)

pour travaux sur pantographe;

RETRAITÉS

pour petits travaux à temps partiels.

Faire offres ou se présenter à Gravure moderne, Côte 66, Neuchâtel. Tél. 5 20 83.

Importante entreprise du Jura neuchâtelois

offre les postes suivants:

CADRE COMMERCIAL

- si vous êtes capable de participer à l'élaboration de programmes;
- si vous êtes à même d'assumer la responsabilité d'objectifs impor-
- si vous avez les connaissances né-cessaires et que vous fassiez preu-ve de dynamisme et d'esprit d'initiative:

vous pourrez envisager une promotion ultérieure au titre d'adjoint du directeur de vente.

emploi très intéressant, varié, qui re-

quiert des qualités d'organisation ; tra-

vaux de correspondance en français,

anglais et allemand; si possible assumer la responsabilité du secrétariat

SECRÉTAIRE pour la direction de vente

EMPLOYÉES pour le service commercial

MÉCANICIENS **OUVRIERS ET**

travaux variés; possibilité d'acquérir des connaissances étendues et d'assumer ultérieurement des responsabilités particulières.

aptes à travailler dans la petite mécanique de précision. pour travaux ressortant du domaine de l'horlogerie; possibilités de travail à domicile pour le conjoint. **OUVRIÈRES**

de ce département.

Possibilité de logement.

Adresser offres écrites à LY 1322 au bureau du journal.

SITUATION

CHAUFFEUR DE TRAIN ROUTIER SAURER

accompagné d'un aide-chauffeur, pour livraisons dans Caisse de retraite. Avantages sociaux.

Ecrire à SOURCES MINÉRALES HENNIEZ-SANTÉ S.A. à 1599 HENNIEZ (VD).

Remonteurs

- de finissage

de mécanisme automatique

seraient engagés tout de suite, pour travail régulier, en fabrique.

Ecrire à INVICTA S.A. Fabrique d'horlogerie, av. Léopold-Robert 109, 2300 la Chaux-de-Fonds ou téléphoner au (039) 3 11 76, en demandant M. Jeanneret.

> L'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour trois mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'Imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou téléphoner au No 5 65 01, interne

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle

cherche pour travail en fabrique

ouvrières

de nationalité suisse ou avec permis C, habituées aux travaux fins et délicats.

Nous cherchons couple de

concierges

pour propriété privée, à Neuchâtel. Conviendrait à jardinier retraité pou-vant s'occuper du jardin à mi-temps. Petit appartement à disposition dans maison indépendante. Adresser offres écrites à IV 1319 au bureau du journal. Mercerie - Nouveautés

demande une

Magasin BOUTON D'OR, rue du Château, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 62.

Grande droguerie-parfumerie cherche:

droguiste

avec maîtrise fédérale comme collaborateur responsable. Possibilité de gérance par la

droguiste

vendeuse en parfumerie

Faire offres à la droguerie-par-fumerie BAUMANN, Saint-Imier. Tél. (039) 4 12 50.



cherche, pour date à convenir,

capable d'assurer la gérance du magasin de nettoyage à sec. Congé samedi après-midi et lundi matin. Renseignements et offres à Jac-

ques Desaules, 2072 Saint-Blaise ou téléphoner au 31263, dès 19 heures.

On demande du 1er juin à fin

fille ou dame de buffet

horaire à convenir. Tél. 63446.

Pôle Nord S. A., cherche pour son département

serie-confiserie.

ieune homme dynamique, ayant si possible

quelques connaissances de l'in-

dustrie laitière ou de la pâtis-

Entrée immédiate. Salaire selon capacités. Possibilité de logement dans l'usine. Faire offres avec curriculum vitae.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel,

cherche

COMPTABLE-CAISSIER

ayant déjà quelques années d'expérience.

Travail varié et intéressant.

Place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 57231.



AXHOR S. A. engagerait

ouvrières

suisses ou étrangères avec permis C, pour différentes parties du pivotage.

Faire offres à Axhor S. A., Direction de l'usine principale, 2056 Dombresson. Tél. (038) 7 01 81.

telles sont les caractéristiques de notre entreprise, sur la place de Neuchâtel. Si vous êtes de langue maternelle française, si

Jeune, dynamique, à l'avant-garde du progrès,

vous avez de bonnes connaissances d'anglais ou d'allemand, une bonne mémoire, bonne présentation et du tact, nous pouvons vous offrir une activité variée et vivante comme

SECRETAIRE

Renens-près-Lausanne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

Joli café-bar à

av. Epenex 10,

Tél. (021) 34 67 43.

serveuse Nous cherchons 8 heures par jour. Gain important. S'adresser au Bar « Fair Lady »

sommelière

Débutante acceptée; congé le dimanche. Tél. (038) 3 17 96.

On cherche

Nous cherchons

JEUNE FILLE

pour le buffet. Téléphoner

le matin au No 5 20 13.

Nous cherchons

sommelière

Bon gain; congé le dimanche. Bar Cité-Verte, tél. 5 08 98.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE (IER)

Très bon gain.

Téléphoner le

matin au No 5 20 13.

aide-livreur

pour entrée à convenir. Adresser offres écrites à HT 1318 au bureau du journal.

Bar à café cherche pour entrée immédiate ou date à conve-SOMMELIÈRE

Débutante et étrangère acceptées ; nour-

rie, chambre indépendante à disposition. Salaire assuré. Tél. 3 25 93. Lugano-Tessin

Petite famille cherche

bonne à tout faire sérieuse, sachant cuisiner. S'adresser à : Isoletta Badaracco, via Curti 1, 6900 Lugano. Tél. (091) 2 39 50.

On cherche

pour entrée immédiate ou à S'adresser au café-bar de la

Tél. (038) 5 14 05.

Vos offres, sous chiffres AS 35 036 N à Annonces Suisses Neuchâtel, seront traitées avec dis-

GARAGE DU VAL-DE-RUZ cherche

Ecrire avec prétentions de salaire, sous chiffres 215-995, au bureau du journal.

Jeune sommelière

(ou débutante) trouverait emploi stable. Vie de famille. Bon gain. Congé le samedi aprèsmidi et le dimanche. Le Coli-bri, rue Breguet 13. Tél. 5 75 62.

Entreprise vini-viticole cher-

caviste-vianeron Entrée immédiate ou date à convenir. Bon salaire. Tél. (038) 8 21 10.

DEMANDES D'EMPLOIS

employée de commerce cherche place

afin de se perfectionner dans la langue française. Outre les diffé-rents travaux de bureau en géné-ral, serait d'accord d'aider au magasin ou au service du gui-

Prière de faire offres à Lotti Hämmerli, poste. 3226 TREITEN (BE)

Français TECHNICO - COMMERCIAL

formation technique de base en mécanique et électricité, 9 ans d'expérience dans les branches : automobiles, lubrifiants, moteurs et industriels, cherche poste pou-vant convenir à homme dyna-mique ayant l'esprit d'initiative. Bon animateur d'équipe de vente. Connaissances des langues an-Connaissances des langues anglaise et allemande. Entrée immédiate.

Faire offres sous chiffres P 460,156 N, a Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Ouvrier carrossier

capable, habitué au bon travail, cherche place pour entrée immédiate, à Neuchâtel ou aux environs.

Walter Kämpfig, Mühleweg 80 B, 4537 Wiedlisbach.

On cherche, à Neuchâtel ou , aux environs, pour homme de 45 ans, de bonne constitution, Français, avec permis de tra-

place de jardinier ou concierge

Très important : bonne atmosphère, milieu accueillant, nourri et logé.

8021 Zurich.

Artiste suédoise, 18 ans, peintre-

Tél. (022) 25 48 43.

avec enfants parlant le français. B. Grönholdt, Rönneholmsväg 64, 21741 Malmö

Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45

à 18 h 10, sauf le samedi. Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte.

de la publicité:

Annonces annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlende-main. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures

et avis mortuaires Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jus-qu'à 18 heures; dès ce moment et

> Tarif des abonnements SUISSE: 3 mois 14.50 6 mois 28.50 **ÉTRANGER:** 3 mois 6 mois

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine) la veille avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

et compta

- avez une situation financière saine bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts * remboursable jusqu'à 60 mois ★ accordé dans les 48 heures
- contre votre seule signature garantie d'une discrétion absolue
- désirés sur nos prêts comptant.

(capable de faire petites réparations dans la maison).

Faire offres sous chiffres 44-22848 à Publicitas,

JEUNE SECRÉTAIRE connaissant les langues allemande, française, italienne et anglaise, et ayant quelques années de pratique, cherche place pour début septembre. Préférence : Cortaillod ou environs.

Faire offres sous chiffres PB 306,075, à Publicitas, 1002 Lausanne. jeune fille

cherche emploi du 15 juin au 31 juillet graphiste au pair, dans famille diplômé, Tchèque, 26 ans, cherche place graphiste ou de

Neuchâtel Téléphone (038) 5 65 01 Compte de chèques postaux 20-178

du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures. Délai de réception

et les petites annonces, le vendredi éga-lement avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance

jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glis-sés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer 3 mois 27.— 6 mois 1 an 52.-

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

L'EXPRESS

Domicile Banque Rohner+Cie.S.A.

9001 St-Gall, Neugasse 26, Ø 071 233922 8021 Zurich, Strehlgasse 33, Ø 051 23 03 30

autorisés. ★ basé uniquement sur la confiance, Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements

Rue

Les réclames doivent nous parvenir jus-qu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Réclames et avis tardifs

recouvert de







Souveraine en couture

Pourquoi de nombreuses femmes qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais songé à acheter une machine à coudre, éprouvent-elles aujourd'hui tant de plaisir à coudre avec une Elna Lotus? Jugez vous-même! Premièrement: rabattre les 3 volets! Deuxièmement: coudre! Les volets fermés protègent la machine et remplacent la mallette ou le couvercle-cloche; ouverts en quelques secondes, ils forment une table de couture robuste. Tous les accessoires sont logés bien en évidence dans la partie supérieure de l'Elna Lotus; bref, c'est la première machine à coudre zigzag compacte et sans problème!

Jugez vous-même par une démonstration sans engagement au plus proche magasin Elna. Vous y trouverez, vous aussi, parmi les nombreux modèles Elna, dès Fr. 395.-, la machine à coudre qu'il vous faut.



a reille

commerçants

pour exécuter tous les travaux

Les cantons sont appelés à se prononcer

dès le 1er juillet prochain

en sont les projets de navigation intérieure? Le dossier est volumineux. Le rapport du Conseil fédéral, du 11 mai 1965, n'avait pas arrangé les choses. Il concernait « les projets de voies navigables de l'Adriatique au lac Majeur et de l'Aar et les répercussions de la navigation du Rhin supérieur et de l'Aar sur les systèmes de transports ». Ce rapport fut accueilli par de nombreuses critiques, les mêmes qui avaient dénoncé les conclusions de la commission Rittmann. Depuis, douze cantons et dix chambres de commerce ont pris publiquement position contre les conclusions du rapport du Conseil fédéral. La commission du Conseil des Etats, appelée à se prononcer à son sujet, n'a pu l'accepter et a posé une série de questions complémentaires en vue d'une étude plus approfondie.

Le Bureau de coordination de la navigation intérieure suisse, qui groupe les organisations favorables à la réalisation des projets suisses de voies navigables, a considéré de son devoir de contribuer à l'examen concret de la question. Il a donc chargé un groupe de travail d'étudier de façon approfondie les points du rapport fédéral

Sur le plan européen, les prestations de la navigation ont suivi toutes ces dernières années l'accroissement général en tonnages des transports. La part de la navigation au trafic total est ainsi constante. D'après le 10me rapport annuel de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), le trafic de marchandises par voies navigables des pays membres a augmenté, de 1953 à 1962, de 55 % (soit 31 milliards de tonnes-kilomètres). Cette tendance se maintient: le trafic des voies d'eau continue de croître.

Le trafic sur le seul Rhin — et il est d'un intérêt particulier pour les projets suisses de voies navigables — s'est aussi fortement développé depuis la guerre. De 59 millions de tonnes en 1950, il a passé à environ 160 millions de tonnes en 1966 ce qui représente un accroissement de plus de 170 %. En 1967, il était de 165 millions de tonnes. L'importance des voies navigables dans le système des transports européens est donc démontrée par le volume des prestations. A l'étranger, la capacité de services et l'économie de la voie d'eau sont partout reconnues. Aussi d'importants investissements sont-ils consentis pour l'amélioration et le développement du réseau navigable européen

La Suisse doit s'adapter à la politique des transports d'Europe occidentale. C'est chose faite depuis longtemps pour le chemin de fer et l'aviation. Pour la route, la collaboration est devenue intensive ces dernières années. En revanche, en ce qui concerne la navigation intérieure, l'attitude suisse est réticente et le rôle qu'elle joue dans ce domaine n'est que sporadique. Pourquoi cela? Parce que notre pays n'est relié pour le moment au réseau navigable européen qu'à Bâle, à son extrême pointe nord-ouest. Si donc un subventionnement des sociétés suisses de navigation doit être écarté en principe, la question se pose tout de même s'il ne conviendrait pas de maintenir l'existence d'une flotte suisse dans l'intérêt de l'économie nationale. Cette question est légitime dans le temps où des Etats riverains du Rhin prennent des mesures protectionnistes ou cherchent à assigner leur rôle à chacun des moyens de transport, navigation intérieure comprise, ainsi que le fait par exemple le plan Leber en

Allemagne fédérale.

En 1953 déjà, la Conférence européenne des ministres des transports a dressé une liste des voies d'eau d'intérêt européen en spécifiant leurs normes. Y fugurent le Rhin supérieur, la liaison du Rhône au Rhin et la voie de l'Adriatique au lac Majeur. L'intérêt européen aux projets suisses est ainsi établi. Il peut être résumé comme suit:

L'intégration économique européenne intensifie les échanges et exige le développement de tous les moyens de transports, y compris les voies navigables.

● Toute amélioration et tout développement du ré-

re suisse, qui tracé du futur Trar n des projets de 15 à 20 ans avai de contribuer donc de réserver dès un groupe de C'est un premier pas

■ La navigation sur le Rhin supérieur, fleuve frontière, dessert également des régions en Allemagne fédérale et en Suisse. De plus, elle ouvre à l'Autriche un accès direct et libre aux ports de la mer du Nord, reliant ainsi de façon plus étroite au monde occidental le pays neutre voisin du rideau de fer.

seau de transport - donc également tout prolonge-

ment d'un moyen de transport - facilite les échanges

et favorise l'établissement d'un grand marché euro-

La voie fluvio-terrestre Rhin-Yverdon-Simplon offre à longue échéance au croissant trafic de transit nord-sud une variante intéressante de l'axe Rhin-Bâle-Gothard

Une situation favorable

L'un des atouts de la Suisse et non le moindre est sa situation initiale favorable. La navigation moderne a besoin sur les cours d'eau d'un chenal d'une largeur et d'une profondeur suffisantes. Sur le Rhin supérieur et sur l'Aar, ces conditions sont près d'être entièrement réalisées maintenant déjà du fait de l'équipement hydro-électrique. Grâce à ce fait, l'aménagement de ces deux importants cours d'eau est bien meilleur que celui de n'importe quelle autre voie navigable. Pour l'essentiel, il s'agit de relier par des écluses les retenues déjà existantes et d'édifier encore deux barrages l'un en amont de Koblenz, l'autre à Brougg Lauffhor.

Si les sociétés d'électricité devaient renoncer à l'utilisation des chutes de Koblenz et de Brougg - Lauffhor du fait d'un prix de revient plus bas de l'énergie nucléaire, les deux barrages devraient être édifiés pour le compte de la navigation. Il faudrait naturellement veiller à conserver dans la mesure du possible à ces secteurs le caractère d'un fleuve à courant libre.

A Rheinfelden, une nouvelle usine et l'ouvrage de navigation correspondant sont en projet depuis des années. Cette reconstruction est mise en question elle aussi. Une nouvelle étude de la direction des voies d'eau et de la navigation du Bade-Wurtemberg prévoit les ouvrages de navigation en laissant subsister l'usine actuelle, cela sans soulever de problèmes juridiques ou techniques.

Intérêts considérables

L'intérêt est considérable au prolongement au-delà de Bâle de la navigation intérieure. La navigation sur le Rhin supérieur et sur l'Aar peut s'attendre à des tonnages nettement supérieurs à ceux qui étaient admis jusqu'ici. Pour l'année 1985 (année possible du début de la navigation sur le Rhin supérieur et sur l'Aar), les

qui ont fait l'objet de critiques principales, notamment l'intérêt direct de certaines branches économiques à la navigation intérieure ou les besoins en transports à longue échéance. Dans sa livraison d'avril, « Le Transhelvétique », organe de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, donne un résumé complet de cette étude. En voici quelques extraits.

Les partisans de la navigation intérieure en Suisse ne désespèrent, ni de désarment. On peut même dire que l'affaire évolue de manière satisfaisante. En effet, dès le 1er juillet prochain, le département fédéral intéressé consultera tous les cantons. Ceux-ci auront un délai de six mois pour répondre. En leur soumettant le dossier, Berne les rend également attentifs à la nécessité de protéger le tracé du futur Transhelvétique. Comme l'on admet qu'il faudra de 15 à 20 ans avant que le projet ne devienne réalité, il importe donc de réserver dès maintenant les terrains nécessaires.

C'est un premier pas en avant et le ton semble avoir bien changé depuis mai 1965...

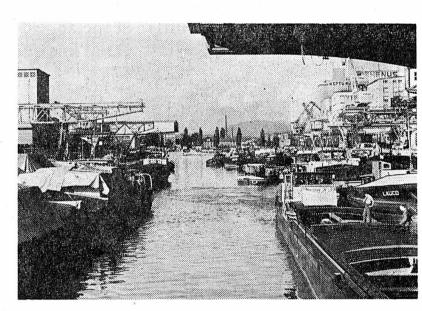
principales branches intéressées prévoient un tonnage de cinq à près de sept millions de tonnes notamment représenté par les produits pétroliers (1,2 à 1,5 million de tonnes) et les sables, graviers et pierres (de deux à trois millions de tonnes).

En plus de ces quantités, d'autres marchandises telles que les produits sidérurgiques, semi-fabriqués, minérais, bois, engrais, combustibles solides, etc. seront aussi transportés sur le Rhin supérieur et sur l'Aar.

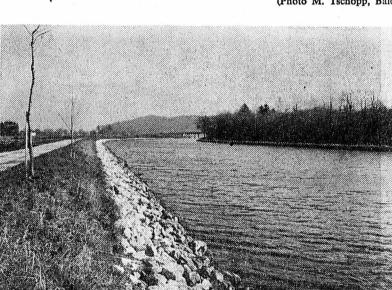
Soulager la route, le rail et... les contribuables!

Le trafic ferroviaire des marchandises en Suisse dépassera 56 millions de tonnes par an en 1985, ce qui signifie une augmentation de près de 50 %. Jusqu'à la même date, on s'attend au doublement du tonnage transporté sur route, dont la charge sera principalement supportée par le réseau des routes nationales en trafic à longue distance. La navigation rhénane jusqu'à Bâle a aujourd'hui la fonction d'approvisionner le rail et la route. Le volume croissant du trafic contraint la Suisse à développer dans d'énormes proportions son appareil de transport auquel elle doit ainsi consentir des investissements très élevés. Les programmes actuels de construction pour le rail et la route comblent surtout des retards accumulés. S'ils rendent possibles, sur le rail une exploitation plus rationnelle et sur la route une circulation plus fluide, ils ne constituent pas en revanche des réserves de capacité pour un avenir à longue échéance.

L'inclusion de la navigation intérieure dans l'appareil suisse de transport s'impose donc en raison du fait que l'aménagement et l'exploitation de la voie d'eau sont d'un coût bien moins élevé.



BÂLE. — Mais il faut d'autres ports fluviaux en Suisse.
(Photo M. Tschopp, Bâle)



CANAL DE LA BROYE. — Vision d'avenir? Non, mais un canal suisse aménagé au gabarit européen grâce à la deuxième correction des eaux du Jura.

Jura. (Avipress - J.-P. Baillod)

Pour la Suisse, une pierre de touche de son esprit européen

Les prestations de la voie navigable seront en substance les suivantes :

Da navigation intérieure réduira sensiblement les distances du trafic routier lourd, ce qui aura pour effet d'alléger la circulation sur les grandes transversales au bénéfice des transports de personnes (notamment aussi du trafic touristique) et de diminuer le coût d'entretien des routes.

● La navigation intérieure se chargera de l'importation des transports de masse sur le Rhin et en trafic interne, et elle

facilitera les possibilités d'exportation.

La navigation intérieure allégera le trafic ferroviaire sur les lignes et dans les gares les plus chargées, telles que Bâle, Zurich, Winterthour, Olten ou Soleure. Les importantes extensions ferroviaires en

cours de construction et projetées dans ces régions constitueront des réserves de capacité susceptibles de répondre à des besoins grandissants pendant une plus longue période grâce à la navigation.

● La navigation intérieure sur la rocade nord du Rhin supérieur et la transversale Aar-lacs jurassiens fournira un trafic bienvenu à des lignes secondaires peu chargées sans pour cela solliciter les nœuds ferroviaires

L'aménagement du Rhin supérieur et de l'Aar sera la contribution de la Suisse à l'extension du réseau européen des voies navigables. La Suisse témoignera ainsi sa solidarité à ses voisins allemands

et autrichiens et renforcera sa position et

son influence dans la communauté euro-

péenne.

© L'ouverture de ces deux voies navigables donnera au tourisme une impulsion nouvelle en mettant à sa disposition un moyen de transport bienvenu et hautement apprécié.

● Enfin, à longue échéance, la navigation intérieure aidera à stabiliser le niveau général des coûts de transport, par ses frêts naturellement avantageux, par ses prestations, et par l'allégement du trafic qu'elle provoquera sur des moyens de transport plus onéreux qu'elle-même, elle contribuera à ramener à un niveau relativement modéré les investissements indispensables à l'appareil de transport.

Les nombreux atouts de la navigation intérieure

EN CONCLUSION, le trafic des voies navigables européennes est en constant développement en dépit de divers changements. La navigation a conservé sa part du trafic total. L'importance de la navigation fluviale et ses services ne sont pas contestés : son avenir est apprécié de facon positive. Pour ces motifs, le réseau des voies navigables européennes est amélioré et fortement étendu. La crise actuelle de la navigation intérieure ne met pas en cause les voies navigables, dont le trafic est en constante augmentation, mais elle atteint des entreprises de navigation et la profession de batelier. Les voies et moyens pour surmonter cette crise sont connus.

AVEC LE RHIN SUPÉRIEUR ET L'AAR, la Suisse dispose de voies déjà en grande partie aménagées. Le reste peut être fait dans les conditions les plus favorables. L'intérêt de l'économie suisse à ce mode de transport est justifié. Des tonnages notablement supérieurs à ceux admis dans les rapports officiels seront transportés sur ces deux voies d'eau.

LE TRANSPORT DES MARCHANDI-SES en Suisse croît avec la population, l'élévation de son niveau de vie, les progrès techniques et l'intégration européenne. Les chemins de fer et les routes doivent être énormément développés, à coups de milliards et aux dépens de nos déjà maigres réserves de terrains. En coordonnant l'aménagement de TOUS les moyens de transport, on détendra la situation et on assurera mieux et à meilleur compte la couverture à long terme des besoins en transport. Dans sa zone d'influence, la navigation est capable de décharger le rail et la route. Les importantes constructions des CFF aux nœuds ferroviaires particulièrement chargés constituent des réserves de capacité qui seront pleinement utilisées jusqu'à ce que le Rhin supérieur et l'Aar puissent être rendus navigables dans un délai de 15 à 20 ans.

On ne peut donc se limiter aujourd'hui à maintenir ouverte la possiblité d'un aménagement aléatoire. Les nécessités d'un plan d'ensemble exigent une décision de principe facilitant l'aménagement par étapes de voies navigables suisses.

C'EST LA SUISSE OCCIDENTALE et la Suisse orientale qui sont intéressées au premier chef à la réalisation des voies navigables du Rhin supérieur et de l'Aar. Ces régions attendent que leur raccordement à la navigation internationale rhénane et à tout le réseau fluvial européen, leur soit facilité par un geste de solidarité confédérale.

La République fédérale d'Allemagne et le Land de Bade-Wurtemberg désirent l'aménagement du Rhin supérieur, en première étape jusqu'au confluent de l'Aar (Waldshut). L'Autriche est aussi intéressée à l'aménagement complet du Rhin supérieur et elle est prête à prendre sa part des frais.

LA DÉCISION DE PRINCIPE AU SUJET DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE EST DONC AUSSI POUR LA SUISSE UNE PIERRE DE TOUCHE DE SON ESPRIT EUROPÉEN.

Pas très sérieux

Le rapport du Conseil fédéral s'inspirait largement, pour ne pas dire exclusivement, de deux autres rapports, celui de la majorité de la commission Rittmann et celui dit de la KUBUV dont il fit siennes les conclusions. Pour apprécier la tendance de ces rapports, il est indispensable d'avoir clairement à l'espirit la composition de la commission Rittmann et surtout celle de son importante sous-commission économique.

Ainsi donc une majorité hostile à la navigation était-elle assurée,

Mieux que ne le ferait un long discours, ces deux dessins expliquent l'attitude rétive de la Suisse. La commission Rittmann (29 membres) avait au moins quinze de ses membres — si l'on excepte le président et trois autres membres — hostiles à la navigation intérieure. Bâlois, représentants des autorités fédérales des transports routiers et des CFF formaient une confortable majorité...

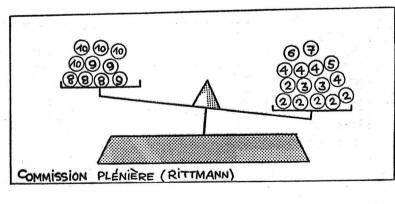
La différence fut encore plus marquée au sein de la sous-commission économique (14 membres) hostile elle aussi — si l'on excepte toujours le président et un autre membre — aux voies navigables.

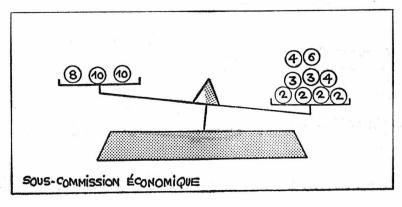
Légendes: représentants de l'administration fédérale 2; des CFF 3; des autorités et ports de Bâle 4; de l'Association bâloise pour la navigation suisse 5; des transports routiers TAG (Bâlois) 6; de l'Union des entreprises suisses de transport (représentant bâlois 7; des autres autorités cantonales en l'occurence romandes 8; des universités et écoles polytechniques 9; des Associations et sociétés pour la navigation intérieure en Suisse 10.

notamment au sein de la souscommission économique. En pratique, cette majorité était encore renforcée du fait de la difficulté éprouvée par les membres non fonctionnaires à être régulièrement présents aux séances.

La commission Rittmann a été créée en 1957 par M. Lepori. En l'installant, le conseiller fédéral lui avait fixé sa mission qui était de présenter un projet de rapport de synthèse. Aveuglé de parti pris, la majorité de la commission a oublié:

ou plutôt dédaigné cette injonction. Elle a proposé au gouvernement un rapport partisan qui fut encore aggravé, dans le rapport du Conseil fédéral, par celui de la commission KUBUV, celle-ci étant chargée d'étudier dans quelle mesure le Rhin et l'Aar rendus navigables pourraient soulager les réseaux ferroviaire et routier. La commission KUBUV était composée de onze fonctionnaires fédéraux et d'un Bâlois! Sur ce nombre, huit faisaient déjà partie de la majorité de la commission







58lo

Pour tous vos problèmes de CHEMINÉE

la Cité

appelez sans tarder le spécialiste W. OBRIST

Service RUTZ pour la Suisse romande: NEUCHATEL Grands-Pins 13

CHEMISAGE ET TUBAGE DE CHEMINÉES



succès en 2 à 5 jours gazon plus dru, plus vigoureu contient la substance granulé agissant en profondeur



La veste GT 1969.

Le veston et l'automobile ne datent pas de la même époque. Aussi le premier est-il rarement à son aise dans la

seconde. Au contraire, la veste GT est faite pour dans le dos.

Les poches, elles, ont glissé devant. C'est tellement plus commode quand on est pris dans le siège baignoire d'une voiture de course!

Et surtout la GT n'est pas délicate. Elle rouler au volant. Elle est large aux se lave facilement le matin — à la maépaules pour ne pas engoncer—et coupée chine — et reprend la route quelques courte pour ne pas se mettre en paquet heures plus tard. Sans faire un pli. Puis- bagatelle de Fr. 39.—. qu'elle est en Diolène-coton. Notre mo- Notre essayeur vous attend.

A vendre

POINTS SILVA

Mondo - Avanti Prix avantageux,

LESCY, F. N., case postale 281, 1401 Yverdon,

dèle 1969 est encore plus chic: avec piqures, très fine doublure écossaise et poches de poitrine à boutons...pour que les billets de banque s'envolent moins vite.

Notre GT vous consolera même du prix de l'essence, car elle coûte seulement Fr. 69.—. Et le pantalon GT assorti la

RIDEAUX

Toutes fournitures

Confection et pose

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thoune, Winterthour, Zurich.

Découpez ce bon et envoyez-le à LEIDI Fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny

Nous vous ferons parvenir notre splendide brochure

\$

Fiancés

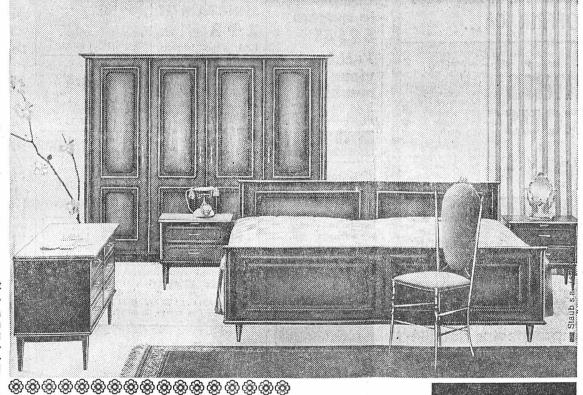
Comment bien choisir votre chambre coucher?

Prenez le temps de réfléchir.

Le choix de votre chambre à coucher est très important. Il dépend de vos deux goûts. Votre décision est fonction de la dimension de vos pièces,... de votre budget. C'est en pensant à vos besoins que LEIDI a conçu ses différentes chambres à coucher. Vous pouvez les admirer dans nos magasins-exposition, chacune d'elles présentée comme sl 'elle" était déjà installée chez vous.

Vous aimez le moderne, LEIDI vous propose des meubles clairs aux lignes basses et pures. Vous préférez le style, vous trouverez un mobilier à votre goût dans la vaste gamme

Tous nos meubles sont étudiés pour répondre aux désirs des jeunes ménages moder-nes. Un exemple? Nos armoires, quel que soit leur style, ne sont grandes qu'à l'intérieur. Se meubler chez LEIDI, c'est facile. LEIDI résoud tous vos problèmes d'ameublement. A quand votre visite?



€ LEIDI Fabrique de meubles (∰) Magasins - Expositions

Lausanne St-Martin 34,

César-Roux 14

Place des Alpes

Rue Thalberg 4

ÉCOLE MODERNE

M. Huguenin

Av. du 1er-Mars 14

Tél. (038) 5 51 55

NEUCHÂTEL

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 41515

COURS DE VACANCES

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés : excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

Secondaires 2me - 3me - 4me années. Autres cours:

Langues — Raccordement — Secrétariat — Administration COURS DU SOIR

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ



HÔTEL DES PLATANES CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 679,96

Au carnotzet: fondue et raclette

d'auĵourd'hui

Le Bio-Birchermuesli

<familia> est bien meilleur

...parce qu'il

contient des pommes

et du miel!

Somalon AG

A donner contre bons soins un chien

berger allemand

mâle, une année,

Amis des bêtes,

tél. 9 19 05.

Petits transports tout genre. Tél. (038) 6 66 13.

Modèles pour permanentes sont cherchés, haute qualité. Jeunesse Coiffure, tél. 5 31 33. **Maculature**

du journal

Voyages en avion:

TOUT LE MONDE NE PEUT PAS **VOUS OFFRIR ÇA...**

> mais nous le pouvons!

Toutes possibilités d'arrangement : Océan Indien. Photo-Safaris.

Séjour dans hôtels de 1re catégorie avec pension complète

Demandez notre prospectus détaillé en couleurs:

BALE 061-39 40 00 051-44 49 60

African Safari Club



DEMANDES À ACHETER

On demande SALON

d'occasion: Louis XV ou Louis XVI même usagé. Faire offres à case postale 402, 1000 Lausanne 1.

A vendre

2 + 2

SUNBEAM GT

1963, sièges baquets,

expertisée, hard-top, overdrive, 4 pneus

overdrive, 4 pneus neufs, 3800 fr. Tél. 6 43 82, entre 19

et 20 heures.

caravane

A vendre

OPEL

Composer le numéro 69341

J'achète vieux meubles bois de lits,

pibelots, etc.

A VENDRE

CUISINIERES Reprises jusqu'à Fr. 140.—

Modèle 4 plaques porte vitrée, éclairage, gril, broche, tiroir, couvercle et 8 accessoires Fr. 560.— A. Fornachon 2022 Bevaix

Véhicules à moteur

Tél. (038) 6 63 37

On cherche à ache-VOLVO

121 - 122 S ou 123 GT à partir de l'année 1962. Tél. (031) 25 28 40 ou 56 53 84.

A vendre MGA

expertisée. Tél. 3 26 82. A vendre

VW 1961-65 Expertisée. Prix intéressant. Tél. (038) 8 72 50 ou (039) 5 29 89.

A vendre FIAT 850 COUPÉ Triumph Spitfire 1967. Tél. (038) 8 72 50 ou (039) 5 29 89.

A vendre Alfa **Giulietta**

> Sprint rouge, 1961, peinture neuve; expertisée. Tél. (038) 79435.

A vendre Lambretta

35,000 km, en bon Tél. (038) 63679.

Particulier vend Cortina 1600 **GTS** avec radio et divers

15,000 km, parfait Tél. (038) 42206, état. Tél. (038) 78440. heures des repas.

FIAT 124 sport coupé 1968 voiture à l'état de neuf, nombreux accessoires. Reprise, facilités de

paiement, expertisée. Garage Blécherette, agence officielle Austin, chemin des Sauges 1, tél. (021) 34 77 57, 1004 Lausanne, heures des repas 32 00 77.

Bateau

à vendre, 6 m, métal avec moteur Johnson 18 GV, cédé à 3000 fr. Tél. 5 31 33; après 18 heures

GARAGE du ROC HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

OPEL Kadett

année 1963, 2 portes, 56,000 km, blanche. Très bon état. Prix intéressant. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC HAUTERIVE / Neuchatel - Tol. 3 11 44

iou-plastique, Intérieur similicuir, construction suisse 1968, moteur neuf 50 CV Mercury, sous garantie. Assurance et taxe payées pour 1969

Tél. (039) 2 73 06, heures des repas

A vendre | Citroën 2 CV

modèle 1968 12,000 km, Expertisée garantie 3 mois Prix Fr. 4100.-Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser Rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 16 28

A vendre

Opel Rekord

1959, excellent état, Tél. 5 78 82, heures des repas.

ROVER

2000 TC, 1967, 24,000 km, bleue. 2000, 1965, 55,000 km, blanche. 2000, 1968, 38,000 km, verte. Voitures très soignées. Prix intéressants, reprises, facilités de paiement Garage du Stand, le Locle. Tél. (039) 5 29 41.

A vendre AMI 6

1963, expertisée, très bon état. Tél. 62757, heures des repas.

On cherche d'occa-

FLORETT

en excellent état. Adresser offres écri-tes à 215-993 au

Bateau a vendre, type glis-

PEUGEOT 404 1966, bleue PEUGEOT 404 1967. injection, grise

SIMCA 1300 GL 1965,

beige

4300.-SIMCA 1300 GL 1965, gris métallisée, 5000.— FORD 2000 E Corsair 1967, blanche FORD 20 M TS 1966,

8900.-

7200.-SIMCA 1500 1965, bleue 3900.— SIMCA 1501 GLS 1967, 6500. blanche SIMCA 1501 GLS Break 1967,

blanche AUSTIN 1800 1966. 5600.iaune LANCIA Flaminia 1965,

5800.-MERCEDES 280 SL 1968, gris métallisé 24,000.—

GARAGE DES

VOITURES DE « GRANDE CLASSE » état de neuf, minutieusement entretenues. Prix exceptionnels.

LAMBORGHINI Miura jaune, 11,000 km 1968

LAMBORGHINI Islero 2+2 rouge, 10,000 km 1968

LAMBORGHINI 400 GT 2+2 bleue, 3800 km 1968

LAMBORGHINI 400 GT 2+2 gris métal, moteur neuf 1966

LAMBORGHINI 350 GT 2+2 rouge, 29,000 km 1966

2+2 rouge, 29,000 km 1966 TOYOTA 2000 GT

coupé sport James Bond rouge, 9000 km 1 LANCIA Zagato rouge, 26,000 km 1 Echange Conditions de paiement

GRAND GARAGE DES NATIONS

20, rue de Lausanne Tél. (022) 32 55 00

Achetez à crédi

Acompte comprisen 18 moi 37.— Opel Record 1500 Opel Record 1700 1960 400.— Opel Record 1700 350.— 1960 Peugeot 403 1958 400.— 62.-Opel Record 1962 450.— 81.— Opel Kadett 1963 700.— 87.— Opel Record Caravan 1962 700.— 87.— Opel Record Caravan 4 vitesses 1963 850.--96.-Fiat 1100 1964 1000.— 118.— Opel Record 1700 1964 1200.— 124.-Opel Kadett 1963 1200.— 137.-Opel Record 2 portes, coupé 1300.— 149.-Opel Record Caravan 1965 1900.— 224.-Peugeot 404 1966 2100.— 243.-Renault Caravelle, cabriolet 1967 2100.— 249.-Rover 2000, radio 1965 2300.-255.-Peugeot 404, familiale 1966 2300.-255.-Opel Capitaine, radio 1965 2400.--255.-ESSAIS SANS ENGAGEMENT

Garage du Rallye W. Dumont

Tél. (039) 5 44 55

Distributeur General Motors Suisse S.A. OK occasion Crédit G. M



Foi de mécanicien!

La meilleuxe des occasions c'est toujours une

PEUGEOT

404 Beau choix de belles oc-

casions expertisées garanties à l'agence PEUGEOT de Neuchâtel

Venez les voir et les essayer ou demandez la liste détaillée avec kilomètres et prix.

SEGESSEMANN & FILS

Garage du Littoral

NEUCHATEL, tél. 59991 Pierre-à-Mazel 51

STATION ESSO

Huit ans après le Wankdorf, Saint-Jacques va vivre à l'heure européenne

Ce soir, neuvième finale de la coupe des vainqueurs de coupe Barcelone favori face à Slovan Bratislava

Huit ans après la surprenante défaite du F.C. Barcelone (2-3) en finale de la coupe des champions européens contre Benfica, à Berne, la Suisse est, pour la deuxième fois, le théâtre d'une finale de l'une des deux grandes compétitions interclubs. Au stade Saint-Jacques, où 53,000 spectateurs peuvent trouver place, se déroulera, ce soir, la 9me finale de la coupe des vainqueurs de coupes. Elle opposera Slovan Bratislava à Barcelone. Cette fois encore, le club catalan fait figure de favori.

MAITRISE RETROUVEE

Imbattus cette saison dans cette épreuve, les Catalans ont éliminé successivement Lugano (3-0 puis 1-0), Lyn Oslo (3-2 puis 2-2) et, enfin, Cologne (4-1 puis 2-2). A Cologne, les Barcelonais semblèrent avoir retrouvé toute leur maîtrise d'autrefois. Mais l'optimisme des dirigeants espagnols s'est atténué depuis que l'équipe a subi un échec au stade des huitièmes de finale de la coupe d'Espagne. En championnat, Barcelone a dû se contenter de la troisième

BANICHEWSKI: Deux ans de suspension

L'international soviétique Anatole Banichewski (41 sélections) a été sus pendu deux ans par la fédération de football de l'Azerbaijan et s'est vu retirer son titre de maître des sports d'URSS pour des motifs disciplinaires. Banichewski, qui est âgé de 23

ans, a également été chassé de l'équipe de Bakou, où il tenait le poste d'avant-centre.

place. La finale de Bâle est donc l'ultime chance de demeurer en lice pour les compétitions internationales de la saison prochaine.

Le palmarès de Barcelone est glorieux. Entre 1910 et 1968, les Catalans ont remporté 16 fois la coupe d'Espagne. Entre 1929 et 1960, ils furent huit fois champions d'Espagne. Ils enlevèrent trois fois la coupe des villes de foires (1958, 1960 et 1966).

Les cadres de l'équipe comprennent neuf internationaux, soit le gardien Sadurni, les arrières Torres, Zabalza, Eladio, Gallego, Olivella et Rife, ainsi que les attaquants Zaldua et Pereda.

ET SLOVAN?

Slovan Bratislava, premier club tchécoslovaque à atteindre une finale d'une coupe européenne, dispose également de nombreux internationaux: le gardien Vencel, l'arrière Horvath, les demis Hrdlicka, Cvetler et Jokl, ainsi que le dangereux ailier gauche Jan Capkovic. La formation slovaque a obtenu sa qualification aux dépens du club yougoslave Bor (3-0 puis 0-2), de Porto (4-0 puis 0-1), de Turin (2-1 puis 1-0)

Championnat international d'été

Les Allemands peu intéressés

Le championnat international d'été ne suscite guère d'intérêt auprès des clubs alle-mands. Seules parmi les formations de la Bundesliga », Hanovre 96 et Kaiserslautern ont donné leur accord. La Fédération allemande est donc contrainte de faire appel à des équipes de deuxième division, soit Sarrebruck et S.V. Furth.

En revanche, la Suède annonce les qua-

tre premiers de son championnat, soit Æster Væxjæ, Malmæ, Norrkæping et Djurgarden Stockholm, Le Danemark sera représenté par Esbjerg, Frem Copenhague et Odense, respectivement deuxième, troisième et qua trième du championnat.

et de Dunfermline Athletic (1-0 1-1). En championnat national, Slovan Bratislava occupe la deuxième place derrière Spartak Trnava.

VEDETTES ABSENTES A BARCELONE

A l'issue du dernier entraînement, les deux responsables techniques Salvador Artigas et Michal Vican ont donné les compositions de leur équipe respective. Barcelone doit renoncer à utiliser les deux internationaux Gallego et Torres, qui sont blessés.

Voici les équipes annoncées:

BARCELONE: Sadurni; Franch, Eladio, Rife, Olivella (capitaine); Zabalza, Pellicer; Castro, Zaldua, Fuste, Rexach. Remplaçants: gardien Reina, Gallego, Pereda, Mendoza, Palau.

SLOVAN BRATISLAVA: Vencel; Filo, Hrivnak, Jan Zlocha, Horvath (ca-

Précédentes finales

Voici les résultats des précédentes fina-les de la coupe d'Europe des vainqueurs Glasgow: Glasgow Rangers - Fio-

rentina 0-2; Florence: Fiorentina - Glasgow Rangers 2-1. 1962 Glasgow: Atletico Madrid - Fiorentina 1-1. — Stuttgart: Atletico Madrid - Fiorentina 3-0.

1963 Rotterdam: Tottenham Hotspur Atletico Madrid 5-1.

1964 Bruxelles: Sporting Lisbonne MTK Budapest 3-3 après prolongations. —
Anvers: Sporting Lisbonne - MTK Buda-

1965 Londres: West Ham United - Munich 1860 2-0.

1966 Glasgow: Borussia Dortmund - Livenpool 2-1 après prolongations. 1967 Nuremberg: Bayern Munich - Glas-

gow Rangers 1-0 après prolongations. 1968 Rotterdam: Milan - Hambourg 2-0.

Si le match de Bâle devait se terminer résultat nul après la prolongation, les équipes joueraient une seconde ren-contre, vendredi soir, à Lausanne.

der, Hrdlicka, Jokl, Jan Capkovic. Remplaçants: gardien Kontir, Ludovik Zlocha, Hatar, Bizan,

Arbitre blessé au Tessin Les suites de l'affaire

La police de Lugano a remis au propublic les résultats de l'enquête ordonnée à la suite de la dénoncia tion de plusieurs joueurs et dirigeants du club de Mezzovico par l'arbitre Luigi Grassi, de Novazzano.

Pour des raisons que l'enquête devra éclaircir, plusieurs personnes s'étaient jetées sur l'arbitre et l'avaient assez sérieusement blessé à la fin d'un match entre Mezzovico et Rapid de Lugano. Les faits remontent au 7 mai. A la suite de cet incident, un journal de Lugademandé une surveillance plus stricte des terrains de jeux.



SANS FORCER. — Les joueurs de Barcelone se sont entraînés légèrement, hier au stade Saint-Jacques, de façon à être dans leur forme la meilleure pour la grande finale... (Téléphoto AP)

Fontainemelon a bon espoir avant son match contre Vevey

Objectif: réussir au moins le match nul

Fontainemelon cause bien des amotions à ses partisans! Alors que l'on attendait une victoire contre la lanterne rou-Stade Lausanne, c'est une défaite qui sanctionne le résultat de la partie. Puis quelques jours plus tard, menés par deux buts d'écart à 10 minutes de la fin de partie contre Moutier, les gens du Valde-Ruz parvenaient à renverser la vapeur et à empocher les deux points. Ceci conduit Fontainemelon, à deux journées de la fin du championnat, à compter deux longueurs d'avance sur Nyon, et à être, pour le moment du moins, dans une po-

Les espoirs suisses rencontrent les Danois le 26 mai

M. Erwin Ballabio a retenu les joueurs suivants pour le match représentatif des

suivants pour le match représentatif des espoirs Danemark - Suisse, qui aura lieu le 26 mai, à Esbjerg:
Gardiens: Philippe Bersier (Servette), Werner Tschannen (Bienne). — Arrières et demis: Fredy Groebli (Grasshoppers). Heinz Gwerder (Lucerne), Uli Guggisberg (Young Boys), Gilbert Guyot (Servette), René Hasler (Lucerne), Jean-Luc Martin (Servette), Hansrudi Staudenmann (Grasshoppers), Pirmin Stierli (Zurich). — Avants: Jean-Pierre Blanchoud (Servette), Franz Jean-Pierre Blanchoud (Servette), Franz Heutschi (Servette), Charles Kvicinsky (Young Boys), André Meyer (Lucerne), Kurt Renfer (Bienne), Ernst Rutschmann (Winterthour).

Tenant compte des impératifs du cham-pionnat, le sélectionneur a renoncé à faire appel à des joueurs de Lausanne et de Bâle. Le Chaux-de-Fonnier Daniel Jeandupeux est indisponible en raison de ses

Association cantonale

Résultats complémentaires

1-8; Saint-Imier II a - Floria II a 5-2; Floria II b - Coffrane I a 0-2.

La Chaux-de-Fonds A-Cantonal A 10-1; Ticino-Dombresson 1-3; Le Parc B-La Sagne 1-3; Fontainemelon-La Sagne 2-2.
Juniors C. — Le Locle A-Floria 3-0;
Le Parc-Etoile B 4-1. sition assez favorable qui lui permet d'es-pérer pouvoir se tirer définitivement d'af-

EFFORT MAXIMUM

Mais ce soir, la partie s'annonce très difficile. En effet, les hommes de Michel Favre recoivent Vevey qui occupe la deuxième place du classement et qui ne peut pas se permettre d'abandonner le moindre point terre neuchâteloise s'il veut conserver intactes ses chances de jouer les finales pour l'ascension en ligue nationale B. pendant, Fontainemelon est bien décidé à donner une nouvelle fois le maximum, et tentera de faire échec à la très forte équipe visiteuse. Si un succès total paraît tout de même assez improbable, il semble qu'un partage des points serait à la por-tée des Neuchâtelois. Et si l'on se souvient de l'ardeur que ceux-ci déploient lorsqu'ils luttent pour sauver leur place en première

ligue (souvenez-vous de la victoire de l'an dernier contre Etoile Carouge), on admet-tra que cette dernière possibilité n'est pas du domaine de l'utopie.

SUSPENSE

Si ce partage avait lieu, Fontainemelon, qui recevra Nyon dimanche prochain, pourrait se permettre de réaliser un match nul pour sauver sa place. Mais nous n'en sommes encore pas là. Pour la rencontre de ce soir, qui promet d'être très passionnante, Favre alignera la même formation qui a joué ces derniers dimanches, l'entraîneur ne compte aucun blessé dans ses troupes.

Il paraît donc certain que ceux qui feront le déplacement pour assister à cette rencontre assisteront à une partie extrêmenent acharnée, où le suspense ne sera pas absent...

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS LA GUERRE DES GOALS

Tout va bien à bord de la

qui vient de se débarrasser de son dernier étage habité par Wechselberger. On se prépare donc à un alunissage qui s'opérera en douceur si Vonlanthen réussit à déjouer les calculs rhénans. Au centre spatial de Schutzenwiese, les hommes de Benthaus n'ont pu faire mieux que de rester sur la victimes d'apesanteur mais soucieux de se maintenir en orbite. La cabine Lugano X a sensiblement réduit l'apogée de son orbite

A cap Saint-Léonard le système de mise

à feu préparé par Bertschi n'a pas fonc-tionné; les Neuchâtelois devront donc re-

noncer à conquérir la lune cette année.

Du reste, leur équipe nous a offert des ratés en chaîne. Les Genevois n'ont rien

à leur envier si ce n'est une position plus

confortable au classement général. Le réac-

teur de Wettingen s'est dégagé péniblement

de l'attraction terrestre du Soleure pour subir, maintenant, celle de la ligue A.

L'émetteur de Granges lance ses bip! bip!

de joie dans le cosmos pour annoncer que

ses cosmonautes sont sains et saufs. Thou-

ne a souffert des inrégularités du champ

gravitationnel tessinois, à quatre minutes de

la fin de sa trajectoire, ce qui lui a valu d'être coiffé au poteau. Enfin, les Jeunes Compagnons de l'espace ont réussi à arri-

mer leur module, à la barbe des Chiassesi.

AUCUN EXPLOIT

La reine Fabiola et le prince Baudoin, qui assistèrent au lancement de la 24me

fusée de formule 2, s'étonnèrent de voir

nos petits Suisses se contenter chacun d'un

1 but: Cotting, Waeber (Fribourg), Walz (Aarau), Prantl, Engler, Nusch, Messerli (Bruhl), Olivier (Carouge), Blum (Granges),

Ollio, Caccia Mendrioosiostar), Schwager

(Thoune), Cannonica Caduff (Young GFel-

lows), Ferdinand (Chiasso), Schwick, Bei-

Contre son camp: Stiel (Baden). Si l'ogive de la fusée de ligue B n'a pas été

déformée, les troisième et quatrième éta-

volleyball

Succès xamaxiens

L'équipe féminine de Xamax, qui évolue en ligue A, a joué deux rencontres de championnat au cours du week-end dernier. Elle a, tout d'abord, perdu à Bienne par 3-2 (15-11 15-1 13-15 11-15

15-8). Le lendemain, à Zurich, les Xa-

maxiennes ont battu Hydra par 3-2 (12-

La formation masculine, qui milite

en ligue B, est allée battre Lausanne

Amis-Gymnastes par 3-1 (15-9 10-15

On doit souligner l'excellent compor-

tement des deux équipes neuchâteloises

au cours du second tour de champion-

nat. Mal classée au terme de la pre-

mière ronde, l'équipe féminine a très

bien redressé sa situation depuis l'hiver.

Quant à la formation masculine, mal-

gré la faiblesse de sa défense, elle a

terminé parmi les trois premiers et par-

ticipera probablement à une poule des-

tinée à désigner le champion de son

Autres résultats. - Ligue A: Musica

Genève - Saint-Jakob Bâle 2-3; Servette

Genève - Saint-Jakob Bâle 3-0; Spada

Zurich - La Chaux-de-Fonds 3-0. Dames:

Servette Genève - Musica Genève 3-0; Hydra Zurich - Xamax Neuchâtel 2-3;

Uni Bâle - Bienne 3-0.

15 13-15 15-8 15-13 15-11).

16-14 16-14).

groupe.

seul coup au but:

prises les rétrofusées. Les Meuqueux vien-nent de constater une grave fuite dans le système de pression de l'hélium et il sem-ble que Vincent n'a pu procéder aux réparations nécessaires. Le compte à rebours a commencé pour Sion dont les minutes sont effectivement comptées et, en lieu et place de Cosmonautes, les Valaisans devraient de Cosmonautes, les plutôt embarquer des hommes-grenouilles. Enfin, les techniciens zuricois ne perdent

Le système de mise à feu préparé

par Bertschi n'a pas fonctionné

et Turnherr, actionnait encore à deux repoint un module lunaire qui sera peut-être lancé l'automne prochain. QUATRE DOUBLES

Pour le week-end passé, la NASA a an-noncé la mise sur orbite de 4 capsules ju-melées et d'une série de satellites dont 2 buts: Hosp (Lausanne), Peters (Bienne),

Turnherr (Grasshoppers).

1 but: Kerkhoffs (Lausanne), Richter (Lucerne), Wegmann (Servette), Baumgart-ner (Young Boys), Kunzli, Meyer (Zurich), Paglia, Frigerio (Bellinzone), Hollenstein, Simonetti (Lugano), Vogel (Grasshoppers). Contre son camp: Quattropani (Bienne).

PETERS REJOINT KUNZLI

Dans la lutte pour la conquête de l'espace, deux cosmonautes totalisent le même nombre d'heures de vol; en effet, Peters a rejoint le «vétéran» Kunzli. Parmi les viennent-ensuite, Kerkhoffs prête doréna-vant main-forte à son coéquipier Vuilleumier, et Hosp brûle la politesse aux Chaux-

22 buts: Kunzli (Zurich, Peters (Bienne).
18 buts: Muller (Young Boys).

16 buts: Vuilleumier, Kerkhoffs (Lausanne), Grahn (Grasshoppers). 14 buts: Luttrop (Lugano).
13 buts: Hosp (Lausanne).

12 buts: Jeandupeux, Richard (La Chaux-

neuchâteloise de football

IVe ligue. - Colombier II-Saint-Blaise II

rugby

Il faut un début à tout

L'Université de Neuchâtel subit un cuisant échec devant Pontarlier

Quelques étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel ont récemment constitué un club de rugby. Celui-ci porte le nom de « Neuchâtel Université-Club », ce qui, en passant, n'est pas une tournure très française - elle mérite d'être modifiée.

Aucun autre club de rugby n'existant dans la région, les étudiants doivent se déplacer dans le Jura français pour pratiquer leur sport favori. Ils s'y sont rendus, dimanche dernier, pour la troisième fois. Cette sortie les a conduits à Pontarlier où la tâche ne fut guère facile pour eux puisqu'ils se sont incli-nés par... 45-5! Il est vrai que le jeu a été particulièrement dur et que les Neuchâtelois ont été victimes de nombreuses blessures, ce qui explique, en partie, ce... cuisant échec.

Durant les premières vingt minutes de jeu, les étudiants neuchâtelois ont dominé leur adversaire. Bénéficiant de nombreuses mêlées dans le camp de défense, les Neuchâtelois ont manqué de peu de poser la balle derrière la ligne de but. Puis, à la suite de nombreux contacts, les étudiants (du moins certains d'entre eux) ne furent plus en possession de leurs movens, ce qui permit aux Français de dominer territorialement et de réussir de nombreux essais. Les blessés n'excusent pas la défaite

tennis de table

Vedettes mondiales ce soir à Cortaillod

Les Suédois Alser et Johansson, champions du monde 1968 de doubles, feront une démonstration de leurs talents excep-tionnels ce soir, à 20 h 15, au Cen-tre de loisirs de la Maison Brunette, à Cortaillod. Cette bonne nouvelle ne peut que réjouir les adeptes de ce sport magnifique et les inviter à se rendre sur les ride l'Uni. L'équipe française, de par son expérience et son homogénéité - elle participe au championnat de France était plus forte. Notons qu'au match aller, elle s'était imposée par 18-6.

Toutefois, pour ses premiers matches, l'Université de Neuchâtel a démontré des qualités évidentes. Formée de novices et de quelques joueurs expérimentés, elle est sur le bon chemin.

motocross

Championnats du monde

SITUATION

A Bielstein (All), l'Allemand de l'Ouest Adolf Weil a remporté la 6me manche du championnat du monde de motocross des 250 com Catto formanie des des 250 ccm. Cette épreuve s'est courue devant 20,000 spectateurs. Au classement du championnat mondial, le Belge Joël Robert, qui était en tête mais qui, malade, n'a pas pu prendre le départ de cette man-che, a dû céder le commandement à son

compatriote Sylvain Gebærs.
Classement de l'épreuve: 1. Adolf Weil (All) sur Maico 1 h 31'00"6; 2. Konecny (Tch) sur CZ 1 h 33'41"6; 3. Gebærs (Be) sur CZ; 4. Wiertz (Be) sur CZ; 5. Stodulka (Tch) sur CZ; 6. Strnad (Tch) sur

ET 500 CCM

Le Suédois Arno Kring, grâce à sa vic-toire dans le Grand prix de Hollande de motocross, a pris la tête du classement du championnat du monde, dans la caté-

gorie des 500 cms. Classement du Grand prix de Hollande: 1. Arno Kring (Su) sur Husqvarna 3 p.; 2. Banks (GB) sur B.S.A. 4 p.; 3. Teeuwissen (Be) sur Husqvarna 8 p.; 4. Sigmans (Ho) sur Husqvarna 9 p.; 5. Lammers (Ho) sur C.Z. 10 p.; 6. Hammergren

(Su) sur Husqvarna 14 p.

Classement intermédiaire du championnat du monde: 1. Kring 30 p.; 2. Aberg (Su) 27 p.; 3. Banks 24 p.; 4. Johansson (Su) 18 p.; 5. Hammergren 15 p.; 5. Teeu-

athlétisme

Très bons résultats de Wieser

A Winterthour, la jeune Béatrice Graber, qui, le 10 mai, avait déjà franchi 1 m 70, a réédité cette perfor-

ges, en revanche, connurent de légères mo-

difications, qui, pour l'instant, n'inquiètent pas le Cap du journal.

11 buts: Duvoisin (Bruhl, Schwick (Wet-

10 buts: Brunnenmeier (Xamax), Beich-

ASTER X.

14 buts: Manzoni (Xamax).
13 buts: Fullemann (Granges).

buts: Messerli (Bruhl)

tingen), Ferdinand (Chiasso).

Tour d'Italie : les « grands » observent une trêve cyclisme

Nouvelle victoire d'étape pour un Belge

Journée des « gregari » au Tour d'Italie, après l'exhibition du champion belge Eddy Merckx, vainqueur des 3me et 4me étapes. C'est encore un Belge, Albert van Vlieberghe qui s'est imposé au terme de la 5me journée de course.

Les «grands» ont donc observé une trêve, mais on ne peut pas dire pour autant que ce fut une étape calme. Le par-cours absolument plat se prétait d'ailleurs à la réalisation d'une bonne moyenne et celle-ci fut excellente, supérieure à 45 km heure. Dix coureurs furent les protagonis-tes de cette étape, le vainqueur et neuf Italiens: Paolini, Chiappano, Poggiali, Lie-vore, Franco Mori, Salina, Della Torre, Neri et Bianchini. Ceux-ci, en dépit de l'allure rapide, réussirent à se détacher à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée et malgré une très violente réaction du peloton, conservèr secondes d'avance. conservèrent une quinzaine de

ASSEZ CALME

La première partie de l'étape fut dans l'ensemble assez calme. Pourtant, on en-registra un démarrage de Gimondi qui, en compagnie de neuf Italiens parmi les-quels Taccone et Ballini, se retrouva en

CLASSEMENTS

Classement de la 5me étape du Tour d'Italie, Montecatini - Follonica (194 km) : 1. Albert van Vlieberghe (Be) 4 h 22'54" 1. Albert van Vlieberghe (Be) 4 h 22'54" (moyenne 44 km 275); 2. Renato Della Toore (It); 3. Lucillo Lievore (It); 4. Enrico Paolini (It); 5. Gianfranco Bianchin (It); 6. Poggiali (It); 7. Chiappano (It); 8. Salina (It); 9. Neri (It); 10. Mori (It) même temps; 11. Zandegu (It) à 16". Puis: 109 Willy Spuhler (S); 113. Bernard Vifian (S) même temps que Zandegu

degu.

Classement général: 1. Giancarlo Polidori (It) 17 h 56'36"; 2. Eddy Merckx (Be) à 59"; 3. Mario Anni (It) à 1'02"; 4. Attilio Benfatto (It) à 1'16"; 5. Vittorio Adorni (It) à 1'32"; 6. Gimondi (It) à 1'33"; 7. Zilioli (It) à 1'39"; 8. Michelotto (It) à 1'50"; 9. Dancelli (It) à 2'51"; 10. Mori (It) à 3'05"; 11. Bitossi (It) à 3'09"; 12. Boifava (It) 18 h 00'04"; 13. Vercelli (It) 18 h 00'; 14. Ritter (Dan) 18 h 00'12"; 15. Schiavon (It) 18 h 00'48". Puis: 59. Bernard Vifian (S) 18 h 09'20"; 82. Willy Spuhler (S) 18 h 11'51". 09'20"; 82. Willy Spuhler (S) 18 h 11'51".

tête. Cette tentative fut, comme on peut l'imaginer, rapidement contrée par Merckx, flanqué de Vittorio Adorni.

D'autres tentatives eurent lieu par la suite, mais en raison même de l'allure du peloton, aucune d'elles ne put se développer. Il fallut donc attendre l'ultime attaque des dix qui, celle-là, réussit. Pourtant, derrière la chasse fut impitoyable et les sprinters prirent personnellement la direction de la contre-offensive. On vit le Da-nois Ritter, le Belge Reybræck, l'Italien Basso assurer des relais particulièrement efficaces. On vit aussi Polidori, décidé plus que jamais à défendre son maillot rose, se porter souvent en tête du peloton. Mais

Les échappés offrirent une résistance

paya de sa personne pour assurer la réus-site de cette offensive, bien secondé par Chiappano. Ce dernier voulait se réhabili-ter après la sanction (amende de cinquante mille lires) que lui infligea le jury du Giro. Chiappano, qui s'était abrité sous un parapluie pour accomplir le tour de piste à l'hippodrome de Montecatini lors de l'arrivée de la course contre la montre, avait fait l'objet d'un rapport disciplinaire.

Ainsi l'échappée fut menée à bien et van Vlieberghe, prenant l'initiative du sprint, résista facilement à Renato Della Torre et à Iucillo Lievore. Polidori, terminant dans le peloton avec un retard de 16 secondes, conserva la première place du clas-

olympisme

Candidature de Sion pour les J.O. de 1976 Des projets déjà bien élaborés

Pays de la vigne, du soleil, pays du sport par excellence, le Valais est candidat aux Jeux olympiques de 1976. La réalisation d'un peuple, d'une jeu-nesse. En 1963, le peuple valaisan rejetait une candidature en refusant un crédit sollicité... par Sion!

CHOIX Aujourd'hui, l'epsrit a changé: c'est un peuple uni, de Brigue au Bouveret qui tient à réaliser cette gigantesque aventure. L'échec de 1963 n'a fait que renforcer la volonté de réussir. Le 17 janvier 1964, la décision a été prise : poursuivre la voie tracée et la conduire à son achèvement. De partout, on sent cette volonté de renverser les obstacles les uns après les autres. Saint-Moritz, Zurich, Interlaken, Sion: quatre candidats suisses. Le comité olympique aura

Hier, les promoteurs valaisans des J.O. 1976 avaient convié la presse à découvrir leurs projets. Rien n'a été laissé au hasard. Tout est prévu, tout est fonctionnel. La structure de base exis-

1963 - le Centre et le Bas. Il reste maintenant au peuple à entériner cette décision. Mais le Valaisan est ainsi fait : seul dans l'isoloir, il vote ses idées, faisant fi de toute considération. Les dernières élections en furent une preuve incontestée.

Les Jeux de 1976 seront une fête sportive... régie par la finance! Sion-Valais est prêt à assumer ses responsabilités. C'est la première ligne de force qui se dégage du dialogue d'hier. Puisse ce projet devenir réalité. Non seulement pour le Vieux Pays, mais encore pour le renom de la Suisse. Le Conseil fédéral, conscient de cet état de fait, ne vient-il pas d'accorder son appui à la candidature suisse? Sion avait manqué le coche en 1963; il espère réussir en 1969. Saint-Moritz en 1928 et 1948 avait organisé les Jeux. La Suisse romande car en fait c'est la Suisse romande tout entière que concerne cette candidature organisera-t-elle les siens en 1976? Réponse en septembre.

P.-H. BONVIN

RETOUR A LA SIMPLICITÉ

te. Il ne reste qu'à la mettre en valeur, à la perfectionner. Sion serait ville des Jeux. Montana Crans, Thion, Haute-Nendaz et Anzère seraient les pôles d'attraction des épreuves alpines et nordiques. Sion, Viège, Sierre, Montana Crans abriteraient les joutes mondiales de hockey. A cette occasion, les patinoires seraient couvertes. Logements, village olympique, centres d'information, de presse, tout est en place. Sion se veut un candidat à la gestion saine. Un retour à la simplicité, après le faste déployé à Grenoble et probablement à Saporo (Japon). Contre les 168 millions prévus par Zurich, Sion-Valais (il faut associer capitale et canton) reposent sur 65 millions de budget. Un premier pas a été consenti par le Grand conseil: 10 millions ont été votés hier à l'unanimité des 130 députés, moins 4 abstentions. C'est relever, une fois encore, l'unité d'un peuple. Certes, cette dépense acceptée par le législatif n'est pas une garantie totale. C'est, pour l'heure, un gage d'unité entre le Haut-Valais il fut un contradicteur sérieux en

et Béatrice Graber

mance, mais cette fois sans bénéficier d'une piste d'élan en tartan. Béatrice Graber avait réalisé son premier résultat au cours de la rencontre qui avait vn Trix Rechner battre le record suisse féminin en hauteur avec un bond de D'autre part, le sauteur en hauteur Thomas Wieser a réalisé la performan-

ce la plus marquante de la rencontre nationale de Schaffhouse, en franchissant 2 m 10 à son premier essai. Il échoua ensuite de fort peu à 2 m 11, hauteur de son record national qu'il détient conjointement avec le Genevois Michel Portmann.





L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4. rue Saint-Maurice Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition:

une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques

un matériel typographique et offset

une expérience des problèmes les plus délicats de composition d'impression et de faconnage

une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

* la Feuille d'avis de Neuchâtel * L'EXPRESS

★ jusqu'à fin juin 1969 pour Fr. 7.—

★ Jusqu'à fin décembre 1969 pour Fr. 34,50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Prénom:

No et rue:

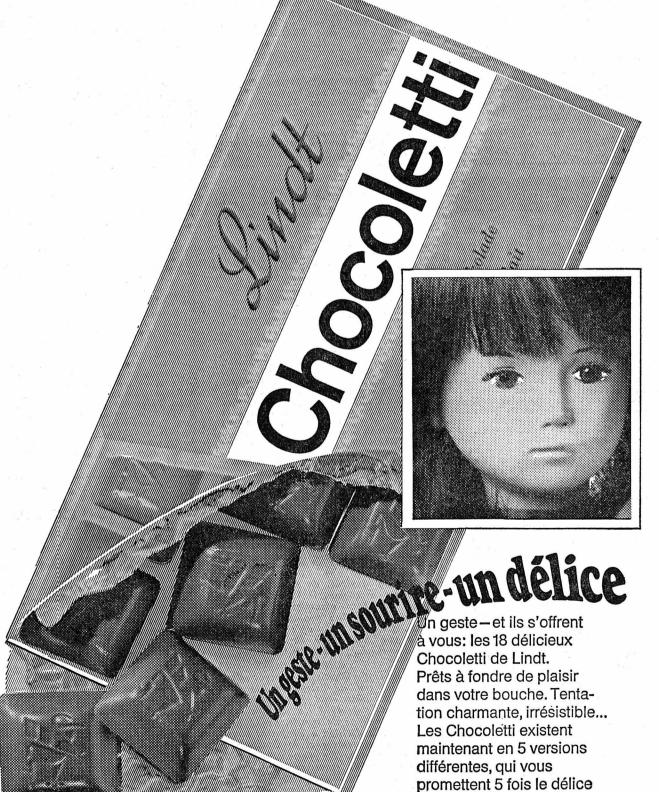
Localité:

No postal:

Signature:

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHATEL



d'une découverte...

Chocoletti de Lindt

La nouvelle manière de

savourer le chocolat – (SILVA)

AUTO-ÉCOLE

Permis professionnels

A. MAIRE

Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur

Georges HOSTETTLER (concierge SBS retraité)

remercie pour toutes les lettres de sympathie et les fleurs reçues lors du décès de leur cher mari et papa, ainsi que pour les mêmes témoignages parvenus à l'hôpital à Mme Claire Hostettler. Elle exprime à chacun sa plus vive reconnaissance.

Neuchâtel, mai 1969.

La famille de

Madame Jeanne GUYE-APOTHELOZ

profondément émue par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de

Un merci tout spécial aux docteurs Schmidt et Moralès.

Les Bayards, mai 1969.

La famille sinistrée remercie

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et profondément touchée par les marques de sympathie, par les envois en tout genre, ainsi que par le dévouement de la population, des pompiers de près et de loin, par les efforts pres et de loin, par les efforts des sauveteurs qui ont aidé les enfants à sauver le bétail, la famille David Burkhalter remercie de tout cœur. Tout ce qui a été fait pour elle lui a été d'un grand réconfort dans son malheur. Encore

Le Pâquier, mai 1969.

Marseille a gagné la finale du siècle

Marseille a gagné la coupe. Ceux qui connaissent le Midi et l'engouement de cette région pour le football s'imagineront facilement la résonance de cet événement. Au moment où Joseph, l'avant-centre marseillais, marquait le deuxième but contre Bordeaux, les Américains envoyaient une fusée vers la lune. Mais le second événement n'est rien, comparé au premier! Longtemps après le match, les Marseillais ont défilé dans les rues de Paris, brandissant des calicots à la gloire de « l'O.M. » (Olympique

DE L'HUMOUR

Tout s'annonçait très bien, puisque, depuis fort longremps, la location des tribu-nes était terminée et que, le matin, les Marseillais s'étaient donné rendez-vous pour défiler sur les Champs-Elysées (la mini-Ca-

Tout le pays a rougi

combat essentiellement physique. Manchester United a pris Milan à la gorge pour le

secouer comme un prunier... sans jamais pouvoir en faire tomber des fruits. Forts

d'un confortable 2-0 (Milan n'a jamais été battu par 3 buts d'écart ces six dernières

années), les Transalpins ont joué remarquablement bien, gelant la balle, tempori-

sant en restant maîtres d'eux. Trente mille spectateurs ont vu le ballon franchir le but

milanais. Ce n'était qu'une illusion... d'optique. Manchester United a «flirté» avec

le match nul sans obtenir ses faveurs. Les rageuses percées de Stiles n'ont fait que

OBJECTIVEMENT

naître que Milan n'a pas volé sa qualifi-cation; quant à Manchester United, il a

défendu son trophée avec volonté et éner-gie. S'il avait eu plus de panache, l'affaire

était dans le sac. L'an prochain, Manchester United ne jouera que la coupe des

villes de foire. Sic transit gloria mundi...

Gérald MATTHEY

En toute objectivité, nous devons recon-

confirmer le résultat.

l'aile avalaient leur salive.

du geste dont Cudicini fut victime

Wilson s'occupera lui-même des voyous d'Old Trafford

Manchester United sans Matt Busby, ce ne sera plus tout à fait Manchester United... Le vieil entraîneur va prendre une retraite méritée (quarante-six ans de football!). Les journaux anglais se disputent les faveurs de Matt pour reproduire ses souvenirs dans leurs colonnes. Des millions de Britanniques ont eu la larme à l'œil en entonnant le chant des adieux. Malgré l'échec de Manchester United en demi-finale de la coupe d'Europe des cham-pions Matt Busby n'a pas raté sa sor-tie. Les Anglais ont été bien près de re-joindre Milan. Un match de barrage aurait fait l'affaire des caissiers et la joie de tous les amateurs de football, le duel Milan-Manchester ayant suscité un intérêt et un enthousiasme dignes de la finale. Le match retour a été poignant, voire dramatique. Des excès ont été commis. Toute l'Angleterre en a rougi.

GESTES IMPARDONNABLES

Des énergumènes ont jeté le discrédit football anglo-saxon en bombardant le gardien adverse, au début de la seconde mi-temps, avec divers projectiles. L'arbitre a dû intervenir: les policiers britanniques se sont mêlés à la foule pour retrouver les auteurs de cette agression aussi stupide qu'inutile. Le «speaker» de service a vertement tancé les spectateurs. Matt Busby n'a pas caché son mécontentement. Des mesures seront prises contre ces quelques centaines de voyous excités qui, chaque saison, sèment la violence sur les stades britan-niques. Spectateurs de marque, le premier ministre Harold Wilson a déclaré qu'il s'occuperait personnellement de la chose.

LA RAGE AU VENTRE

Les joueurs de Mamchester United, portés par soixante-quinze mille spectateurs, ont joué la rage au ventre. Il s'ensuivit débauche d'énergie incroyable des An glais, qui s'usèrent bec et ongles sur la et intelligente défense italienne. On assistait à une guerre des nerfs et à un

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel

AVERTISSEMENTS

Lochmatter René, Xamax II; Cattarin Aldo, L'Areuse I; Gallina Mauro, Ticino Ia; Russo Domenico, Fleurier IIb; Brulhard Pierre, Le Locle III; Hermann Charles Coffree Is. Brulhard Pierre, Le Locie III; Hermann Charles, Coffrane Ia; Vasser René, Dombresson II; Bélaz René, Etoile I; Monnard Maurice, Hauterive II; Furrer René, Le Locle III; Rumek J.-François, Auvernier II; Gerber Philippe, Hauterive I; Junod Rémy, Dombresson I; Vendramin Giovanni, Audax I; Pini Pario, Sonvilier I; Schweizer Paul, Corcelles I; Sanchez José-Luis, Espagnol I; Patrone Antonio, L'Areuse I: Bo-Paul, Corcelles 1; Sanchez Jose-Luis, Espagnol I; Patrone Antonio, L'Areuse I; Bonardi Leopoldo, Ticino Ia; Moret Edy, Blue-Stars I; Vauguel J.-Pierre, Blue-Stars I; Girard Willy, Le Locle III; Gerosa Gino, Serrières I; Aellen Roger, Le Locle II; Jeanmairet André, La Sagne I; Pianezzi Carlo, L'Areuse I; Aebischer Bernard, Serrières II; Bécherraz Christian, Serrières II; Lebet Claude, Buttes I; Carraccio Luigi rières II; Becherraz Christian, Serrières II; Lebet Claude, Buttes I; Carraccio Luigi, Coffrane Ib; Zaugg Charles, Buttes I; Baumberger Aldo, Etoile jun. B; Sandoz Bernard, Colombier jun. B; Burgat Pierre, Serrières jun. B; Duranel Didier, Comète jun. B; Duvanel Didier, Comète jun. B; Zwahlen J.-Jacques, Comète jun. B; Bonjour Cl.-Alain, Hauterive jun. A; Daina Thierry, Buttes jun. B; Tinguely Eric Au-Thierry, Buttes jun. B; Tinguely Eric, Auvernier jun. B; Ittig Rodolf, Le Parc jun. B; Dye Michel, Le Parc jun. B.

UN DIMANCHE DE SUSPENSION

(match de championnat jouable) Bonicatto Giorgio, Superga jun. B; Howald Claude, Gorgier jun. B.

DEUX DIMANCHE DE SUSPENSION

Bécherraz Christian, Serrières, jun. B. UN DIMANCHE DE SUSPENSION

Poretti Marco, Le Locle III. DEUX DIMANCHES DE SUSPENSION

Gasser René, Dombresson II

TROIS DIMANCHES DE SUSPENSION Perrera Leontino, Comète jun. B; Po-chon Bernard, Le Locle III.

AVIS A TOUS LES CLUBS DE L'ACNF La liste de convocation No 27 est valable pour le week-end des 24 et 25 mai 1969.

FINALES DE 2me LIGUE

Le match de finale Renens-Audax aura lieu à Renens, le dimanche 25 mai 1969.

FINALES DE 4me LIGUE

Nous rappelons le tirage au sort des finales qui aura lieu le jeudi 22 mai au Restaurant du Funiculaire, à la Coudre, à 19 h 30. Les clubs intéressés peuvent

COUPE NEUCHATELOISE DES VÉTÉRANS

Résultat du match Serrières - Etoile : 2-2, Serrières déclaré vainqueur. Prochain match: Serrières - Cortailloc A jouer jusqu'au 6 juin 1969 Cortaillod. Comité central de l'ACNF:
secrétaire:
R. Huot
le président:
J.-P. Baudois le secrétaire : R. Huot

Apollo X n'est rien à côté de cet événement,

Le match? Sur le plan spectaculaire, il fut bien loin des sommets. Les deux équipes pratiquaient de la même façon: un verrou très strict et un marquage individuel très rare sur les stades de France. On vit, par exemple, Chorda « collé » à

avait moins de tambours et de trompettes et, pourtant, il faisait figure de favori. Les maires de chacune des communes impli-quées, Chaban-Delmas (Bordeaux) et Gaston Deferre (Marseille), entouraient Alain Poher, le président par intérim, à la trila semelle du Suédois Magnusson. Ce seul duel valait le déplacement. C'est Chorda bune d'honneur. Tout était mis en scène pour la « finale du siècle ». Avant le match, qui, le plus souvent, eut le dessus. Le Brénous avons remarqué, sur notre écran, un calicot à la gloire de l'avant-centre Josillen Ruiter, avant-centre bordelais, ne toucha pratiquement pas la balle. Fort heuseph, qui nous a particulièrement impressionné: «Saint Joseph, l'artisan de notre victoire.» Il le fut effectivement. D'autres reusement, l'arbritage de M. Machin (il avait déjà dirigé Manchester-Milan), fut, une fois de plus, parfait. pancartes comparaient le pastis au bor-deaux et d'autres disaient que « les Bordelais étaient cuits comme une bouillabaisse » Les Parisiens s'amusaient beaucoup. Mais tout, ceux qui, jusqu'ici, prétendaient que football français avait du plomb dans

SE MÉFIER

Il restait 8 minutes à jouer lorsque l'international Novi, de trente mètres, tira de volée vers le but bordelais. L'arrière Papin, sans faire preuve de maladresse, dévia, tant le tir était fort, le ballon dans les filets du pauvre Montes. Ce fut du délire. Une centaine de Marseillais envahissaient le stade pour porter en triomphe Joseph à qui on avait injustement attribué le but. Mais, ce n'était que partie remise. Pour bien mon-trer qu'il méritait cet honneur, Joseph marquait le but de la sécurité, à deux minutes de la fin (2-0). Nouvel envahissement du stade. Cette fois, plus de mille spectateurs portent les Marseillais en triomphe. Ces derniers ne pourront jamais faire le tour du stade, tant la foule est dense.

Ainsi, comme c'est souvent le cas, c'est l'équipe non favorite qui a gagné. Mais, l'année prochaine, pour la coupe des vain-queurs de coupe, les formations étrangères auront à se méfier de ces Marseillais, non pas parce qu'ils sont très forts, mais parce qu'ils jouent... à Marseille.

Jean-Marie THEUBET



A COLOMBES. — Le gardien bordelais Montes encaisse le premier but marseillais dont l'auteur n'est pas visible sur ce document. L'espoir d'enlever la coupe s'est déjà envolé.

Bayern Munich est champion trois tours avant la fin rieuses affaires dans la lutte contre la relégation

ficative entre l'Allemagne et l'Autriche, les sportifs de la République fédérale pouvaient de nouveau se reporter au championnat qui en est à sa phase finale. Il ne reste plus que trois journées et le dernier week-end aura au moins clarifié une chose. Malgré une défaite à Nuremberg, Bayern Munich est maintenant déjà assuré de remporter le titre de

champion. Une fois encore, comme chaque saison depuis la création de la ligue fédérale en 1963, le champion officieux d'automne est également devenu le champion officiel. Ceux qui ont permis que Bayern soit déjà couronné si tôt sont ses 5 poursuivants immédiats, qui, soit ont perdu

lant, outre Fiorentina qui termine avec 45

points à une longueur seulement du re-cord établi l'an passé par Milan, on relè-

vera que deux équipes ont tout de même obtenu 41 points. Nous terminerons par une brève énumération des meilleurs mar-

queurs de la péninsule, ne serait-ce que pour citer cet extraordinaire ailier qu'est

Riva. Voici le classement: 1. Riva 20 buts; 2. Bui (Vérone) 15; 3. Maraschi (Fiorenti-

na), Anastasi (Juventus) et Prati (Milan) 14; 6. Muiesan (Bologne) et Bertini (In-

Aix-la-Chapelle), soit ont fait match nul. DIFFICULTÉS A HAMBOURG

leurs 3 dernières rencontres très décontractés mais il leur faudra faire attention à ne pas trop relâcher la tension car cela pourrait leur coûter le doublé. En cassant son rythme, Bayern pourrait se faire surprendre par Schalke qui vient

Les Municois peuvent maintenant jouer

de donner une leçon à l'équipe de Hambourg dont la condition apparaît subi-tement bien fragile. Le fidèle public hambourgeois ne put éviter de siffler copieusement son équipe, tant la prestation fournie était mauvaise. Et il semble que certaines difficultés aient surgi entre, d'une part, Seeler et Schulz et, d'autre part, l'entraîneur Knæpfle. La décision de faire table rase de tout un groupe d'anciens joueurs n'a pas plu à

tout le monde. Pour la relégation, la lutte devient de plus en plus vive et il est remarquable constater que, samedi dernier, aucune des onze dernières équipes n'a perdu. La situation reste donc dangereuse pour de nombreux clúbs et Nuremberg, par exemple, qui vient de battre clairement champion, demeure lanterne rouge. D'ailleurs, à part Bayern, qui caracole

seul en tête, il n'y a que 8 points pour

Stuttgart et Alemannia séparer tous les clubs de la « Bundesliga ». C'est extrêmement peu.

D'UNE CURIEUSE AFFAIRE...

A Kaiserslautern, il y eut presque un scandale: le match contre Eintracht Francfort s'est déroulé, depuis la pause, sous le signe d'un protêt déposé par Kaiserslautern contre la décision saugrenue de l'arbitre de Hambourg, Schulenburg, d'interrompre la première mi-temps 5 minutes trop tôt puis, après de nombreuses réclamations, d'avoir fait reprendre le jeu pour ces fameuses 5 minutes non pas avec une balle d'arbitre mais par un coup-franc qui conduisit au premier but des Fancfortois! Il sera intéressant de voir la suite de cette affaire.

... A L'AUTRE Quant aux Berlinois de Hertha, ils ont

réussi leur seconde victoire à l'extérieur, contre Munich 1860, ce qui pourrait signifier leur maintien en ligue supérieure. Mais cela aura été laborieux, surtout que, lorsque le résultat était encore vierge, Munich bénéficia d'un penalty que le spécialiste Patzke refusa de tirer car il est en tractations avec Hertha depuis quelque temps. C'est alors que le gardien fantaisiste Radecovic s'en vint tirer le coup de réparation que Fraydl retint superbement.

Carl-Heinz BRENNER

Le champion n'a pas fait de cadeau

Varèse, Pise et Atalanta sont relégués

Nous vous l'avions dit, il y a quinze jours, lorsque Naples s'était chargé d'enlever les derniers espoirs, espoirs de Cagliari, les derniers espoirs, espoirs de Cagliari, les cadeaux n'existent pas dans le championnat d'Italie. Et pour les sceptiques, nous allons apporter une preuve de plus. Fiorentina qui avait le titre en poche, recevait Varèse, menacé par la relégation. Le
détenteur du « scudetto » n'avait aucune raison de se surpasser face à une formation
qui luttait pour son existence en première division. Et pourtant, Fiorentina a gagaé, reléguant ainsi son adversaire en série
B. Car Vicence, comme l'an/passé, a réussl in extremis à se tirer d'embarras en batsl in extremis à se tirer d'embarras en bat-tant Vérone. Ainsi, Atalanta, Pise (qui n'aura connu la gloire qu'une année) et Varèse rétrogradent.

LAZIO BIEN PLACE

Qui remplacera ces trois malheureux? A nq journées de la fin, la situation est loin d'être claire dans le championnat de

2. Milan

4. Inter

6. Turin

10. Vérone

14. Varèse

16. Atalanta

11. Palerme

Cagliari

5. Juventus

Naples

Bologne

Sampdoria

Vicenze

Rome

J. G. N. P. p. c. Pts Matches Buts 30 16 13 1 38 18 45

30 10 10 10 35 35 30 30 10 9 11 27 36 29 30 9 8 13 40 49 26 30 7 11 12 23 33 25

5 13 12 21 27 23 8 7 15 26 39 23

5 12 13 20 43 22 6 8 16 26 44 20

4 11 15 25 45 19

3 31 12 41 3 41 18 41

8 55 26 36 7 32 24 35

8 33 24 33 8 27 27 32

Matches 30 16 13 30 14 13

30 14 13

30 14 8 30 12 11

30 11 11 30 10 12

A VOIX BASSE

Souhaitons que ces multiplications

des « pains » vues ces derniers

temps sur les terrains de football.

ne soient que tristes coincidences

car, autrement, ce sport serait dé-

gradé, rendu à ces difficultueux dé-

buts où, dans certains milieux, il

Sport populaire oui, populacier

non. Veillons tous à ce qu'il ne

tombe si bas. De malheureux arbi-

tres ont, derrière eux, des instants

pénibles et douloureux, hélas! car

s'il est déja inadmissible de les

injurier, les frapper est absolument révoltant. Il n'y a pas longtemps, un

ancien arbitre international me di-

sait: « Dans quelques années, nous

n'aurons plus d'arbitres ». Or, cette

phrase, il me l'a dite avant les évé-nements de Buochs, de Rapid-Mez-

faisait figure de canaillerie.

série B. Il semble bien, que cependant, la saison prochaine, Herrera devra souffrir d'une concurrence « locale »! à Rome. Avec cinq respectivement six points d'avance sur ses poursuivants, Lazio (45 points) est bien placé pour prétendre à l'ascension. Mais, derrière, Brescia (40 points), qui fut long-temps le chef de file, semble quelque peu essouflé. Il n'a réussi qu'un match nul, dimanche, contre Spal, son compagnon d'infortune de l'an passé et qui file, d'ailleurs, un mauvais coton : il risque une nouvelculbute cette année. Nous retrouvons ensuite, à la troisième place, Reggiana et Bari avec 39 points, puis Reggiana (37), Gênes et Foggia (36). C'est parmi ces noms qu'il faut rechercher les futurs pro-

RIVA LE PLUS FORT

CLASSEMENTS

En guise de baisser de rideau de ce championnat qui fut particulièrement bril-

Matches

J. G. 31 16

Alem. Aix-Chap. 31 14 6 11 53 47 34 Munich 1860 31 14 4 13 41 53 32

France

30 30

Angleterre

13

31 12 10

Bayern Munich

Schalke 04 Duisbourg

10. Hertha Berlin

Werder Brême

Kaiserslautern

Bor. Dortmund

Saint-Etienne

Rouen

Marseille

Valenciennes

5. Lyon

9. Nantes

Rennes

Bastia

Nîmes

Sochaux Ajaccio

Monaco

9. Newcastle 10. West Bromwich

12. Ipswich 13. Manchester City

16. Wolverhampton

Burnley

18. Nice

Red Star

Strasbourg

18. Nuremberg

Eintr. Francfort

Kickers Offenb.

11. Hanovre

15. Cologne

Hambou 3 Bor. Menchengl.

Stuttgart 31 Eintr. Braunschw. 31

N. P. p. c. Pts 9 6 53 28 41 9 9 52 48 35

13 8 10 56 47 34 12 10 9 41 35 34

12 7 12 40 38 31 8 14 9 32 35 30

11 8 12 28 34 30 8 13 10 42 40 29

31 12 5 14 47 51 29 31 10 8 13 38 42 28 31 10 8 13 41 48 28

31 11 6 14 41 53 28 31 11 5 15 38 43 27 31 10 7 14 43 50 27 31 9 9 13 40 47 27

J. G. N. P. p. c. Pts 30 23 4 3 66 21 50 29 20 5 4 70 28 45

9 6 15 45 53 24 9 6 15 31 47 24

30 5 11 14 25 47 21 30 5 9 16 28 55 19

Matches Buts

Buts

8 41 36 36

Matches

Entraîneur bénévole de l'équipe suisse Ballabio ne mérite vraiment rien

quand Roger Vonlanthen?

Abracadabrant, le système cher à Ballabio et à ses serviteurs et, sans vouloir être un contempteur systématique, force est de se défendre contre le laudanum que le Zanni de service tente, que dis-je, nous oblige à ingurgitr. Je le répète depuis sa prise du pouvoir due, pour une bonne part, à la malencontreuse maladie de Foni. Entre deux coups de chianti (salute Alfredo), en voilà un qui doit rudement bien rigoler, sans même songer que, dans notre petite portion d'hémisphère, ils sont nombreux à être certains que l'Italien nous aurait menés à Mexico comme il nous a conduits à Sheffield.

En définitive, Foni avait justifié son salaire. Que Ballabio travaille bénévolement est peut-être une erreur, car s'il est vrai que « qui paie commande », l'inverse devrait

MYOPIE OU MANQUE DE COURAGE?

Les nombreux « satellites » à tourner autour de l'équipe sont-ils tous trop myopes pour ne rien voir ou n'osent-ils rien dire? Domaine délicat que celui où on ramène sa « fraise »; il faut un peu de courage, ce dont manquent quelques confrères gravitant et ronronnant autour et auprès de mémé A.S.F. Certains auraient avantage à regar-der les matches debout plutôt qu'assis, position où ils ont la vue bouchée.

Bon sang! Il y a des choses à ne pas passer sous silence... pour autant qu'on les ait découvertes. Le match contre l'Espagne, à Valence, a été déclaré bon : défaite honorable, selon la terminologie chère à reîtres. Or, pas un tir suisse n'a été dirigé dans le cadre du but!

Inouï, comme dit le cousin Jules, militant en cinquième ligue. Que cette bagatelle ait échappé à ces géniaux enfants de la partie perdue, passe encore, mais où je m'insurge surtout, c'est lorsqu'ils veulent englober les avants

dans la critique. Inconscience ou mauvaise foi : contre la Roumanie, en première mi-temps, ils étaient deux (Vuilleu-mier et Kunzli), deux contre quatre ou cinq défenseurs. C'est de la boucherie.

BON CARACTÈRE

Il faut un certain culot pour reprocher à ces joueurs de ne pas marquer de buts, car ceux qu'ils pourraient obtenir dans ces conditions-là ne seraient dus qu'à la chance. Voir ceux du Portugal!

Il est grave pour des soi-disant connaisseurs de ne pas distinguer entre hasard et fruit d'un ouvrage concerté. Je l'ai déjà dit: les avants suisses ont bon caractère, car ils pourraient refuser de participer à ces jeux « trouillards ».

Pour bien comprendre, tournons le problème et imaginons une tactique à huit avants et trois défenseurs, gardien compris. Que diriez-vous d'un compte rendu relevant la mauvaise partie de ces trois défenseurs coupables d'avoir reçu des buts? Le problème est là.

Certain chroniqueur a été déçu de Chapuisat, à mon avis un des meilleurs, et ce même chroniqueur lui reproche, dans le même temps, un manque et un excès d'audace! Moi, ces trucs me dépassent. N'empêche que

Ballabio lit trop cette presse. Mais à quoi bon insister? La Suisse n'est plus maîtresse de son destin et la Roumanie tient le couteau par le manche, cette Roumanie humiliée par 7-1 et à laquelle nous avons été incapables de marquer un seul but en deux matches. Les deux fois, nous avons manqué la coche par couardise, et si l'on craint le battu et archibattu d'un

jour, autant mettre la clé sous le paillasson. Je l'écrivais il y a un an: à quand Vonlanthen au pouvoir?

A. EDELMANN-MONTY

Sélection transalpine en vue du match Italie - Bulgarie

En vue du match amical international Italie-Bulgarie, qui aura lieu le 24 mai, à Turin, M. Ferruccio Valcareggi, commissaire technique de la «squadra azzurra», a sélectionné les joueurs suivants :

Gardien: Zoff (Naples). Défenseurs: Burgnich, Facchetti (Internazionale Milan), Slavadore (Juventus), Poletti (Turin), Ferrante (Fiorentina). Avants: Bulgarelli (Bolo-

AU TOURNOI OLYMPIQUE DE 1972

Une formule qui servira aux «Mondiaux» de 1974

La commission amateurs de la Fédération internationale de football association a tenu une assemblée à Amsterdam au cours de laquelle elle a mis au point un nouveau système pour le tour final du tournoi olympique de 1972, qui sera probablement repris lors de la coupe du monde
1974. La FIFA a décidé que les 16 équipes
qui participent au tour final seront réparties en 4 groupes de 4 équipes chaque

ioueront, au sein de leur groupe, les unes contre les autres. Les 2 vainqueurs de ces demi-finales se retrouveront en finale pour l'attribution du titre olympique, les 2 seconds joueront pour la 3me et la 4me place et ainsi de suite. Les joueurs qui parti-cipent à la coupe du monde 1970 ne seront pas qualifiés pour les Jeux olympiques

D'autre part, le comité de la coupe du monde a fait connaître la date du tira-ge au sort pour la formation des groupes du tour final de 1970: le 10 janvier 1970

42 10 15 17 41 58 35 42 11 13 18 43 66 35 ziovico ou d'autres lieux. Sa prophétie, à ce ryrhme-là, risque bien 42 10 13 19 45 57 33 42 10 13 19 45 57 33 42 9 15 18 40 63 33 42 10 11 21 46 64 31 42 9 12 21 39 68 30 18. Nottingham For. gne), Bertini, Domenghini, Mazzola (Interties en 4 groupes de 4 équipes, chaque groupe participant à des éliminatoires sede se réaliser. nazionale Milan), Anastasi (Juventus), lon la formule du championnat. Les deux premiers classés de chaque groupe forme-ront 2 nouveaux groupes de 4 équipes qui 20. Coventry Puia (Turin), Chiarugi et de Sisti (Fioren-22. Queen's P. Rang. 42 4 10 28 39 95 18

Allemagne

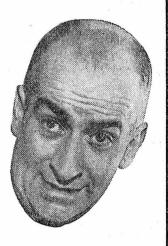


DES AUJOURD'HUI: 15 H 20 H 30

REPRISE DU GRAND SUCCÈS DE

LOUIS DE FUNÈS

UN FILM FOLLEMENT GAI!



DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France POLDI JAQUET

Tél. 5 55 65

tous meubles modernes et anciens, même à domicile : toutes réparations, par spécialistes. Prix raisonnable.

R. et P. Känel, tél. (038) 6 66 13.



PENTECOTE

Une belle occasion pour voyager Prix Camargue, pèlerinage

des gitans
4 Munich
4 Paris - Versailles 4 Amsterdam - Bruxelles 4 Route romantique 3 Engadine-lac de Côme 3 Florence - Pise 193.-3 Rüdesheim 135.— 105.— 2 Tyrol 5 2 Hinterrhein 5 2 Iles Borromées

YOUNG-CLUB Spécial pour jeunes gens de 18 à 30 ans Vacances balnéaires:

Costa-Brava

Voyages+Transports

11 j. dep. 325.

dep. 398 .-

5, fbg de l'Hôpital, tél. (038) 5 80 44 ou à Voyages MARTI, 3283 Kallnach Tél. (032) 822 822

voyages *Matti*

Pour Pentecôte, bénéficiez de notre

DOUBLE RISTOURNE

sur tous vos achats, y compris les animaux.

En plus, nous vous offrons: **200 POISSONS ROUGES GRATUITS**

VOYEZ NOTRE VITRINE!

LE TROPIC

Seyon 23 NEUCHATEL Ø 53273

Artesia

Galerie Internationale de peinture 3211 Ulmiz (ligne Berne-Morat).

300 œuvres d'artistes contemporains

Une des plus grandes galeries privées d'Europe. Jours d'ouverture : du mer-credi au dimanche de 14 h à 18 heures. Du 17 mai au 29 juin 1969 : Willi Oppliger, Bâle; Walter Wehinger, Neuchâtel; Kläri Lüthi, Langnau; Gino Gini, Mi-lan; Eugen Jordi, Kehrsatz; Ernst Feuerstein, Stuttgart; Fernanda Fedi, Si vous avez envie d'essayer

ALFA ROMEO 1750

munie de plaques avec casco, seul pendant toute une journée, demandez un rendez-vous à Alfred Schweizer, concessionnaire pour le bas du

Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel.

De jeudi à dimanche, le RESTAURANT



ruelle du Port - Tél. 55556

vous propose, à de bonnes conditions.

une cure

D'ASPERGES de CAVAILLON

sauce mayonnaise ou vinaigrette. avec jambon de Parme . . .

PRÊTS e ESCOMPTES SA Rue Haldimand 14

Sans caution à 3000 fr. modes de remboursement

variés Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

rée, 2 portes, 3500 fr. Tél. 3 38 22.

Ecrifeaux en vente au bureau du journal

A vendre

A vendre

armoire



le premier rasoir sans fil à recharge rapide

toutes les qualités Remington: • Cou-

teaux à mouvement ultra-rapide • sys-

tème de coupe pour poils longs ou courts

• sélecteur de coupe à 4 positions, avec

en plus une position spéciale pour les

pattes et la moustache (5), et une autre

position spéciale pour le nettoyage (6).

REMINGTON

Selectronic 800

Vous avez oublié de le recharger? Tant

pis. En une quinzaine de minutes, le nou-

veau Remington Selectronic 800 peut

emmagasiner assez d'énergie pour vous

raser de près. Il suffit de pousser le petit

bouton rouge de recharge rapide, sur le

socle chargeur. Ensuite, laissez le rasoir

branché pendant 3 ou 4 heures. Et il

vous rasera pendant plus d'une semaine sans défaillance. Le Selectronic possède

Renaissance, restau-

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécia-

TANNER - NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 - Tél. 55131 Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

A VENDRE

et mobilier courant d'une maison de 15 pièces, soit notamment : salon et commode Louis XVI, salon et commode Louis XV, coiffeuse Louis XVI, table à jeu Louis XVI, pendule neuchâteloise, morbiers, armoires Louis XIII et Louis-Philippe, semainier Louis XV, bergères Louis XV, table ronde Louis XVI, fau-teuils Empire, commode et segrétaire Louis XV, table ronde Louis XVI, fauteuils Empire, commode et secrétaire Louis XVI, séries de chaises Louis-Philippe et Charles X, commode Louis XVI, tables demi-lune, petite commode Régence, table bouillotte, bahut Renaissance, fauteuils anglais, petits meubles Louis XV, fauteuils Louis XIII, grandes Louis XV, fauteuils Louis XIII, grandes glaces, statues bronze, pendules, armes, peintures, gravures et livres anciens, objets divers en étain, cuivre, laiton, bronze, table et chaises Louis XIII, etc. Peintures: Bouvier, Matthey, L'Eplattenier, de Meuron, Theynet, Gos, Bachelin, Böthlisberger

Röthlisberger.

Divers: chambres à coucher, lits, armoires, commodes, salon, salle à manger, tapis, lustre, petit bateau avec motogodille Scott 3,6 HP, etc.

Propriété L'Eglantine Montmollin (NE)

à 100 m de l'hôtel de la Gare, les 22, 23 et 24 mai 1969, de 9 h 30 à 19 heures.



Soirées Rencontres

Activités à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne. Siège social à Genève.

Venez nous rejoindre en nous retournant le bon ci-dessous Pour une orientation gratuite et sans engagement CLUB ELLE et LUI

10, Rue Richemont, 1211 Genève 21 _Tél.:

Mineurs et pas sérieux s'abstenir.



Que faites, vous quand vois la voire sans-fil du rasage au beau milieu

REMINGTON 800

Jeunes filles, si vous aimez les enfants et si vous souhaitez une profession enrichissante, adressez-vous à

l'Ecole d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie de la Pouponnière et l'Abri

> av. de Beaumont 48 1012 Lausanne Téléphone (021) 32 48 58

Reconnue par l'Alliance suisse des infirmières HMP

Durée des études: 3 ans Entrées : avril et octobre

du jeudi 22 mai au vendredi 30 mai 1969

Départ chaque jour à 7 h 15

Quai du port

Vivez l'ambiance exaltante d'un grand aéroport international ouvert à notre vaste univers

Visitez avec nous L'AÉROPORT DE GENÈVE-COINTRIN

Dîner gratuit

nous vous offrons:

- le matin: la projection de notre film sonore en couleurs LE CHEMIN DU BON GOUT
- **a midi:** un succulent repas servi gratuitement à l'auberge de Trelex/Nyon.
- l'après-midi: la visite, en bus, guidée par une hôtesse, du nouvel aéroport de Cointrin.

Ce sera une journée inoubliable pour vous et un magnifique voyage en car moderne

ATTENTION: Ne confondez pas! Il n'y aura pas de vente de couvertures électriques et aucune obligation d'achat.
AUCUNE VENTE DIRECTE. Le matin, présentation publicitaire des articles Globo-Tefal.

Ne manquez pas de vous inscrire pour cette unique sortie au prix vraiment sensationnel de Fr. 13.— seulement par personne

Le voyage a lieu par n'importe quel temps - Retour vers 18 h 15

Organisation: GLOBOMAT S.A., BALE

Inscrivez-vous par téléphone à

l'Agence de Voyages WITTWER

Rue Saint-Honoré 2 —

Tél. (038) 58282

La finance de Fr. 13 .- sera perçue par le chauffeur du car

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15, magazine féminin. 17 h, l'heure enfantine. 18.15, télévisions éducative. 18.44,

fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, la nature mystérieuse. 20 h,

football: Bratislava - Barcelone. 21.45, ma-gazine politique, culturel et scientifique. 22.15, téléjournal. 22.25, vol d'Apollo-10.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, l'énergie aujourd'hui et demain. 17.10, les moulins marins d'Agostolion. 17.55, téléjournal. 18 h, pro-

grammes régionaux. 20 h, téléjournal, mé-téo. 20.15, La Guerre sainte. 21 h, salto mortale. 22 h, téléjournal, commentaires, météo. 22.20, football : Allemagne - Chypre.

ALLEMAGNE II

saïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, Mon amie Flicka. 19.10, Percy Stuart. 19.45,

informations de la deuxième chaîne. 21 h. Peter Brauer. 22.20, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Chère Elise. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

chez soi.
16 h, informations. 16.05, Sincérité. 17 h,

informations. 17.05, tous les jeunes, pour vous les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 18.55, roulez sur l'or.

19 h, le miroir du monde. 19.30, la situa-tion nationale. 19.35, bonsoir les enfants. 19.40, disc-o-matic. 20 h, magazine 69. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, 14me

Festival international de Lausanne: l'Orchestre national de l'ORTF de Paris, direction

Thomas Schippers, soliste, Nikita Magaloff, pianiste. 22.40, informations. 22.45, la se-

maine littéraire. 23.10, harmonies du soir. 23.35, miroir-dernière. 23.30, hymne natio-

Second programme

12 h. midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, reportege prottif. 20 45 information.

légère. 20 h, reportage sportif. 20.45, informations. 21.45, carte blanche à la littérature. 22.30, optique de la chanson. 23 h,

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, ouverture, Bach. 9 h, entracte. 10.05, musique populaire tchèque.

10.20, radioscolaire. 10.50, pages pour piano de Smetana. 11.05, musique et bonne hu-

meur. 12 h, Hans Carste et ses cordes. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine

féminin. 14.20, jeunes solistes. 16.05, pour les jeunes. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, com-

muniqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, La Dame de Pique, ouverture Suppé. 20.10, « Der Dryzähher ». 21 h, football : Finale de la coupe d'Europe des vainqueurs

de coupe entre F.-C. Barcelone et Slovan Bratislava. 21.45, musique populaire tchèque

et espagnole. 22.15, informtions, commentaires, revue de presse. 22.30, Big Band Ball.

hymne national.

17.30, informations, météo. 17.35,

22.30, tribune sur le théâtre.

23.50. téléjournal.

HORIZONTALEMENT

On lui doit de belles chandelles. 2 Oui lasse par sa répétition. 3. Couleur. — On n'y perd pas pied. — Accompagne le départ d'un importun. 4. Dort longtemps. — Levant. 5. Compagnie ancienne. — Leurs rangées sont séparées par des ornes. 6. Etait laid, bègue et bossu. — Interjection. 7. La lentille est leur type. — Ferme un trou. 8. Possessif. — Communauté religieuse. 9. Peintre italien. — Son pied n'est pas joli. 10. Est pris par un athlète. nier terme d'un système dialectique.

VERTICALEMENT

1. Raisin. 2. Fit un maigre repas. —
Longue bande. 3. Préfixe. — Vivent dans
les étangs. — Se répète pour désapprouver. 4. Collaborateurs obscurs. — Porte
des pommes. 5. Pas rare. — Simple. 6.
Héros d'un beau poème. — Entre deux
phrases. 7. Article. — Molière la connaissait parfaitement. 8. Esclave qui n'était pas privé de boisson. — Est édifiée par le vent. 9. Représentant. — Ville de l'ancienne Grèce. 10. Ne reconnaît pas. — Village pitto-

Solution du No 796

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1		T	0	R	P	1	L	L	E	S
2	Α	Α	R					I	L	E
3	С	U		G	R	A	N		4	М
4	С	R	A	U		М	T	A	М	1
5	R	E	U	S	S	1		N	1	L
б	0		L			D				L
7	C	R	1		N	0	U	M	E	A
8	H					N				N
9	E	;T:		C	0	N	T	R	A	T
10	S	A							Н	E
16	-		-	-	-			Control of the		

HOROSCOPE

De bons aspects se manifesteront le matin, ils seront moyens l'après-midi et excellents le soir. La prudence est recommandée.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: N'utilisez pas n'importe quelle lo-tion. Amour: Ne délaissez pas si souvent votre famille. Affaires: Veillez à la présentation de votre travail.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Un repos quotidien est indispensable. Amour: Dites ce que vous pensez. Affaires: Profitez des occasions qui se présentent.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Surveillez votre taux d'albumine. Amour: Voyez les choses telles qu'elles sont. Affaires: Maintenez vos décisions.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Ne buvez pas un grand verre d'eau avant de manger. Amour: Faites la part des choses. Affaires: Le temps ne travaille pas pour vous.

LION (23/7-23/8)

Santé: Affaissement de la voûte plantaire. Amour: Tenez vos promesses. Affaires: Amour: Tenez vos promesses. Affaires: Concentrez-vous sur un seul objectif.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Soignez vos troubles intestinaux. Amour: Ayez des attentions délicates. Affaires: Simplifiez vos affaires.

Naissances: Les enfants de ce jour seront intuitifs, novateurs et très organisés.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Douleurs d'origine rhumatismale Amour: Combattez votre grande timidité. Affaires: Ne dépassez pas vos possibilités.

SCORPION (24/10-22/11) Santé: Ménagez vos forces. Amour: Vos

critiques ne sont pas appréciées. Affaires: Ne cherchez pas à tout casser.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Vous faites des repas trop copieux. Amour: Ne soyez pas déprimé. Affaires: Votre persévérance va être récompensée.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Voyez un pédicure plus souvent. Amour: Evitez les relations peu recommandables. Affaires: Des changements importants se préparent.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Vous buvez trop de vin blanc. Amour: Evitez de faire des scènes à l'être cher. Affaires: Les vieilles méthodes ont

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Voyez votre médecin pour vos varices. Amour: Votre indifférence peine vos proches. Affaires: Mettez votre plan au

JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: Exposition, 7 peintres neuchâtelois.

TPN, centre de culture: Exposition Louis Soutter; 20 h 30, récital Colette Magny. Maison Guillaume Farel, Serrières: Mau-rice Humbert, 50 ans de peinture.

Galerie Numaga, Auvernier: Exposition Helsmoortel.

CINEMAS. — Studio, 15 h et 20 h 30: Chasseurs de scalps, 12 ans. Bio, 15 h et 20 h 45: Le Sous-marin jaune. 18 h 40: Comment j'ai gagné la guerre.

16 ans. Apollo, 15 h et 20 h 30: Pharaon. 16 ans. Palace, 15 h et 20 h 30 : Caroline chérie.

18 ans. Arcades, 15 h et 20 h 30 : Oscar, 16 ans. Rex, 15 h et 20 h 30: Espions à l'affût. 18 ans.

Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h.

SUPERMAN

L'Escale de 21 h à 2 h La Rotonde de 21 h à 2 h.

Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs.

PESEUX

CINÉMA. - Cinéma de la Côte, 20 h 30 : Le Bon, la brute, le truand.

COLOMBIER CINÉMA. - Lux, 20 h 15: Cinq gars

pour Singapour. Pharmacie de service: Frochaux (urgences

SAINT-BLAISE

CINÉMA. - Royal, relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. - Cinéma du Château, relâche.

critique Un échec cuisant

TÉLÉSCOLAIRE (Suisse romande). — Depuis la création de notre rubrique quotidienne, nous nous sommes toujours préoccupés des émissions à caractère culturel, car elles préfigurent, pour nous, la télévision telle qu'elle sera essentiellement dans une vingtaine d'années. L'expérience américaine, à ce propos, apporte de nombreux éléments intéressants et nous prouve, qu'à une période d'engouement généralisé, succède la lassitude et une très nette option pour des programmes beaucoup plus revêtus que ceux offerts par des chaînes à objectifs commerciaux. Les téléscolaires appartiennent à cette catégorie d'émissions car elles permettent de nombreuses expériences, dans le domaine de objectifs commerciaux. Les téléscolaires appartiennent à cette catégorie d'emissions, car elles permettent de nombreuses expériences, dans le domaine de la diffusion intelligible et intelligente des connaissances humaines et des différentes formes d'expression artistique. Jusqu'ici, tout ce qui a été entrepris chez nous a été fort décevant. Aux émissions « mammouth », ont succédé des séries consacrées « un unique sujet. La première tentative dans ce sens, illustrant un chapitre d'enseignement direct, n'a pas été concluante. L'absence d'attrait visuel, l'abondance de mots, et la rigidité des programmations sont les éléments essentiels de l'échec. Une seconde tentative, s'attachant aux différents moyens de communication qui sont mis à notre disposition, n'a pas été meilleure. Mogens de communication qui sont mis à notre disposition, n'à pas èté metteure. Il est vrai que la mosaïque scolaire romande et l'impossibilité pour les responsables d'entreprendre une action de grande envergure ne facilitent pas les choses. Mais, ne fallait-il pas, avant de se lancer dans cette grande aventure, choisir des options réalisables, présentant quelque intérêt et imposant à tous ce nouvel auxiliaire pédagogique? La séquence consacrée aux liaisons par eau nous a particulièrement décus. Si on estime, dans les milieux intéressés, que l'école représentant les trapages en cours l'école peut se satisfaire de quelques images présentant les travaux en cours de réalisation, présentant des chalands utilisant les tronçons navigables ou illusl'école peut se satisfaire de quelques images présentant les travaux en cours de réalisation, présentant des chalands utilisant les tronçons navigables ou illustrant les diverses activités portuaires, on se trompe lourdement. Si l'on y ajoute la désinvolture avec laquelle est dit le commentaire, le bilan est maigre. Nous sommes d'autant plus déçus de ce qui nous a été présenté, que l'existence de liaisons fluviales est essentiel au développement économique de la Suisse romande. Comment une minorité pourra-t-elle faire valoir ses idées, si elle ne parvient pas à convaincre l'ensemble de la nécessité qu'il y a de réaliser un projet? Pour convaincre l'ensemble, il est nécessaire d'être convaincu soimème. Les auteurs ne l'étaient pas. Certes, ils ont évoqué tous les problèmes, mais ils n'ont fait que les effleurer. Pourquoi n'ont-ils pas insisté sur les éléments historiques? Une visite des petites localités situées tout au long de l'ancien cours de l'Aar, quelques vues du canal moyenâgeux de la plaine de l'Orbe et un rappel du rôle important qu'ont joué les voies navigables lors de la création de la Confédération, auraient apporté des éléments de discussion intéressants. Enfin, pourquoi n'at-ton pas comparé la situation suisse à celle d'autres pays européens? Aurait-on peur de froisser les autorités en constatant un échec total? Nous croyons plutôt que l'on recherche les solutions de facilité. La médiocrité est l'élément caractéristique de la télévision scolaire. Quatre ans d'expérimentation n'ont pas suffi à la rendre adulte. Cette stagnation, à l'aube d'innovations techniques importantes, et malgré certaines restrictions dans le domaine de l'enregistrement, accélérera la condamnation de la téléscolaire officielle.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	19 mai	20 mai
% Fédéral 1949 1/4 % Féd. 1954, mars 1/4 % Féd. 1955, juin 1/4 % Fédéral 1965 1/4 % Fédéral 1966 1/6 Fédéral 1967	94.25 d 96.75 d 92.— d 98.50 d 98.50 101.75 d	94.25 d 96.75 d 92.— 98.50 d 98.— 102.—

ACTIONS		
Swissair nom	748.—	750.—
Union Bques Suisses .	5340.—	5320.—
Société Bque Suisse .	3605.—	3610.—
Crédit Suisse	3000.—	3700.—
Bque Pop. Suisse	3700	
		2255.—
Bally	1530.—	1530.—
Electro Watt	1820.—	1810.—
Indelec	1455.—	1450
Motor Colombus	1485.—	1485.—
Italo-Suisse	224	238.—
Reassurances Zurich .	2635.—	2625
Winterthour Accid		1225
Zurich Assurances		6350
Alu. Suisse nom		1700
Brown Boveri	2650	2630.—
Saurer	1610	1600
Fischer	1350ex	1345
Lonza		2625
Nestlé porteur		3890.—
Nestlé nom	2470	2450
Sulzer	4090.—	4090.—
Oursina	3090 —	3060.—
Alcan-Aluminium	139.—	147.—
American Tel & Tel	249.—	245.—
Canadian Pacific	358	357.—
Chesapeake & Ohio .	298.50	298.— d
Du Pont de Nemours	635	632.— d
Eastman Kodak	340.—	337.—
Ford Motor	340	223.50
General Electric	225.— u	223.50
General Motors		411.—
		352.—
IBM	1414	1410.—
International Nickel .	173.—	172.—
Kennecott	230.50	228.50
Montgomery Ward	251.50	246.—
Std Oil New-Jersey .	367.—	364.—
Union Carbide	198.50	191.50
U. States Steel	205.—	201.50
Machines Bull	95.50	95.—
Italo-Argentina	43.50	44.—
Philips	87.75ex	
Royal Dutch Cy	231.—	229.50
Sodec	188.—	188.—
A. E. G	285.50	284.50
Farbenfabr. Bayer AG	229.—	229.—
Farbw. Hoechst AG	314	314
Mannesmann	172.50	170.50
Siemens	310	368.—
	12.00	100

ACTIONS

Ciba, porteur	13125	12900
Ciba, nom	.11025,	10900
Sandoz	.10450	10300
Gelgy, porteur	14000	14000
Geigy, nom	9150	9075
HoffLa Roche (bj)	183500	182000

LAUSANNE ACTIONS B. C. Vaudoise 1220.- d 1235.-

D. C. Vaddome	1200.
Crédit Fonc. Vaudois 1010	1015
Innovation S.A 370.—	370
Rom. d'électricité 415	425
Ateliers constr. Vevey 635 d	640
La Suisse-Vie 3050	3100

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS 19 mai 20 mai Banque Nationale . 550.— d 550.— d Crédit Fonc, Neuchat. 770 .- d 770 .-La Neuchâteloise as. g. 1750.— d 1750.— d Appareillage Gardy . 270.— d 260.— d Câbl. élect. Cortaillod 8750.— 8750.— Câbl. et tréf. Cossonay 3025.— d 2950.— Chaux et cim. Suis. r. 560.— o 560.— o Ed. Dubied & Cie S.A. 1775.— d 1775.— d Ciment Portland . . 4500.— o 4500.— o Suchard Hol. S.A. «A» 1380.— d 1400.— o Suchard Hol. S.A. (B) 8800.— d 8850.— o Tramways Neuchâtel 410.— o 410.— o Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv. . . 65.— d 65.— d

Obligations Etat Neuch. 2½ 1932 Etat de Ntel 4½ 1965 Etat Neuch. 3½ 1949 94.75 98.75 d 98.75 d 97.50 d 99.25 d 97.50 d Com. Neuch. 3 1/4 1947 Com. Neuch. 3 % 1951 94.50 d 94.50 d 98.50 o Chx-de-Fds 3½ 1946 Le Locle 3½ 1947 97.50 d 97.50 d 99.25 d 3 1/4 1951 99.25 d

Châtelot Elec. Neuch. 3% 1951 96.— d 93.— d Tram. Neuch. 3½ 1946 93.— d Paillard S.A. 31/2 1960 94.25 d 94.25 d Tabacs N.-Ser4% 1962 93.— Raffinerie Cressier 66 101.— d

HORS-BOURSE Fund of funds 24.46 Int. inv. trust 10.01

Cours des billets de banque du 20 mai 1969 Achat 83.— —.70½ France 79.— —.68 110.— 6.25 Espagne Angleterre 10.15 10.45 8.30 120.50 Belgique 7.80 117.5016.85

Marché libre de l'or Pièces suisses Pièces françaises . . . 57.--Pièces angl. anc. . Pièces angl. Elisabeth 53.---56.---Pièces américaines Lingots 300.-320.---

6000.-Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise



L'annonce reflet vivant du marché

L'annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MERCREDI 21 MAI

SUISSE ROMANDE

9.15 et 10.15 TV scolaire. 17.00 Le cinq à six des jeunes.

17.45 (C) Apollo-10. 18.00 Bulletin de nouvelles

18.05 (C) En direct d'Apollo-10. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Une femme à aimer

Feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 En direct de Bâle

Finale de la Coupe des vainqueurs de coupes de football: Barcelone -Slovan Bratislava.
21.45 Les Enfants du solell Film de Jacques Severac. 23.05 Téléjournal.

FRANCE 1" CHAINE

12.00 Midi-magazine.

12.40 Télé-midi. 13.00 Campagne électorale.

13.35 Cours de la bourse. 14.03 Télévision scolaire.

16.25 Télévision scolaire.

18.15 Dernière heure. 18.17 Nous préparons jeudi. 18.25 Total 3000

Jeu. 18.40 Permis de conduire. 19.10 La Maison de Toutou.

19.15 Actualités régionales Annonces. 19.40 Les Oiseaux rares

Feuilleton. 20.00 Télé-soir.

20.25 Campagne électorale.

Football Bratislava - Barcelone. 21.45 A propos.

22.00 A dossier ouvert. 23.00 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

18.00 Opération Apollo-10.

18.55 Emission pour les jeunes. 19.35 Télé-soir. 19.55 Eurovision

Football Bratislava - Barcelone. 20.45 Hieronimus Bosch.

21.00 Les Dossiers de l'écran.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Le « cinq à six » des jeunes (Suisse, 17 b): Une édition spéciale consacrée au sport. Un domaine que trop souvent l'on néglige au Service jeunesse. Football (Suisse, 20 h): L'absence d'une deuxième chaîne indisposera bien des téléspectateurs, surtout si une prolongation s'impose. Les Enfants du soleil (Suisse, 21 h 45): Le cinéma succède au sport.

J.-Cl. L.

Va-t-on en arriver là?

La médecine d'Etat britannique, débordée, pourrait être contrainte de laisser mourir les malades âgés

Selon une enquête publiée il y a quelques mois par l'« Observer », on comptait, en 1968, en Grande-Bretagne, 500,000 personnes qui, faute de place dans les hôpitaux d'Etat, attendaient d'être hospitalisées pour un traitement

ou une opération. Cette accablante situation est encore pire cette année, et un journal du dimanche écrit que le Service de santé britannique, à qui en revient la responsabilité, « est à l'agonie ».

Ainsi, vingt ans après son introduction en Grande-Bretagne, la médecine socialiste, bureaucratique et étatisée tourne à la catastrophe. Catastrophe, oui, si l'on songe que dans ce « système », exceptionnellement coûteux, le médecinfonctionnaire que l'on consulte, débordé, n'a plus, en moyenne, que cinq minutes à consacrer au patient, et que dans les hôpitaux — démodés, manquant souvent d'hygiène, mal équipés, munis d'un per-sonnel peu qualifié: « Etudes terminées à Calcutta mardi, praticien à Manchester mercredi »— les « erreurs » se multiplient.

POUR FAIRE DE LA PLACE ...

Mais ce n'est pas tout. Lors d'un congrès de la Société royale de santé, à Eastbourne, un médecin membre du service d'Etat. le Dr Kenneth Vickery, a causé une certaine sensation en affirmant que les gens de sa profession « devraient renoncer aux efforts tendant à maintenir en vie » des personnes d'âge - un âge dont il a proposé de fixer la limite à 80 ans - gravement malades.

Pour faire de la place dans les hôpitaux, et surtout pour y faire de la place « aux moins vieux ».

Le Dr Vickers est opposé à ce qu'il appelle la pratique « de ressusciter les moribonds ». Et de citer le « terrible exemple » de l'ancien président Eisenhower, qui mourut le 28 mars à l'hôpital Walter Reed de Washington où il était hospitalisé et soigné depuis le 14 mai 1968. «Si nous nous mettons à suivre cet exemple - maintenir les mourants par tous les moyens - nous allons au-devant d'une époque infernale. » « Sans doute, a-t-il ajouté, pour une nation chrétienne l'euthanasie est impensable. Et cependant dans une communauté qui n'est plus à même, faute de lits qu'occupent des vieillards, d'hospitaliser adéquatement ses malades et d'admettre dans ses hôpitaux des jeunes gens

necessitant une intervention chirurgicale.

on ne peut pas davantage ignorer le pro-

blème de la survivance par la médecine.» Une étude à laquelle s'est livré le Sunday Telegraph » fait ressortir qu'en 1967 on comptait en Grande-Bretagne environ quatre millions et demi de personnes âgées de plus de 70 ans, dont un peu plus d'un million ayant atteint ou dépassé « la limite » des 80 ans. On estime que les « plus de 70 ans » seront cinq millions en 1991.

Cependant, il ne paraît pas exact de penser, comme le Dr Vickery, que le manque de place dans les hôpitaux est dû aux vieillards. Selon les dernières statistiques connues, sur 467,000 lits disponibles dans les hôpitaux d'Etat, 34,000 seulement étaient occupés par les personnes de grand âge (en revanche, 200,000 étaient pris par « des aliénés et des malades mentaux »).

En réalité, par son intervention, le Dr Vickery a surtout remis en question l'état s'aggravant graduellement du Service de santé britannique.

L'inspecteur de ce service, lord Beveridge, pensait qu'une « meilleure médecine pour tous les Britanniques » réduirait progressivement la demande (de cette médecine). C'est le contraire qui s'est produit. Le budget initial du service de santé (en 1948) était de 170 millions de livres. Il est aujourd'hui de plus d'un milliard et demi de livres, et on le juge encore insuffisant.

Tout cet argent n'empêche pas un manque affligeant d'hôpitaux modernes et, surtout, de personnel qualifié. La cause? Les jeunes médecins anglais, pauvrement rétribués, privés de grand avenir professionnel au sein du « système », émigrent par centaines, et l'on ne trouve, pour les remplacer, que des Asiatiques

et des Antillais dépourvus d'expérience. A ces raisons de base, il faut ajouter une vaste bureaucratie, coûteuse et gaspilleuse, paperassière et inefficiente.

Pierre COURVILLE

Malaise social outre-Pyrénées

MADRID (ATS-AFP). — Après le li-tenciement des 850 ouvriers de la société « Super Ser » à Pampelune, les 600 em-ployés de l'« Earston Iberica », fabrique d'accessoires automobiles, filiale d'une société américaine à Pampelune, ont été mis à pied par la direction de la société également, pour faits de grève.

Certaines informations font en outre état

de grèves de solidarité dans plusieurs autres Ce jour-là à Sainte-Mère-Eglise...

FAYETTEVILLE (Caroline du Nord) (AP). — John Stelle, le parachutiste américain qui, il y a 25 ans, lors du débarquement allié en Normandie, resta accroché, en faisant le mort, au clocher de Sainte-Mère-Eglise, est mort d'un cancer. Steele, qui était âgé de 57 ans, apparte-nait au 505me régiment de la 82me division aéroportée américaine. Le 6 juin 1944, jour J du débarquement, il sauta, avec son unité, sur Sainte-Mère-Eglise. Mais au cours de la descente, il fut atteint au pied par un éclat et perdit le contrôle de son parachute, qui s'accrocha dans le clocher de l'église. Il tenta de se dégager, mais

laissa tomber son couteau. En dessous de lui, Américains et Alle-mands se livraient de violents combats de rue. M. Steele, accroché à son clocher, offrait une cible de choix, aussi fit-il le

devait déclarer par la suite qu'il était resté suspendu pendant plus d'une heure. Après le départ des combattants, des Alle-

mands le décrochèrent et le firent prison-nier. Son pied fut soigné et il s'évada

pour rejoindre les lignes américaines

Pour une révision de l'élection pontificale

BRUXELLES (AP). — Dans une interview accordée aux « informations catholiques internationales » publiée dans la presse belge vendredi, le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines et primat de belgique, demande « la mise en œuvre ef-fective et sincère » des décisions du concile et propose une révision de l'élection pontificale et la désignation des cardinaux.

Il attribue la crise de l'unité de l'Eglise au fait que l'ecclésiologie, mise en lumière par le concile, est encore loin d'être passée dans les mœurs du gouvernement de La solution, déclare-t-il, est à chercher dans la logique de Vatican II, c'est-à-dire dans la mise en œuvre effective et sincère de la théologie du « peuple de Dieu », de la « collégialité » et de la « coresponsa-

Saint Christophe proteste...

NEW-YORK (AFP). — Saint-Christophe, vexé de n'avoir plus le droit au culte obligatoire dans l'Eglise catholi-que, cesserait-il d'assurer la protection des automobilistes en signe évident de

C'est le grave problème qui vient d'être soulevé très sérieusement par une compagnie d'assurances automobile des Etats-Unis, qui a constaté une recrudescence des accidents dans la régions newyorkaise, coincident, semble-t-il avec la mise en réserve du saint protecteur.

DONALD DUCK



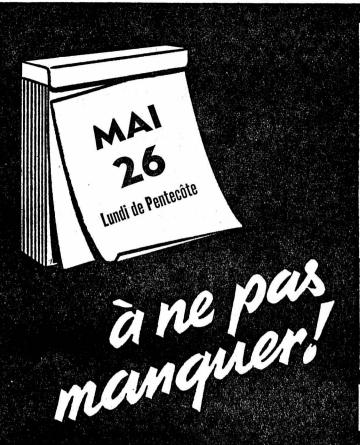


2293









Fiancés . . . Amateurs de meubles ... VOVAGE GRATU

	DEPART
Heure	Lleu
	LE LOCLE, Place du Marché CHAUX-DE-FONDS, Gare
9 h	NEUCHATEL, Terreaux 7

Dès aujourd'hui, réservez vos places en téléphonant au

AU CENTRE SUISSE DU MEU

FABRIQUE-EXPOSITION et TAPIS-CENTRE de



Pfister suhr/AG

ameublements

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte... Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre choix vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

ameublements sa Neuchâtel, Terreaux 7

Les Halles

à Neuchâtel tél. 5 20 13

Les soles extra-fraîches

servies à un prix vraiment attendrissant...

Clair et net

Nettoyages en tout genre. Pierre Känel, tél. (038) 66613.



RENCONTRES - AMITIES

MARIAGES

Choisissez librement votre conjoint selon vos goûts. Choix énorme parmi toutes les classes de la population. Prix incroyable: 9 fr. par mois. Documentation gratuite sur de-

CENTRE-UNION club, Terreaux 33, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 38270, de 17 à 19 heu-

Auberge de Montezillon Tél 8 48 98

Fêtes de

Pentecôte

Terrine garnie Consommé *** Rôti de porc

Jardinière de légumes Frites Salade *** Parfait glace

Menu : Fr. 16.-(sans entrée Fr. 13.—) Prière



L'annonce reflet vivant du marché



frégate aux

Il apprécie les situations comme les bonnes choses... Il décide et son choix fait autorité...

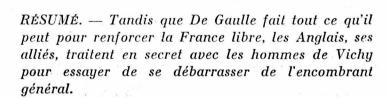
Il réussit comme vous réussirez en choisissant FRÉGATE. FREGATE: une sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du Maryland.



Le Ampstère De Gaulle>

PAR GALLIUS

DESSINS DE FRISANO



evres



46. — Le 10 mai 1941, l'amiral Darlan, envoyé spécial de Pétain, rencontre Hitler à Berchtesgaden. Ils concluent un accord secret dont on ne tarde pas à connaître les termes. Quelques jours plus tard, en effet, des avions militaires allemands sont autorisés par Vichy à atterrir sur les aérodromes de Syrie et du Liban, encore sous le contrôle de Pétain. D'accord avec Churchill, sensible à la menace qui se dessine contre les positions alliées au Moyen-Orient, De Gaulle envoie de Palestine des troupes françaises libres, accompagnées de forces britanniques, aux frontières syro-libanaises. Leur mission est de rallier les territoires français sans effusion de sang. Dans plusieurs appels radiodiffusés de Palestine, De Gaulle adjure ses compatriotes de ne pas mettre leurs armes au service de l'Allemagne. Mais, sur les ordres de Vichy, les soldats français en Syrie et au Liban ouvrent le feu sur les Franco-Britanniques. Durant plusieurs semaines, des accrochages sanglants se produisent. Cependant, le 21 juin 1941, les forces françaises libres entrent à Damas. La guerre fratricide du levant, voulue par Vichy, se termine au moment même où Hitler attaque la Russie. Des troupes françaises ont aidé Hitler, en « fixant » au Levant d'importantes forces de libération...



47. — La prophétie faite par De Gaulle quelques années plus tôt sur l'extension très vaste que prendrait toute nouvelle guerre se réalise. Le 22 juin 1941, Hitler attaque son alliée, l'immense Union soviétique. Ses troupes envahissent les provinces occidentales russes, saccagent les villes et les villages, violentent les habitants. De Gaulle entre aussitôt en relation avec Moscou. Il sait qu'un accord avec l'URSS lui servira de contrepoids aux pressions auxquelles la France libre est soumise par ses alliés anglais et par les Américains, qui maintiennent d'étroits contacts avec Vichy. Le 26 septembre 1941, l'Union soviétique reconnaît le général De Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent. Elle leur promet aide et assistance. Dans le concert international, la France a gravi un nouvel échelon: après l'Angleterre, une seconde grande puissance l'a reconnue. Tirant la conclusion de ce succès, De Gaulle s'applique à grouper autour de lui tous les Français, y compris les résistants communistes de bonne volonté. Il faut montrer au monde entier que la France a fait son union sacrée et qu'elle n'est pas déchirée par des querelles intestines dans sa lutte pour la



48. — Le pouvoir de la France qui résiste à l'ennemi s'affirme chaque jour davantage. Dès l'appel lancé par De Gaulle le 18 juin 1940 à Londres, des cheminots de la SNCF se sont refusés à la collaboration avec les Allemands. Aux ordres, aux menaces et aux contraintes de l'adversaire, ils opposent la résistance passive. Ils effectuent des opérations de liaison entre agents secrets, contribuent à l'évasion des prisonniers et transportent des passagers clandestins. Ils rapatrient les aviateurs alliés qui ont été descendus au-dessus des pays occupés par Hitler. Ils sabotent les trains allemands qui transportent des troupes, l'artillerie et le matériel de guerre. Ils détruisent ou endommagent les locomotrices, les gares, les voies, les ponts, les aiguillages, les tunnels. Contre les actions de la Résistance, les nazis exercent d'effroyables représailles. A Nantes et à Chateaubriant, ils fusillent 50 otages et 50 autres à Bordeaux, en octobre 1941. De Londres, De Gaulle donne un avertissement aux Allemands et il lance un appel aux Français. Il les invite à cinq minutes de silence et d'immobilité le 31 octobre 1941, de 16 heures à 16 heures 05. Une immense manifestation de protestation a lieu, qui impressionne les collaborateurs et les Allemands.

ሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉሉ DEMAIN: Sur tous les fronts, les forces de De Gaulle entrent en ligne. ሉሉሉ

Le «manifeste» des étudiants de Zofingue: de la réforme scolaire à la cogestion

J'ai brièvement signalé, mardi l'étude sur les problèmes universitaires présentée par la Société d'étudiants de Zofingue sous forme d'un « manifeste ».

Les auteurs de ce travail ne revendiquent pas le mérite d'une totale originalité. Ils reconnaissent eux-mêmes avoir mis en œuvre certaines idées formulées par d'autres. L'effort de synthèse n'en reste pas moins

des plus louables.

Il faut le reconnaître, le problème est bien posé. Le monde officiel, dans la mesure où il a pris conscience des difficultés que présente une « politique de la science et de l'enseignement » — et c'est vrai sur-tout des assemblées législatives — tend trop facilement à croire qu'il s'agit avant tout de trouver suffisamment de place, dans des auditoires, des salles d'études et des laboratoires bien aménagés, pour répondre aux exigences de notre temps, quant à la formation des cadres et des élites.

Pour les auteurs du manifeste, ce n'est pas une affaire de « quantité », ni même de « qualité » quand la qualité ne concerne que le matériel d'enseignement. Ce qui importe, c'est l'esprit de cet enseignement, sa fin - le « comment » et le « pourquoi ». On en arrive ainsi à cette déclaration de finalité: « L'université doit préparer les étudiants à leurs responsabilités politiques fu-tures » étant bien entendu que par « politi-que », Il faut comprendre ce qui nous con-

PENSÉE ET JUGEMENT

L'université doit donc éveiller et nourrir chez l'étudiant « une pensée critique et un jugement sûr », sans négliger la « formation professionnelle » proprement dite. On continuera donc à attendre d'une haute école qu'elle forme des hommes capables de transmettre ou d'utiliser les connaissances acquises, tout en restant un centre de réflexion critique sur le sens de la société en général.

« L'université comme école professionnelet l'université critique doivent se compléter. Pris isolément, l'une comme l'autre

Ce premier postulat entraîne, on s'en

doute, des transformations profondes. D'abord, l'université doit retrouver une pleine autonomie en ce sens qu'il ne lui suffira plus d'avoir, sur le papier, le droit de gérer elle-même le domaine de la recherche et de l'enseignement. Ces deux domaines absorbent aujourd'hui des sommes

(c) James Roosevelt, le poignardé de Vé-

senaz, a pardonné à sa femme, qui lui en-fonça entre les omoplates la longue lame

d'un couteau de cuisine. De son lit d'hôpi-

samment — il a fait savoir que non seule-ment il ne déposait pas de plainte contre

sa femme, mais qu'il serait comblé si on laissait celle-ci tranquille. Vœu louable et

raisonnable qui sera sans doute exaucé. N'empêche que Mme Gladys-Irène Roose-

velt, 43 ans, a des comptes à rendre à la justice, car la personnalité de son mari ne

d'accusation, en l'absence de l'intéressée et de son avocat, qui n'a pas daigné se dé-Aucune décision n'a pu être prise. Néan-

Jacques Foex, s'est opposé vigoureusement

à toute mise en liberté provisoire, avec ou sans caution, de l'accusée, en raison

L'Académie française

honore

un écrivain valaisan

SION (ATS). - Le prix de l'Acadé-

mie française de la fondation Michaud

qui couronne le meilleur ouvrage de littérature française vient d'être décer-né à l'écrivain valaisan Maurice Mé-

tral pour son roman «La Clairière aux pendus» paru aux éditions du Pano-rama à Bienne.

Ce livre dépeint, à travers une his-toire d'amour, les mœurs des bracon-

Maurice Métral actuellement rédac-

teur au « Nouvelliste et Feuille d'avis »

à Sion, a déjà obtenu maintes dis-

à Sion, a déjà obtenu maintes als-tinctions pour son œuvre littéraire. A trois reprises, il obtint le prix des œuvres suisses des lectures pour la jeunesse, ainsi que le «Grand prix du roman» décerné par l'Académie inter-nationale de Lutèce à Paris, à la suite de son roman «L'Avalanche».

niers valaisans.

la place pas au-dessus des lois du pays. Son cas a été évoqué à la Chambre

- qu'il doit d'ailleurs quitter inces-

crédits. Par ce biais, il peut, en fait, acqué-rir une influence décisive sur une gestion prétendue autonome. Il faudrait donc laisser au pouvoir politique le droit de voter un «budget global» pour chaque université ou établissement ayant un caractère de haute école, à charge pour la seule autorité universitaire de répartir les crédits entre l'enseignement et la recherche, entre les différentes facultés, entre les instituts et les départements.

Certes, l'Etat garderait le contrôle sur l'emploi de ces crédits, mais non sur les attributions spécifiques.

L'université moderne doit être gérée selon les règles de la démocratie. Cela n'exclut nullement une hiérarchie indispensable — et le manifeste zofingien réclame une « direction forte » — mais demande que les décisions prises par une autorité dû-ment admise tiennent compte de la volonté de tous les membres, qu'elles soient « fondées, rationnelles, publiques (en tout cas publiées), contrôlables et effectivement contrôlées par un autre organe (qui puisse au besoin modifier telle ou telle décision) ».

LE DROIT DE COGESTION

Cela suppose donc une participation effective des étudiants eux-mêmes, un droit de « cogestion ».

Nous sommes ici au cœur du problème et les auteurs du «manifeste» en font apparaître toute la complexité. Car il ne suffit pas d'établir, voire de définir un droit, il faut encore prouver que les dé-tenteurs de ce droit puissent l'exercer judi-

On dit: les étudiants doivent être représentés dans tous les organes universi-taires de décision où ils siègeront avec droit de vote. Fort bien, mais qui les déléguera, dans ces organes et selon quelle procédure? système de représentation suppose des structures, une organisation, une assemblée habile à choisir, à élire, à déléguer ses

Or, pour les plus « avancés » des étudiants, les structures sont déjà une forme de ce que le jargon des sociologues désigne par le terme d'« aliénation ». Elles font barrière à « l'élan spontané », à « l'action pour

Les Zofingiens rejettent ce « spontanéisme » qui ne peut qu'engendrer le chaos. Ils mettent en garde avec tout autant d'énerchacun pourrait librement exprimer son opi-

GENEVE

du caractère criminel de l'affaire qui la

Le cas de Gladys-Irène Roosevelt, tou-

jours internée à la clinique psychiatrique de Bel-Air, sera examiné une nouvelle

fois aujourd'hui en fin de matinée. Tout laisse à penser que le mandat de dépôt

Gladys Roosevelt reste internée

VALAIS

malgré le pardon de son

nion et tenter de rallier la majorité à ses thèses. Ce serait, lisons-nous dans le « manifeste », ouvrir le champ aux provocateurs extrémistes et à la démagogie, offrir le

pouvoir à une poignée de meneurs.

UNE SOURCE DE DIFFICULTÉS Alors? Il faudrait que les étudiants, réunis en assemblée générale, élisent des re-présentants en leur conférant « les compétences à la fois les plus larges et les plus précises ». Toutefois, si larges et précises qu'elles puissent être, ces attributions ne permettraient aux délégués de siéger dans les organes universitaires qu'« ad referendum », ce qui veut dire, ce me semble, qu'ils ne pourraient émettre un vote valable qu'en plein accord avec leurs mandants. N'est-ce pas là une source de difficultés et d'em-

De plus, l'assemblée chargée d'élire les

mer en champ de manœuvres pour ceux que le « manifeste » désigne lui-même comme « provocateurs extrémistes, meneurs et démagogues »? Le gâchis peut fort bien s'installer au niveau primaire, déjà au lieu

de paralyser le « pouvoir décisionnaire ».

Pour parer à cette menace, il faudrait fonder le système de la cogestion sur la ferme détermination des étudiants eux-mêmes - tout au moins d'une majorité capable de se faire respecter — de s'opposer à toutes « menées » tendant à fausser l'ex-pression de la volonté qui doit, par des voies démocratiques, assurer la participa-tion des étudiants. Or, pour l'instant, on participacherche en vain les signes de cette détermination dans une masse surtout indifférente et c'est ce qui rend illusoires, voire utopiques, tant d'excellentes intentions.

pour l'année Intense activité du Jubilé de la Fédération des éclaireuses suisses

Le temps approche du grand camp national d'été des Eclaireuses suisses qui se déroulera au Val-Blenio et qui sera le couronnement et la synthèse des nombreuqui ont précédé et jalonné l'année du Jubilé.

Pour commémorer dignement et efficacement ce cinquantième anniversaire de la fondation du scoutisme féminin suisse, anniversaire axé sur le thème de la flamme de l'amitié, dès la constitution d'un comité jubilé, il apparut que la reconnaissance au mouvement scout devait se concrétiser pour la FES, membre de l'Association mondiale des guides et éclaireuses en ma-nifestant sa solidarité envers un pays moins favorisé que la Suisse et en répondant à l'appel des éclaireuses de la Côte d'Ivoire.

Les efforts des 16,000 éclaireuses suisses qui financèrent chacune pour dix francs le projet budgeté à 150,000 francs en permirent la réalisation et depuis une année déjà deux instructrices, Mlles Wilhelmine Burgat et Jacqueline Wolf, travaillent en

Chasse à l'homme

jusque dans le lac

(c) Trois cambrioleurs ont été surpris

dans la nuit de lundi à mardi au mo-ment où ils s'attaquaient à une bouche-

rie du quartier des Pâquis. Deux d'entre eux parvinrent à s'en-

fuir dans les ruelles avoisinantes, tan-dis que le troisième fonçait en direc-

tion du lac et s'y jetait, tout habillé, pour échapper aux policiers.

Promptement le pauvre bougre fut à bout de souffle et il aurait péri noyé

sans l'arrivée des gendarmes, qui le repêchèrent, et le transportèrent, trem-

blant de froid et de peur, à la prison

Côte-d'Ivoire, aidant les éclaireuses ivoiriennes à former et consolider les cadres indispensables à l'essor du mouvement.

SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Sous le signe de l'amitié également se déroula l'an passé déjà la rencontre des cheftaines à Macolin, en présence de lady Baden-Powel tout comme la rencontre de toutes les « Petites Ailes » romandes à Colombier, le 8 juin prochain, sous le signe de l'amitié vivace, les journées de retrouvailles organisées par toutes les sections qui y convièrent leurs anciennes et qui affirmèrent la solidité, le dynamisme : désir d'ouverture sur l'avenir du mouvement, sans oublier les traditions qui firent sa force depuis sa fondation.

Et les milliers de filles qui se réuni-ront en juillet au Val Blenio, pour y vivre du 18 au 29 juillet la plus belle des expériences offertes à une éclaireuse, par leur présence et leur action, établiront un jalon de plus dans la vie d'un mouvement qui offre toujours et encore, des réponses claires aux problèmes de la jeunesse.

Littérature et édition suisses à l'honneur

PRAGUE (ATS). - La Bibliothèque nationale de Prague a vu s'ouvrir, à lafin de la semaine dernière, une exposition de livres suisses, en préexposition de livres suisses, en pré-sence de MM. J. Vinarek, directeur de la Bibliothèque nationale tchèque, Samuel-François Campiche, ambassadeur de Suisse, Luc Boissonnas, directeur de Helvetia, et Wilfred Becher, président du groupe des éditeurs de l'Association suisse des libraires et éditeurs. L'exposuisse des libraires et éditeurs. L'expo-sition itinérante, organisée par l'Asso-ciation des libraires et éditeurs suisses, avec l'appui de Pro Helvetia, sera pré-sentée du 6 au 13 juin à Brno, puis du 24 juin au 3 juillet à Bratislava. A Prague, le public marque un grand intérêt pour l'exposition suisse.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois en décembre 1959, Zuesli, né le 30 juin 1941, à Emmen, Lu-

cerne, entra en conflit avec la loi. En été 1965, il fut condamné à 12 mois de

prison avec sursis, pour falsifications de

Le 27 août 1965, il commit sa première

agression. Il attaqua dans la rue deux

employées d'une entreprise lucernoise qui revenaient de la banque avec un gros mon-

tant. Zuesli s'enfuit avec 92,934 fr. 55. Au mois de juin 1966, il vola des cou-

teaux à cran d'arrêt, des munitions et d'au-

tres armes chez un armurier de Genève. Son prochain coup, commis avec un sang-froid extraordinaire, fut l'attaque de

la poste d'Emmen. Il sauta sur le guichet, menaça l'employé de service, tira un coup

de feu sans atteindre ce dernier et prit la fuite avec plus de 29,000 francs.

A ZOUG

l'agression de la poste numéro deux à Zoug, le 24 janvier 1967. Zuesli avait

photographier le buraliste postal au travail

et étudia minutieusement toutes ses habi-

tudes ainsi que celles de la femme s'occu-

pant des nettoyages. Le visage caché der-

liste Haeusler d'une balle dans la cuisse et s'empara de 32,000 francs. Quelques heu-

teur étaient prêts à leur faciliter leur fuite. Au cours de celle-ci, ils tirèrent avec leurs

rière de grosses lunettes, une cagoule et des gants, il s'introduisit en coup de vent dans la halle du personnel, blessa le bura-

Il prépara dans ses plus petits détails

tent réellement au parlement de légiférer dans le sens projeté par le Conseil fédé-ral. Les avis divergent sensiblement. Il semble de plus en plus évident que la base constitutionnelle fait défaut.

tion des avoirs bancaires. Elle ne possède pas, comme certaines régions d'outre-Sarides réserves considérables de capitaux ni de centres industriels importants. Rap-

Folle aventure des Diablerets à Esteig

L'imprudent skieur a fini

sa course en chaussettes...

Congrès suisse des arts

et métiers à Montreux

A L'ORDRE DU JOUR, LA REVISION DE

LA LOI SUR LA BANQUE NATIONALE

de Reusch.

(c) Un skieur français de 35 ans,

nieur, domicilié à Saint-Michel-sur-Orges, dans la région parisienne, en vacances aux

Diablerets, avait projeté d'aller skier dans la région de la «Tête aux chamois». Ar-

rivés à cet endroit, les amis qui l'accom-pagnaient décidèrent de renoncer et il prit

alors seul le dernier tronçon du téléphé-

rique pour monter au Scex-Rouge, avec

l'intention de descendre ensuite sur Audon

Dans la cabine, on lui déconseilla de faire la descente seul, vu le brouillard

très épais. Il passa outre et s'engagea sur le glacier de 14 h 30 à 17 heures. Ne le

(c) L'Union suisse des arts et métiers est

réunie en congrès depuis hier à Montreux. La première partie s'est déroulée hier après-

à Zurich, et en présence de nombreuses

Genève, membre du comité directeur de l'USAM, et M. Otto Fischer, conseiller na-

tional à Berne, directeur de l'USAM, tin-

rent quelques propos sur l'extension des moyens d'action de la Banque nationale

suisse, telle qu'elle est conçue dans le pro-jet de loi sur cette banque, en rapport

La revision de la loi actuelle sur la BNS pose une série de problèmes, on s'en doute. Si, dans divers domaines, les pou-

voirs publics sont les mieux placés pour in-

tervenir efficacement lorsqu'un danger me-

nace le pays, le risque est toutefois très grand de voir l'Etat s'attribuer constam-

ment de nouvelles compétences... qu'il a

toujours plus de peine à honorer. La réus-

site économique de la Suisse lui vaut le

plus haut niveau européen de revenus par

habitant, nettement avant la Suède, si l'on

compare les deux pays après avoir déduit les impôts prélevés sur ce revenu. Il faut d'abord se demander si les articles 31 qua-

ter et 39 de la constitution fédérale permet-

Les articles économiques proclament le

principe intangible de la liberté du com-

merce et de l'industrie. Lorsque le peuple s'est prononcé, il fait en fonction des in-

tentions exprimées et non de silences équivoques. Depuis la votation de 1964, le Con-

seil fédéral aurait eu tout le temps de pro-

modification de la constitution pour don-

ner à la BNS, voire au parlement ou à

lui-même, des compétences plus étendues

pas fait, craignant une réaction négative

EN SUISSE ROMANDE

rement attentive aux menaces de restric-

Zuesli, l'agresseur spécialisé des bureaux

La Suisse romande doit être particuliè-

domaine conjoncturel. Il ne l'a

poser aux chambres puis au peuple

M. Renaud Barde, secrétaire général de

au pavillon, sous la présidence de

Charles Hackhofer, conseiller national

pour les rejoindre.

personnalités.

avec les arts et métiers.

pelons les conséquences de ces restrictions: sur la construction de logements. Le système actuel, même imparfait, vaut infiniment mieux, à tous égards, que les pouvoirs d'intervention quasi dictatoriaux que l'on voudrait unilatéral. On s'étonne de voir la majorité des banques locales et cantonales, principaux fournisseurs de crédits de l'économie des arts et métiers,

tion en matière de crédit et de stérilisa-

sèrent au chef d'exploitation des téléphé-

riques. Par la filière habituelle, les recherches s'organisèrent. A 20 h 30, on appre-

nait que le disparu se trouvait à Gsteig.

Arrivé au col d'Audon, il dut continuer jusqu'au Sanetsch. Là, il dut abandonner

ses skis et se déchausser pour mieux ad-hérer aux rochers au bas desquels il était

obligé de descendre. C'est donc en chaus-settes qu'il arriva à Gsteig, via l'alpage

toutefois attentifs les amateurs de monta-gne que les conseils donnés par les gens

d'une région ne doivent pas être consi-dérés comme de la petite monnaie.

Tout s'est donc bien terminé. Rendons

Les arts et métiers soutiennent la volonté manifestée par la commission du Con-seil national de susciter, à la place du projet de loi, une entente entre le système bancaire et l'institut d'émission.

prêtes à se soumettre à un tel régime de

Festival international de cinéma de Nyon

NYON (ATS). - Dès cette année, un concours de cinéma professionnel 16 mm (moyens métrages) remplacera l'ancienne manifestation nyonnaise qui était ouverte aux cinéastes amateurs. Ce concours aura du 12 au 16 novembre 1969. Quatre grands prix sont prévus: 1000 fr. suisses au meilleur film de chacune des trois catégories (scénario, animation, recherche) et le sesterce d'or, grand prix toutes catégories d'une valeur de 2000 fr. suisses. Des prix spéciaux pourront aussi être attribués.

Un enfant grièvement blessé à Nyon

(c) Hier, vers 12 h 05, rue du Stand, un automobiliste a renversé le petit Laurent Battaglia, 6 ans, dont les pa-rents demeurent à Nyon. L'enfant s'était élancé environ cinq mètres en avant de la machine et le conducteur ne put l'éviter. Il a été transporté à l'hôpital, le fémur gauche fracturé, fortement commotionné et blessé au cuir

Le président de la République autrichienne visite le CERN

Suisse, le président de la République autrichienne, M. Franz Jonas, s'est rendu

mardi matin à Genève -pour visiter le

CERN en compagnie du conseiller fédéra Tschudi, chef du département de l'inté-

> français et a assisté au déroulement d'une expérience faite avec la collaboration de savants autrichiens.
>
> M. Jonas, qu'accompagnait le ministre des affaires étrangères autrichien, M. Wal-

dheim, s'est ensuite entretenu avec le directeur général du CERN, M. Bernard Gregory, ainsi qu'avec le directeur désigné du « Super-CERN », cette installation dix fois plus puissante qui devrait bientôt s'édifier en un pays qui n'a pas encore été dési-gné, mais qui pourrait être l'Autriche.

Un intéressant débat sur « l'Europe

portant colloque, qui a réuni à Genève des directeurs et professeurs d'une trentaine d'instituts d'études européen-

Les participants se sont d'abord attachés à définir la notion de région et la multiplicité de ses aspects, économiques, ethniques, culturels et administratifs. Le cas de la région multinationale nommée «Regio basiliensis» a été exposé par son animateur, M. H. Briner. Un autre participant suisse, le professeur P. Mœschler, a présenté les premiers résultats d'une recherche in-terdisciplinaire utilisant l'ordinateur de l'université de Genève et ayant pour objet une région du Jura bernois. Les participants ont ensuite fait le point de l'évolution vers les régions en France, dans le Royaume-Uni et en Allemagne, dans la perspective d'une Europe fédérée.

Des représentants du Marché com-mun et d'instituts d'administration des affaires ont analysé les problèmes de l'harmonisation des aides régionales et

res plus tard, Zuesli mettait le feu à la voiture qu'il avait volée pour commettre son coup. En compagnie de l'Allemand Klaus-Diel'agresseur ter Bærsch, Zuesli cambriola le 29 juin 1967 l'arsenal de Rothenburg, dans le cande la rue Pradier (c) Le dénommé Jean-Georges Meier, 24 ans, Bâlois, échappe toujours aux recherches de la police. Ce garçon de très mauvais caractère ton de Schwytz et s'empara d'armes et de munitions. A peine un mois plus tard, les deux hommes se lancèrent dans leur entreprise la plus risquée, celle de l'attaque de la poste du quartier de Tribschen, à Lucerne. Deux autos et un canot à mo-

pitalisee dans un état grave, au cours du dernier week-end. Il s'agit d'un repris de justice, cou-pable de plusieurs cambriolages et, à ce titre, expulsé de Genève. Les poli-ciers français, par le truchement d'In-terpol, ont été alertés.

de poste, sera prochainement jugé à Lucerne LUCERNE (UPI). — Richard Zuesli est-il un assassin, un gangster et un proxénète? Ces questions occuperent dès porter aux deux bandits un million de francs leur fut fatale : armés de revolvers et d'assommoirs, ils attaquèrent le 4 novembre 1967 le buraliste postal Grob, dredi 23 mai, le Tribunal criminel de Ludans l'appartement de ce dernier, à Olten. Mais les époux Grob, âgés de 60 ans, L'acte d'accusation contre le « playboypurent appeler au secours, et les agres-seurs durent s'enfuir sans avoir trouvé les gangster » Zuesli retient l'assassinat, le brigandage simple, le brigandage qualifié, brigandage qualifié en bande, le vol,

clefs du coffre-fort de la poste. La police arrêta tout d'abord Bærsch, puis Zuesli, peu après, à Olten. proxénétisme, le vol d'usage de véhicule à moteur et plusieurs autres délits divers. Le 27 août 1966, la secrétaire lucernoise Le complice de Zuesli, Klaus-Dieter Bærsch a déjà été condamné à 3 ans de Marlies Ambuhel, âgée de 22 ans, disparut. Ce n'est que lorsque le juge d'instrucréclusion, jugement contre lequel il a re-couru. Le tribunal s'est déclaré prêt à station questionna Zuesli sur l'agression du 27 août 1965, à Lucerne, qu'il fut postuer sur la peine définitivement après le procès de Zuesli, étant donné que l'Allesible de faire un rapprochement entre ce-lui-ci et la disparition de la jeune fille. Cette dernière avait rendu Zuesli atten-tif sur un transfert d'argent. mand a largement aidé la justice à dé-couvrir les nombreux crimes de Zuesli.

Zuesli avoua avoir étranglé Marlies Ambuhel dans son auto avec une ceinture de sécurité, puis avoir transporté le cadavre dans un canot au large du lac de Zurich où il le jeta après l'avoir alourdi avec un socle en béton. Il déclara au juge que

Grand conseil argovien: pas de réduction du nombre de sièges

jeune fille l'avait menacé. Les recher-

AARAU (ATS). - Le Grand conseil argovien a repoussé, mardi, par 100 voix contre 33, une motion demandant la réduction du nombre des sièges des députés, qui aurait été ramené de 200 à 100. M. L. Lang, chef du département cantonal de l'intérieur, s'était élevé contre la motion en faisant état du danger que la réduction du pombre de sièges pourrait fuire. du nombre de sièges pourrait faire courir aux régions peu peuplées, qui perdraient leurs chances de représen-

En outre, le Grand conseil a accepté deux crédits, de 2,5 millions de francs en chiffres ronds, destinés à des achats de terrain en faveur de l'hôpital cantonal d'Aarau.

Les Arabes détenus à Zurich peuvent recevoir leurs parents

BUELACH (ZH) (ATS). — Le procureur Joerg Rehberg a annoncé mardi que la femme impliquée dans l'attentat contre l'avion d'« El-Al», Amina Dahbour, avait l'autorisation de recevoir des visites de sa mère. Celle-ci est arrivée la semaine dernière au Caire, où elle a déclaré qu'elle avait l'intention de se rendre en Suisse pour y rencontrer sa fille. y rencontrer sa fille.

Les autres Arabes détenus à Zurich ont, eux aussi, la possibilité de recevoir leurs parents.

ches du cadavre n'ont donné aucun résul-

Durant sa détention préventive au pénitencier bernois de Thorberg, Zuesli a tenté à deux reprises de s'évader. Aussi, durant le procès, d'importantes mesures de sécurité seront prises.

Après son arrestation, à Olten, la po-lice put mettre la main sur un véritable arsenal; dont un revolver doré, sur des perdont il se servait comme travestis, 40 paires de chaussures et des dou-zaines de costumes. Sur les quelque 250,000 francs de butin, 4000 francs ont été ré-

Découverte d'une affaire de stupéfiants près de Bâle

LOERRACH (UPI). — Une affaire de stupéfiants qui a très probablement des ramifications jusqu'en Suisse, vient d'être découverte à Weil-am-Rhein, non detre decouverte a Well-am-Rhein, non loin de la frontière bâloise, en territoire allemand. Les autorités judiciaires de Loerrach ont fourni des précisions, à la suite de l'arrestation, il y a quelque temps déjà, de deux hommes, à Well-am Pheir Weil-am-Rhein.,

Selon la police allemande, ces deux individus — des ouvriers qualifiés — étaient en train d'offrir leur marchandises à des intéressés, dans le sud du Land de Bade, lorsqu'ils se sont fait pincer. Dans leur voiture, il y avait 300 grammes de haschisch et du L.S.D. Les deux hommes, âgés de 24 et 33 ans, respectivement, avaient recruté un troisième Allemand chargé de distribuer la drogue. Les enquêteurs sont certains que le réseau s'étend jusqu'en Suisse, Les deux hommes avaient promis à leurs clients qu'ils étaient mesure de leur livrer du haschisch et des hallucinogènes « à volonté ». La justice allemande a précisé que les deux coupables ont opéré l'an dernier

Chute d'un avion à réaction : le pilote a peri

BERNE (UPI). — Mardi matin, un avion à réaction «Hunter» de l'armée avion à reaction « Hunter » de l'armee suisse, en vol d'entraînement, s'est abattu sur la rive septentrionale du lac d'Oeschinen, dans l'Oberland bernois. Le pilote, Rolf Ettlin, âgé de 22 ans, membre de l'escadre de surveillance, domicilié à Emmenbruecke, a été tué. Le département militaire fédéral a angusé que les gausses de l'accident ne noncé que les causes de l'accident ne sont pas encore établies.

Maurice Métral, lauréat de l'Académie française.

(Avipress - France))

Election des juges cantonaux

(c) Mardi, après le débat sur les Jeux olympiques, le Grand conseil valaisan a procédé à la réélection des sept magistrats qui composeront au cours des quatre ans à venir le tribunal canto-

Voici dans l'ordre le nombre de voix obtenues par les sept sages valaisans: MM. Gérard Emery 107, Luc Produit 103, Joseph Meyer 100, Jean Quinodoz 99, René Spahr 98, Paul-Eugène Burgener 96 et Aloys Morand 89.

La présidence de la haute cour a été confiée à M. Joseph Meyer, le benjamin des juges cantonaux âgé de 39 ans, président du tribunal des assurances sociales, juge depuis 1963. La viceprésidence a été confiée à M. Aloys Merned.

Ont été réélus procureurs au cours de cette même séance MM. Louis Allet 94 voix, Ferdinand Summermatter 110, et Amédée Délèze 90. M. Allet a été élu procureur général par 71 voix. Deux nouveaux juges suppléants ont été désignés en la personne de MM. Charles-Marie Crittin, de Martigny, et

Alphonse Volken, de Sion. Les sept juges cantonaux et les trois procureurs ont été invités en fin de matinée à prêter serment devant la Haute assemblée.

La « Gérondine » de Sierre fêtera ses 100 ans cet automne

(c) La «Gérondine», cette harmonie de Sierre bien connue dans notre pays, et au-delà de nos frontières, fête cette année son centenaire. Mardi, une con-férence de presse a été donnée au château de Villa dans le cadre de ces festivités qui se dérouleront dans le courant de l'automne.

C'est en 1869 en effet que la Géron-C'est en 1869 en effet que la Geron-dine fut fondée dans des circonstances très spéciales à coup sûr. L'année pré-cédente, soit en 1868, le train du Sim-plon arrivait pour la première fois à Sierre, et les organisateurs sierrois de ces festivités avaient dû faire appel à un corps de musique de Chalais, l'un des villages voisins, pour agré-menter la cérémonie. Les habitants de la cité du soleil ne supportèrent pas la cité du soleil ne supportèrent pas pareil... affront, et la décision fut prise de créer une société musicale.

Il s'y est fait montrer notamment le chantier de la nouvelle installation sur sol

En fin de matinée, la suite présidentielle, a quitté Genève pour déjeuner à Grandvaux avant de gagner Bienne.

des régions»

GENÈVE (ATS. — L'Europe des régions » a été le thème central d'un im-

de la stratégie des entreprises.

M. Denis de Rougemont, directeur de l'institut universitaire d'études européennes, a tiré les conclusions.

On recherche toujours

poignarda son amie qui voulait rom-pre, Mlle Denise Nicole, toujours hospitalisée dans un état grave, au cours

armes à deux reprises et s'enfuirent par le lac à Weggis, à bord du canot. A OLTEN Une autre agression qui aurait dû rap-

Mort de Coleman Hawkins: le jazz à son zénith

Coleman Hawkins, dit « Bean », vient de mourir à l'âge de 64 ans, à l'hôpital Wickersham, de New-York.

Ainsi disparaît, alors qu'il y a peu, il enregistrait des disques et continuait de donner des concerts avec un quintette, l'un des plus grands inventeurs de musique de jazz au saxophone ténor. De surcroît, c'était un homme mant, modeste, à la compagnie agréable, à la conversation toujours passionnante

Il avait débuté à l'âge de 18 ans dans l'orchestre de Mammie Smith. Il joua de 1923 à 1934 dans la grande formation de Fletcher Henderson et fit de nombreuses tournées à l'étranger.

Dans ses enregistrements on retrouve toujours son talent d'improvisateur, subtil, précis, chaleureux, dans un style inimitable et reconnaissable entre tous. On peut dire que Coleman Hawkins

a, avec son instrument dont il a été

l'un des interprètes les plus doués, enchanté trois générations d'amateurs enthousiastes de grande musique de jazz.

Son style, depuis 1924, n'a jamais cessé d'évoluer, se coulant dans de nouvelles phrases, de nouveaux rythmes. Il inventait continuellement, se tenant toujours à l'avant-garde du jazz. Son influence sur les jeunes musiciens de cet instrument a été considérable jusqu'après la guerre.

Il appartient à cette élite qui a lit-

ges lueurs ont été observées hier matin entre 5 h 17 et 5 h 27 en provenance du

cratère d'Arictarchus sur la lune, apprend-

on à l'observatoire national d'Oudenbosch

aux Pays-Bas qui, avec plusieurs autres observatoires dans le monde, procède à

des observations du satellite naturel de la terre pendant le vol circumlunaire de la capsule « Apollo X ».

Ces lueurs ont été clairement distinguées

à une distance d'environ un millier de ki-lomètres d'une des aires d'atterrissage pré-

vue par les responsables de la NASA pour le prochain vol d'Apollo.

Le centre de contrôle de Houston a de-mandé aux observateurs hollandais d'étu-

dier à nouveau ce phénomène à partir de ce soir 22 h 43.

Selon le professeur Vermeesch, il pour-rait s'agir d'une éruption volcanique.

En attendant, pour les voyageurs

d'« Apollo 10 », la lune grossit de plus

en plus, tandis que la terre au contraire diminue. Thomas Stafford, John Young

et Eugène Cernan étaient mardi en

excellente forme et n'avaient ressenti au-

cun malaise. Lundi, ils avaient allumé

brièvement leur moteur principal pour

une correction de trajectoire. Désormais.

« Apollo 10 » se dirige « en plein dans

le mille » selon l'expression des techni-

ciens de Houston. Il n'y aura donc pas

d'autre correction de trajectoire.

SULIE

téralement écrit l'histoire du jaz de la première moitié du siècle en lettres

Coleman Hawkins laisse heureusement de nombreux enregistrements qui témoignent avec éloquence de son génie musical.



Lumières mystérieuses sur la lune:

un danger d'éruption volcanique?

Le cratère d'Arictarchus est situé au bord

de la face cachée de la lune à mi-distance entre l'équateur lunaire et le pôle nord du

AU BOULOT!

déjeuner: pêches, carrés de bacon, cubes de fraises, cacao et jus de fruits, l'équipa-

ge d'Apollo a commencé à transmettre les

renseignements nécessaires au « sol » pour

« Je vois que vous manquez un peu d'énergie au réveil, ce matin, a encore dit

Jack Lousma. J'espérais entendre vos pas marteler le pont avant que j'ai fini de son-

ner le réveil », a-t-il poursuivi en plaisan-

Si, à terre, la bonne humeur est de mi-

de la cabine-mère et Eugène Cernan a ré-

parcours, les astronautes ont diffusé une

émission de télévision en couleurs pen-

dant 24 minutes. La caméra braquée

sur sa barbe d'un jour, Stafford s'est

excusé de n'avoir pu se raser le ma-

tin. « J'espère que ça ne dérange per-

sonne », a-t-il dit. Young a fait le sa-

lut scout et a montré des bandes des-

sinées de « Charlie Brown » et de son

chien «Snoopy», personnages qui ont

été pris comme noms de code pour la

cabine « Apollo » et le module lunaire.

Les astronautes se sont également li-

continue à l'être également à bord

suivre leur progression vers la lune.

Cependant tout de suite après leur petit

satellite naturel de la terre.

(Téléphoto AP)

Alain Poher démarre sa campagne TV et promet un bilan de la gestion gaulliste

Quant à Pompidou, il se distance de plus en plus de De Gaulle

Ecarté du petit écran depuis une semaine par les hasards du tirage au sort des « temps d'antenne », le « candidat Alain Poher » s'est entretenu hier à la télévision et par radio avec ses « compatriotes ». En-

tretien est le mot, car M. Alain Poher Notre téléphone de Paris

n'est pas un orateur, un tribun. Mais, il a un style et ce style c'est l'antithèse de celui du général De Gaulle et dans la me-sure où l'un imite volontairement ou inconsciemment l'autre, de celui de M. Pom-

M. Alain Poher expose, explique, il n'af-firme pas, ne quête pas les suffrages et à cause de cela nombreux sont les audi-teurs qui ont eu l'impression qu'il parlait déjà en président de la République éln. BANDERILLES

Rond, «bonhomme», grand-père gâteau plutôt que père sourcilleux et autoritaire comme De Gaulle, un peu chanoine avec pourtant une lucur de malice et de ruse paysannes dans l'œil et une assurance sereine de Breton têtu, Alain Poher a planté

pondu: « Il est vraiment difficile de sa-

voir où se trouve le plancher ici », faisant allusion à l'absence de gravité à l'intérieur

L'OKLAHOMA

ton a transmis un « journal parlé » à l'équi-page, en précisant que le vol intersidéral

continuait à faire les gros titres.

Comme lundi matin, le centre de Hous-

Comme Jack Lousma citait une déclara-

tion du chef indien Wayne Redfox: « Il ne semble pas qu'il pleuve beaucoup depuis

que les hommes ont commencé à taquiner la lune », Stafford, le commandant de bord, a rétorqué: « Voulez-vous dire à ce chef indien que j'ai grandi dans la plaine de poussière de l'Oklahoma et que je ne pense pas que voler autour de la lune ait que i que ce soit à voir avec la pluyion.

quoi que ce soit à voir avec la pluvio-

bas, tandis que Stafford apparaissait la

« C'est la seule facon de se déplacer. »

LE MONDE EST ROND

Les astronautes ont commencé l'émis-

sion par une vue de la terre prise de

160,000 km dans l'espace. « Apollo »

filait à 4800 km/h à ce moment. « Nous avons fait du chemin depuis

hier » dit Stafford en constatant que la

terre avait diminué de grosseur par

rapport à leur émission de dimanche.

La terre ressemblait à une grosse bille

bleue, blanche, grise et noire sur le

« Ca fait une impression merveilleuse

de s'éloigner, et ce sera encore meilleur

quand nous reviendrons » dit Stafford.

s'il y en a qui ne sont pas d'accord»,

dit Cernan. « C'est presque comme de la

Stafford recommanda aux contrôleurs

d'Houston de ne pas trop se laisser dis-

traire par les émissions au point d'ou-blier leur tâche essentielle. Pour la leur

rappeler, il leur diffusa une bande en-

registrée de la chanson « Mène-moi sur

science fiction quand on le regarde. »

Je proclame que le monde est rond,

fond sombre du ciel.

« C'est un vrai bal ici » dit Young:

de l'habitacle.

fougueux et principal adversaire qui se dépense sans compter Georges Pompidou.

Des banderilles dans le genre « on dit que je suis un inconnu » avec le sourire qui signifie: « Il y en a qui sont peut-être trop connus », « je travaille dans le silence, car je n'aime pas la publicité », et « je ne promets que ce que je peux tenir », ou les prices et est le monde »; en le privi « tout le monde n'a pas eu le privi-d'être le premier ministre du général De Gaulle pendant six ans (Réd. — C'est le cas de M. Pompidou) et de pouvoir constater jour après jour la nécessité d'un changement de politique qu'on s'est bien gardé de réaliser plus tôt ».

LA FRANCE DE DEMAIN

De Gaulle lui-même n'est pas épargné : « Comme chacun le sait, si le général De Gaulle n'a pas eu de prédécesseur, il n'aura pas non plus de successeur ». Le futur président quel qu'il soit, devra revenir à une application plus stricte et plus traditionnelle de la constitution. La France de demain devra être conduite avec ferme-té et bien entendu avec sagesse.

Mais il faudra donner au dialogue entre le gouvernement et le parlement sa vraie place. Trop de richesses consacrées à des réalisations de prestige ont entraîné des retards dans notre équipement.

M. Alain Poher a annoncé qu'il enten-dait faire le « bilan » des « erreurs com-mises » et des chances de l'avenir avant de proposer au parlement et au pays un programme détaillé. Il a promis que la politique qu'il conçoit sera discutée « pupolitique qu'il conçoit sera discutée « publiquement » car « les Français ne se sentent pas visés par des décisions prises dans les antichambres ou les cabinets ministériels », car « il ne s'agit pas de la França mais aussi des Français de tous âges et de toutes conditions, qui veulent, tous ensemble reprenant un mot si galvandé, participer à la définition et à l'organisation de leur avenir ».

L'ANNONCE D'UN BILAN

M. Alain Poher, après avoir «fait le mort» et «laissé ses concurrents s'ébattre en campagne » comme l'écrivait « Combat » vient seulement de « démarrer » la sienne, mais déjà, il a surmonté l'ambiguïté de ses premiers propos. L'annonce du bilan public de la gestion de l'Etat sous le régime gaulliste sera d'un grand poids dans l'opi-nion publique ainsi que l'assurance de la restauration du rôle du parlement et d'une véritable « participation » de tous les Français aux choix politiques.

On s'attend maintenant à ce que M. Alain Poher précise sa position en ce qui con-cerne l'éventuelle dissolution de l'Assem-blée. Il a dit qu'il ne prononcerait pas « forcément » la dissolution. Ceci fut interprété comme un désir de gouverner « avec » 'actuelle majorité gaulliste.

En réalité, expliquent les amis de M. Poher, celui-ci ne veut pas autre chose qu'appliquer la constitution, il ne conçoit pas que le président de la République pro-nonce la dissolution à son gré parce que et quand bon lui semble. Si l'assemblée actuelle en votant la censure contre le gouvernement qu'il aura nommé ou en

tionnement normal des institutions, il y aura dissolution et de nouvelles élections, nouvelles élections auxquelles aspirent d'ail-leurs nombre de « notables » qui soutiennent M. Poher.

NON A GISCARD

En tout cas en cessant de «faire le mort », en annongant le bilan et en parlant déjà en président élu, M. Alain Poher a pratiquement répondu par une fin de nonrecevoir à l'étonnante suggestion de M. Giscard d'Estaing: un accord de désistement pour le second tour entre MM. Pompidou et Poher.

Pour le moment un tel accord ne serait profitable qu'à M. Pompidou puisque les sondages lui donnent quelque avance sur M. Poher au premier tour. Quant à l'enga-gement également suggéré aux deux candidats par M. Giscard d'Estaing qu'ils procèdent sans attendre à des élections générales, il est certain qu'il enchante moins les amis de M. Pompidou qui détiennent la

Sommet Nixon -Kossyguine à Vienne?

Les Américains souhaiteraient que cette rencontre ait lieu à l'arrivée des astronau-tes d'Apollo-XI sur la lune, tandis que les Soviétiques préféreraient qu'elle ait lieu plus tôt.

Les négociations sur la limitation des ment à Genève cet été.

Liban: M. Karamé chargé

BEYROUTH (AFP). - M. Rachid Karamé a été chargé par le président de la République Charles Hélou de former le nouveau gouvernement libanais,

Offensive kurde en Irak

Mme Meir à Nixon: ne renouvelez pas

JÉRUSALEM (AP). - Selon le quoti-

Le quotidien de langue anglaise « Jérusa-lem Post », qui reflète en général les vues du ministère des affaires étrangères, dé-clare de son côté, que le général Rabin, ambassadeur à Washington, a réussi à con-vaincre la plupart des membres du gouvernement qu'Israël devrait soumettre au président Nixon ses « conditions minima-

Les «paras» américains ont arraché aux

Jérusalem s'était refusé à faire jusqu'ici. Le journal « Yediot Aharonoth » écrit que le président Nixon adopte une solution de facilité en essayant de parvenir à un accord avec l'URSS.

cilité finit par trouver des complications

« Pendant les années où j'étaits président du Conseil, j'ai interrogé à de nombreuses reprises les dirigeants arabes. S'ils avaient voulu accepter la paix, la situation serait maintenant totalement diffé-

rente », a déclaré M. David Ben Gourion. «Ce que les Arabes veulent, c'est détrui-e l'Etat d'Israël », qui ne cherche pas

majorité absolue et souhaitent la garder

VIENNE (AP). - Le président Nixon et M. Alexei Kossyguine envisagent de se rencontrer, probablement à Vienne où a eu lieu, en 1961, le sommet Kennedy-Khrouchtchev, avant le début des négociations américano-soviétiques sur la limita-tion des armements nucléaires offensifs et défensifs, a déclaré hier l'agence autri-chienne de presse citant des sources bien informées de Washington.

L'agence précise qu'il ne s'agit encore que d'un projet, qui n'a pas fait l'objet d'une confirmation officielle à Washington. Le ministère autrichien des affaires étrangères déclare n'avoir reçu aucune deman-de pour que la rencontre ait lieu à Vienne.

de former le nouveau cabinet

apprend-on de source officielle.

BEYROUTH (AP). — Dans les milieux proches du mouvement kurde, on déclare que les Kurdes du nord de l'Irak ont déclenché une offensive visant à abattre le gouvernement du président Ahmed Hassan el Bakr.

«l'erreur tragique» de 1957!

dien « Maariv », le président du Conseil, Mme Golda Meir, a adressé un message personnel au président Nixon, lui demandant d'empêcher la répétition de « la tragique erreur de 1957 », quand Israël a été contraint d'évacuer le Sinaï, qu'il avait conquis par la guerre. Le journal ne précise pas quand ce mes-

sage a été envoyé, et les autorités décla-rent ne pas en avoir connaissance.

«Quiconque cherche des solutions de fa-

bien plus grandes », dit-il.

à élargir ses frontières, mais « doit se dé-

ON S'AMUSE vrés à des acrobaties en état d'apesan-Lundi, peu avant le passage à mi-teur: on a pu voir Young la tête en Les astronautes dineront derrière la lune en mangeant des crevettes

Voici le programme d'Apollo-X pour la journée de mercredi, quatrième jour passé dans l'espace par les astronautes: 3 h 49, mercredi: sommeil jusqu'à

Petit déjeuner : cocktail de fruits, saucisse, bacon, cacao, jus de pamplemousse. Repérage d'étoiles au sextant, véri-

fications de routine. 18 h 09, nouvelle émission télévisée de 15 minutes, qui montrera probablement des vues de la lune.

● 18 h 29: Apollo-X entre dans l'ombre de la lune. Déjeuner: potage parmentier, porc et pommes de terre, compote, jus d'oran-

ge à 18 h 49. e a 10 n 49. ■ 21 h 27, le vaisseau commence à contourner la lune: la liaison radio avec la terre est perdue. Sept minutes plus tard, l'équipage allume le moteur principal qui doit placer le vaisseau sur son orbite lunaire. Trente-quatre minutes

après avoir été perdu par la liaison ra-

dio, Apollo-X réapparaît sur le bord opposé du disque lunaire, et par contact radio rétabli, rend compte de l'opération de satellisation.

• La deuxième révolution circumlunaire commencera à 22 h 34. Le contact radio sera à nouveau perdu pour la deuxième fois.

• Les astronautes dînent derrière la lune: cocktail de crevettes, ragoût de ■ 2 h 34, émission télévisée de 10

minutes montrant la surface de la lune. • Une heure plus tard, à 3 h 34, Eugène Cernan se glissera dans le com-partiment lunaire (LEM) pour procéder à une vérification des appareils de bord.

• La quatrième révolution commencera à 3 h 53. • Cernan revient dans la cabine Apol-

lo à 5 h 34 et la cinquième révolution commencera à 5 h 51.

• 6 h 49, l'équipage termine sa quatrième journée dans l'espace et s'apprête à prendre huit heures de repos. communistes la montagne Dong Ap-bai les fantassins sud-vietnamiens attaquant par quatre côtés ont finalement enlevé teresse nord-vietnamienne de la montagne de Dong Ap-bia, qui domine de ses 914 m la vallée d'A-shau, près de la frontière

au sud-ouest de Hué. au sud-ouest de Hue.

Il y a 10 jours que les Américains faisaient le siège de cette position.

Les porte-parole de la 101me division
aéroportée ont annoncé que les forces alliées, doublées au cours de la nuit, com-prenaient 1000 parachutistes et 400 fan-

tassins sud-vietnamiens.

gociations de Paris.

miens tentent de se replier. Un bataillon de parachutistes tente de laotienne, à une cinquantaine de kilomètres

DES MORTS

renseignements, ont cru que les 800 Nord-Vietnamiens qui tenaient la position n'avaient pas l'intention de décrocher. On supposait même qu'ils recevaient des ren-forts venant du Laos, car des soldats ayant des coupes de cheveux récentes ont été retrouvés parmi les 353 morts déjà dénombrés par les Américains. DES « NIDS »

pes américaines et gouvernementales n'ont rencontré qu'une faible résistance. Cependant « la montagne n'est pas tota-lement sûre » a déclaré un porte-parole. « Ils rencontrent encore de petites poches de résistance et ils nettoient toutes les fortifications. La plupart des Nord-Vietna-miens ont quitté les lieux pour essayer de

Sur le sommet de la montagne les trou-

traverser la frontière. > Selon le dernier bilan publié, les combats pour la prise de la colline de Dong Ap-bia ont fait 426 tués chez les Nord-Vietnamiens. Les Américains ont perdu 39 tués et 273 blessés.

Prague: la presse de plus en plus muselée et Husak déjà débordé...

l'avènement de M. Husak à la tête du parti communiste tchécoslovaque, l'étendue parti communiste tchecosiovaque, l'etendue des sanctions infligées à la presse et à certains cadres du parti est telle que nom-breux sont ceux qui se demandent si le nouveau premier secrétaire n'est pas déjà en train de se laisser déborder sur sa droite par les éléments que, dans la ter-minologie politique tchécoslovaque, l'on ap-pelle « les extrémistes de gauche », c'est-àdire les ultra-conservateurs

UN CIMETIÈRE

En ce qui concerne la presse, un premier bilan ne tenant compte que des sanc-tions qui ont été rendues publiques donne la situation suivante: trois hebdomadaires
— dont les deux plus célèbres — ont
définitivement disparu: «Listy», «Reporter» et «Studenske Letzse», respectivement organes de l'Union des écrivains, de l'Union des journalistes et de l'Union des étudiants.

Six autres revues sont actuellement suspendues, les unes sans précision de durée («Politika», organe du comité central, et « Zitrek », organe du parti socialiste), les autres pour deux mois (« Literarni "Zivot.», organe des écrivains slovaques), ou trois mois (« Plamen », mensuel de l'Union des écrivains, « Svet Vobrazech », organe de l'Union des journalistes, et « My 69 », organe de la fédération des organisations de D'autre part, douze rédacteurs en chef

de journaux ou directeurs d'organes de presse ont été remplacés — la plupart du temps par des journalistes notoirement conservateurs — suivis dans de nombreux cas par plusieurs de leurs adjoints.

LES CADRES

Quant aux cadres du parti, s'il est plus difficile de dresser un bilan de « démis-sions » qui, la plupart du temps ne sont rendues publiques, la situation n'en pas rendues publiques, la situation n'en est pas moins transparente : il n'est pas un communiqué du présidium du comité central, du bureau provisoire du P.C. pour la Bohême et la Moravie, du présidium du comité central slovaque, qui ne fasse allusion aux «problèmes de cadres » évoqués par ces organismes, voire aux élections de provisors de libitores de convents par libitores de conservations de provisors de libitores de convents par libitores de conservations de provisors de libitores de provisors de libitores de convents par libitores de libitores de convents par libitores de libitores de convents par libitores de libitores de libitores de libitores de convents par libitores de libito tions de « nouveaux organismes dirigeants , comme au ministère de l'intérieur.

Ce n'est en fait qu'à la longue que l'on apprendra l'étendue de ces changements en constatant que certains postes ont chanSULTE Nixon-Thieu Dans les milieux sud-vietnamiens, on déclare surpris de la rapidité avec laquelle

le président Nixon a répondu à la deman-de du président Thieu, exprimée la se-maine dernière, au cours du voyage de M. Rogers au Viet-nam. Cependant, du côté communiste, autre son de cloche: aucun règlement du problème vietnamien n'est possible tant que le général Thieu demeure au pouvoir à Saigon, a déclaré M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne aux né-

Le désir de l'administration Nixon de maintenir au pouvoir le général Thieu est le principal obstacle à des progrès dans les pourparlers, a dit M. Thuy, qui parun déjeuner de la presse angloaméricaine.

Au sujet du programme exposé par le président Nixon, M. Thuy a déclaré qu'il ne dit pas qui organisera les élections au Viet-nam du Sud, ce qui est, a-t-il ajouté, un point essentiel.

« La question importante à régler est un accord sur un gouvernement provisoire de coalition responsable de l'organisation

des élections », a-t-il déclaré. Interrogé sur les divergences qui pourraient exister entre Saigon et Washington M. Thuy a répondu qu'elles portaient sur les méthodes et non pas sur le fond. jours sur le territoire compris entre la montagne et la frontière laotienne, à moins de trois kilomètres, où les Nord-Vietna-

leur couper la retraite. Des hélicoptères armés de mitrailleuses et de lance-roquettes assaillent les Nord-Vietnamiens qui se re-

Jusqu'au dernier moment, les services de

sur Emeutes raciales

Plusieurs magasins des rues commerçantes du quartier de South-Ward ont été en outre mis à sac par des jeunes pillards.

Tout a commencé lundi, en fin d'aprèsmidi, par un coup de feu mortel tiré par un policier noir sur un jeune Noir de 17 ans, appréhendé à la suite d'une banale collision de voitures. Il n'en fallut pas plus pour que les rues de South-Ward soient immédiate-ment envahies par des bandes de jeunes Noirs en colère, comme ce fut le cas en juillet 1967 à la suite de l'arrestation d'un chauffeur de taxi noir. Mais, il y a deux ans, les émeutes devaient durer six jours et coûter la vie à vingt-six personnes.

Pour éviter le renouvellement de scènes semblables, les autorités municipales ont terme immédiatement tous les débits de boissons et imposé un strict couvre-feu de 22 heurs à 6 heurs 22 heures à 6 heures. La garde nationale entoure le quartier, tandis que la police pa-

57 % DE NOIRS

Les dirigeants des mouvements pacifistes noirs se sont efforcé, lundi soir, de rame-ner le calme dans les esprits. « C'est un po-licier noir qui a tué un jeune Noir, C'est ce

que nous avons répété aux gens », a dé-claré le révérend Levin West, dirigeant d'un service municipal de lutte contre la pauvreté. A la demande des dirigeants noirs, les policiers en patrouille ont abandonné le port de la carabine.

Newark compte 57 % de Noirs sur une population de 400,000 habitants.

INCENDIES

Par ailleurs, trois incendies ont éclaté suc-cessivement dans trois locaux de l'université Lincoln, dans la nuit de lundi à mardi, à Les cinquante policiers de la route qui

ont été envoyés sur le campus ont été ac-cueillis à coups de feu, tirés depuis deux dortoirs. Ils ont dû faire appel à une centaine d'hommes de renfort. Les trois foyers d'incendie ont été assez

facilement maîtrisés, mais l'un d'eux, dans la bibliothèque, éteint une première fois, a Certains étudiants font la grève des cours

pour obtenir des changements dans l'admi-nistration de l'Université. Lundi, la direction a annoncé que les négociations ne pour-raient s'engager que si les cours reprenaient.

qu'à la leur ravir à la première occasion. A L'AMÉRICAINE

M. Pompidou poursuit sa campagne à un rythme accéléré, encouragé par des sondages encore secrets qui lui ont fait gagner quelques points sur M. Alain Poher, une campagne qui le fait sauter d'un héli-coptère dans un avion et d'avion dans une voiture pour visiter dans la même journée plusièurs grandes villes, hier, Tours, Or-léans, Caen, Amiens et Rouen. Aujour-d'hui la banlieue parisienne, jeudi Pontivy, Rennes, Nantes, Poitiers, Limoges, Bor-deaux, vendredi, Etampes, Melun, Provins.

A ORLEANS

A mesure qu'il accélère sa campagne à l'américaine, l'ex-premier ministre accroît également ses « distances » à l'égard du régime présidentiel à la De Gaulle: ouverture, dialogue, participation, droits du par-lement, offre de collaboration à l'opposition, etc, même entrée de la Grande-Bre-tagne dans le Marché commun.

tagne dans le Marché commun.

Dans son élan, il tient aussi des propos qui ne doivent pas être appréciés quelque part en Irlande: «Le président de la République n'aura plus, si je suis élu, cette autorité en quelque sorte à priori qu'avait le général De Gaulle. Nous savions qu'à moins de choses extraordinaires et con-traires à notre conscience, s'il disait : « Voi-là ce que j'ai décidé », eh bien, on s'in-clinait », vient-il de dire à Orléans.

Jean DANES

UN FAIT PAR JOUR

Podgorny en Corée

Il y a 16 ans que les deux Corées se regardent. Entre Séoul, au sud, et Pyong-Yang, au nord, il y a 3,000,000 de morts. Depuis 16 ans, chaque semaine, le même jour, Américains et Coréens du Nord s'assoient autour d'une

table que l'on dit d'armistice.

Au nord, on dit chaque « Il est clair que les Américains sont décidés à reprendre les hostilités en Corée », et, avant de partir pour Pam Mun-jon les Américains entendent leurs alliés leur dire que « c'est en travail-lant à leur renforcement économique » que les Coréens du Sud prépareront la

réunification. De toute manière, ces histoires n'in-téressaient que médiocrement Podgorny qui, jusqu'à dimanche, s'est promené en Corée du Nord, histoire de se rendre compte comment s'y portaient les cho-

ses et les gens. Visite d'amitié? On en doute un peu. Le P.C. coréen fait partie, en effet, des six P.C. au pouvoir qui ont refusé de participer au sommet communiste de Moscou. Des conseils de sagesse? Voilà qui est sans doute plus

proche de la vérité. Certes, les Soviétiques ne sont pas fâchés de ce que le Pueblo soit resté en Corée du Nord et que l'avion américain EC 121 se soit abîmé dans les eaux du Pacifique. Mais cela ne veut pas dire que l'on souhaite à Moscou que la Corée du Nord accomplisse un

nouvel exploit qui pourrait, cette fois, lui faire mal. Les Soviétiques n'ignorent pas, qu'en Corée, et du nord au sud, la tension monte dangereusement. Or, Pyong-Yang n'est pas Prague. La Corée du Nord ne fait pas partie du glacis soviétique. Pas de modus vivendi à attendre de l'oncle

d'accident. La Corée du Nord doit ennuyer prodigieusement les idéologues du Kremin qui ont actuellement autre chose à faire qu'à empêcher les dirigeants coréens de souffler sur un feu allumé par Mao. Ce qui compte pour l'URSS, c'est que leur glacis soit sage comme par marce et grace sommet qui monte. une image, et qu'à ce sommet qui monte enfin à l'horizon du Kremlin, il y ait le plus de monde possible. Or, à l'heure

Et c'est pourquoi, Podgorny est venu

en Corée, sermonner un peu ces en-

fants terribles. Pourquoi votre presse, a dû dire Podgorny, passe-t-elle son temps à traiter les Américains de « scélérats », de «sauvages» et d'«assassins»? A quoi cela vous a-t-il servi depuis 16 ans d'insulter des Américains dont aucun ne parle votre langue? Suivez plu-tôt l'exemple de vos camarades vietnamiens. Eux, au moins, ont écouté nos conseils, et vous voyez que, par les temps qui courent, et les rumeurs qui circulent, leurs affaires n'ont pas l'air de trop mal se porter... Bien sûr que l'Américain est l'ennemi, bien sûr que ces Coréens du Sud sont des fascistes qu'il faudra égorger quelque jour.

Mais à notre façon.

Et Podgorny, a dû, ouvrant ses dossiers, informer les Coréens du Nord qu'ils partaient perdants en écoutant les conseils de Pékin. La guerre que vous voulez entreprendre serait un suicide. Tenez, voici nos derniers renseigne-ments. Un grand arsenal vient d'être construit à Séoul (100 millions de dollars) des abris souterrains viennent d'être creusés. On est même en train de construire une véritable ville souterraine qui permettrait, en cas de conflit. à 70 % des habitants de Séoul de tenir pen-dant trois ans. N'oubliez pas non plus, a dit encore Podgorny, que sur un budget total de 920 millions de dolpour sa défense. N'oubliez pas qu'ils ont 600,000 hommes sous les armes et que 50,000 Américains veillent au d'une zone démilitarisée qui n'a rien à voir avec celle du 17me paral-

Et vous, ajouta Podgorny, que pen-sez-vous faire avec vos 400 appareils dont certains sont bien démodés; con-tre les 230 « Phantom » qui viennent d'arriver du Japon... Naturellement, nous pourrions vous envoyer des « Mig », des techniciens. Il vous faudrait non des guérilleros d'opérette, mais de vrais ma-quisards formés chez l'oncle Ho. Le camarade Kim veut faire de son pays une « forteresse militaire ». Erreur,

c'est dans la forteresse de l'ennemi qu'il faut travailler. Demandez au cousin Giap. Il vous dira comment il faut s'y prendre. Alors dut conclure Podgorny: rendez-vous le 5 juin à Moscou? ... Et il s'envola vers la Mongolie pour écouter comment on interprétait là-bas la mélodie de l'Oussouri.

L. GRANGER